

Université de Montréal

**L'Économie de la pauvreté au cœur d'une ville prospère :
Perceptions d'usagers d'aide alimentaire**

Par Karine Perron

Département de sociologie
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de Maître ès Science (M.Sc)
en Sociologie

Juillet 2017

© Karine Perron, 2017

Résumé

Ce mémoire prend pour observatoire des services d'aide alimentaire traditionnels à Drummondville, ville économiquement prospère, afin de mettre au jour les représentations sociales de l'économie à l'œuvre chez les personnes vivant une situation d'appauvrissement et la manière dont ces représentations affectent leur recours à l'aide alimentaire. À cet effet, nous avons travaillé à partir de trois niveaux d'observation de la relation d'aide alimentaire.

Le premier niveau d'observation s'est construit à partir de documents socio-historiques et statistiques de la ville et des lieux d'aide alimentaire en vue de mettre au jour la morphologie sociale du milieu de l'aide alimentaire dans cette ville. Le second niveau d'observation de la relation d'aide alimentaire s'est fait au moyen de périodes d'observation participante au sein de deux organismes d'aide alimentaire à Drummondville afin de nous informer sur les interactions sociales s'y déroulant. Le troisième et final niveau d'observation s'est composé d'une série d'entretiens individuels à structure ouverte avec des usagers d'aide alimentaire sélectionnés pour représenter une variété de types d'appauvrissement et d'appropriation sociale de l'aide alimentaire.

Nous apprenons, entres autres, qu'un usage social de l'aide alimentaire de type relation marchande peut avoir pour effet de réduire le réseau social des personnes et de nuire à une appropriation sociale de l'économie adaptée à la situation d'appauvrissement. Cependant, dans les cas où l'usage marchand s'accompagne ou se remplace graduellement par un usage de type re-socialisation au milieu, le recours à l'aide alimentaire peut favoriser le développement de nouvelles régularités sociales et d'une appropriation sociale de l'économie renouvelée. Les représentations sociales de l'économie et le rapport aux normes socio-économiques dominantes précédant la situation d'appauvrissement se voient altérés face à la situation d'appauvrissement. Il y a ainsi transformation du rapport à l'économie.

Mots clés:

Aide alimentaire; économie; représentations sociales; pauvreté; sécurité alimentaire; banques alimentaires.

Abstract

This memoir takes food aid services in Drummondville, an economically prosperous city, as an observatory to make light of the economic social representations of people living a situation of impoverishment and the way these social representations influence how they appropriate food aid. Therefore, we have worked on three levels of observation of the food aid relationship.

The first level of observation was constructed with social-historic and statistical documents about the city and the food aid environments in order to reveal its social morphology. The second level of observation of the food aid relationship was based upon periods of participant observation within two food aid organizations in Drummondville with the goal of grasping the social interactions taking place there. The third and final level of observation consisted of a series of individual open structure interviews with food aid users specifically selected in order to represent a variety of impoverishment types and social appropriation of food aid.

Among other things, we learn that when the social use of food aid is strictly merchant, it can contribute to the reduction of the social network, harming a potential social appropriation of the economy which would be better adapted to a situation of impoverishment. However, in cases where a merchant social use of food aid is accompanied or is gradually replaced with a use more akin to re-socialisation to the environment, resorting to food aid may promote the development of new social regularities and a renewed social appropriation of the economy. Social representations of the economy and the relation to dominant socioeconomic norms preceding the impoverishment situation become altered after facing a situation of impoverishment. A transformation of the relation to the economy occurs.

Key words:

Food assistance; economy; social representations; poverty; food security; food Banks.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	iii
Table des matières.....	v
Remerciements.....	viii
Introduction.....	1
1 Chapitre 1 : L'aide alimentaire comme observatoire du phénomène de pauvreté	3
1.1 L'aide alimentaire en Amérique du Nord.....	3
1.1.1 La transformation de l'aide alimentaire	4
1.1.2 Types d'appauvrissement menant au recours à l'aide alimentaire.....	6
1.1.3 Configuration des services d'aide alimentaire et profils d'utilisateurs	7
1.1.4 L'aide alimentaire conçue comme dépannage ou la négation des besoins réels.....	12
1.2 L'idéologie libérale et la pauvreté.....	14
1.2.1 L'individu responsable, autonome et productif.....	14
1.2.2 « Envisagez d'autres options »	16
1.3 Conclusion et questions de recherche	19
2 Chapitre 2 : Cadre conceptuel.....	21
2.1 Stigmatisation et distance sociale	21
2.2 L'usage social de l'aide alimentaire.....	27
2.3 Les représentations sociales comme orientation théorique.....	30
2.4 Appropriation et expropriation sociale de l'économie.....	32
2.4.1 Appropriation sociale et morphologie sociale	32
2.4.2 Expropriation sociale de l'économie : « Économisme » et vision systémique.....	33
2.4.3 Pourquoi « s'approprier » l'économie ? Économie et aide alimentaire.....	35
3 Chapitre 3 : Démarche méthodologique	37
3.1 Drummondville : Une étude de cas.....	38
3.2 L'observation participante.....	44
3.2.1 La technique.....	44
3.2.2 Les lieux d'observation : deux organismes d'aide alimentaire.....	45
3.3 Les entretiens individuels	55
3.3.1 L'entretien à structure ouverte et la mise en forme de son schéma	55
3.3.2 Étude de cas et représentativité sociologique	56

3.3.3	Sélection des participants.....	58
3.3.4	Le recrutement des participants et le rapport à l'informateur.....	60
3.4	La méthode d'analyse	63
3.4.1	L'analyse sémantique de discours.....	63
3.5	Considérations éthiques	67
4	Chapitre 4 : L'aide alimentaire dans une ville en croissance économique	69
4.1	Description ethnographique des situations d'aide alimentaire	69
4.1.1	Types d'appauvrissement.....	70
4.1.2	Distance sociale des milieux d'aide alimentaire.....	75
4.1.3	Impact de l'usage d'aide alimentaire sur la vie sociale	81
4.1.3	81
4.2	Représentations sociales de l'économie de personnes recourant à l'aide alimentaire : Appropriation sociale et transformation du rapport à l'économie	90
4.2.1	Appropriations sociales de l'économie et de l'aide alimentaire	91
	Conclusion.....	105
	Bibliographie.....	i
	Annexes.....	vii
	Annexe I : Schéma d'entretiens.....	vii
	Annexe II : Typologie	x
	Annexe III : Indice de défavorisation	xi

À ma ville et à ceux qui la composent.

Remerciements

Je ne peux suffisamment remercier les personnes qui ont accepté de s'ouvrir à moi dans le cadre de cette étude et qui m'ont fait confiance avec leur histoire. Quelles que soient les raisons les ayant poussées à me parler avec tant de générosité et de candeur, j'espère avoir rendu leurs pensées avec justesse et leurs paroles avec intégrité.

Merci au personnel, aux bénévoles et aux usagers des lieux d'aide alimentaire m'ayant accueilli avec chaleur et bienveillance. Le contact avec eux demeurera dans mes souvenirs la meilleure partie de cette aventure.

Merci à mes parents qui n'ont jamais cessé de m'encourager dans ce parcours.

En terminant, Vincent, merci d'avoir été là. Ta manière bien à toi de maintenir un équilibre entre soutien inconditionnel et légers coups d'épéon fait ressortir le meilleur de moi.

Introduction

Les éloges à la résilience économique de Drummondville sont fréquents dans les médias depuis quelques années et l'époque semble lointaine où cette ville n'en était qu'une parmi d'autres ayant gravement souffert de la déchéance de l'industrie du textile. Existe pourtant au sein de cette ville, dorénavant riche en emplois et industrielle, une importante pauvreté sans cesse en expansion depuis cette même époque. À la fois ville du Québec affichant le plus faible taux de chômage et plus bas taux de diplomation, Drummondville voit ses parcs industriels se garnir à grande vitesse et, en parallèle, voit forcer la croissance constante de divers organismes offrant des services essentiels à ceux ne pouvant se les procurer par le biais de l'échange marchand.

Ce mémoire prend pour observatoire les services d'aide alimentaire à Drummondville afin de mettre au jour les représentations sociales de l'économie à l'œuvre chez les personnes vivant une situation d'appauvrissement économique et la manière dont ces représentations affectent leur recours à l'aide alimentaire et leur appropriation sociale de l'économie. À cet effet, nous avons travaillé à partir de trois niveaux d'observation de la relation d'aide alimentaire que nous détaillerons dans les lignes suivantes. Pour débiter, cependant, nous avons constitué dans le premier chapitre une bibliographie analytique des travaux académiques récents portant sur l'aide alimentaire. Ce travail, qui prend largement pour fondation le rapport de Sabourin, Hurtubise, Roch et Lacourse (2000) portant sur les relations sociales constitutives des activités d'aide alimentaire en Mauricie et en Estrie, nous a permis de mettre au jour le concept d'appropriation sociale de l'économie et l'orientation théorique des représentations sociales qui structureront notre analyse subséquente. Nous expliquons notre interprétation de ces concepts dans le second chapitre.

Le chapitre 2 détaille également notre démarche méthodologique pour la construction de nos données empiriques. Le premier niveau d'observation s'est construit au moyen de

documents socio-historiques et statistiques de la ville de Drummondville et des lieux d'aide alimentaire choisis afin d'en révéler la morphologie sociale¹, singulièrement du point de vue du triage social entre les citoyens « productifs » et « improductifs ». Nous avons cherché à reconstruire les espaces sociaux de la pauvreté de ce milieu urbain. Le second niveau d'observation de la relation d'aide alimentaire s'est fait au moyen de périodes d'observation participante au sein de deux organismes d'aide alimentaire à Drummondville afin de nous immerger dans les interactions sociales s'y déroulant. Le troisième et final niveau d'observation s'est composé d'une série d'entretiens individuels à structure ouverte avec sept usagers d'aide alimentaire sélectionnés de manière à représenter une variété de types d'appauvrissement et d'appropriation sociale de l'aide alimentaire.

Le quatrième chapitre détaille notre étude de cas à Drummondville, en débutant par une présentation sociographique de la ville, suivie de la description ethnographique des différentes situations sociales d'aide alimentaire observées par le biais de l'observation participante et des entretiens à structure ouverte. Nous y décrivons les types d'appauvrissement ayant contribué au recours à l'aide alimentaire des participants à l'étude, leur distance sociale des milieux d'aide alimentaire ainsi que l'impact de ce recours sur leur vie sociale. Cette section est suivie de l'analyse des entretiens permettant la mise au jour des représentations sociales de l'économie des personnes recourant à l'aide alimentaire dans la ville en croissance économique à l'étude. Divers éléments s'y révèlent, dont le rapport des usagers aux normes socio-économiques dominantes, leur appropriation sociale de l'aide alimentaire, les formes de réciprocité, les normes implicites qui se développent ainsi que, s'il y a lieu, la transformation du rapport qu'ils entretiennent à l'économie.

¹ Le concept de morphologie sociale a été défini par Durkheim et redéfini par Maurice Halbwachs de la façon suivante : « Durkheim s'est inspiré d'une vue plus systématique. Il proposait d'appeler morphologie sociale une étude qui porterait sur la forme matérielle des sociétés, c'est-à-dire sur le nombre et la nature de leurs parties, et la manière dont elles-mêmes sont disposées sur le sol, et, encore, sur les migrations internes et de pays à pays, la forme des agglomérations, des habitations, etc. » Halbwachs ajoute à celle-ci la constitution socio-symbolique de la vie sociale : « Nous avons tenté, pour notre part, de mettre en lumière, derrière les faits de population, des facteurs sociaux, qui sont en réalité des facteurs de psychologie collective, mal aperçus jusqu'ici, et sans lesquels, cependant, la plupart de ces faits demeureraient pour nous inexplicables. », Halbwachs, Maurice, La morphologie sociale, Paris, PUF, p.4 et 5

1 Chapitre 1 : L'aide alimentaire comme observatoire du phénomène de pauvreté

1.1 L'aide alimentaire en Amérique du Nord

La recherche concernant l'aide alimentaire étant souvent quantitative et axée sur la mesure de l'efficacité organisationnelle de diverses configurations d'aide alimentaire, peu d'études ont vu le jour concernant la manière dont est vécue l'aide alimentaire par les personnes en faisant l'usage social (Sabourin & al., 2000). L'usage social est défini dans cette recherche comme étant les normes sociales élaborées par les personnes et les groupes sociaux définissant l'utilité des biens et les manières de les utilisées donnant ainsi une valeur qualitative à ces biens, ici en l'occurrence les biens alimentaires.

Les recherches utilisant des questionnaires à choix de réponses ou à réponses courtes ne nous informent que de façon fort parcellaire quant aux raisons qu'ont les individus vivant de l'insécurité alimentaire de faire usage ou non des ressources d'organismes de charité telles que les services de provisions ou les soupes populaires et encore moins quant aux raisons les poussant à choisir un type d'aide plutôt qu'un autre ou ce qu'il en coûte à ceux-ci de devoir en faire usage.

Une large étude dirigée par Sabourin, parue en 2000, fut l'une des rares études d'importance qui porta une attention particulière à la voix des usagers d'aide alimentaire afin de mieux connaître leurs conditions d'existence sociale. C'est dans le but de comprendre l'enracinement social de l'aide alimentaire que fut entreprise cette recherche portant sur deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie. En effet, plusieurs manières existent pour chercher à comprendre le phénomène de l'aide alimentaire qui a connu une résurgence malheureusement impressionnante depuis les années 1980 au Québec, mais, également, dans un grand nombre de sociétés dites occidentales. L'analyse de Sabourin et *al.* (2000) consistait à saisir les régularités sociales qui se produisent à travers les activités d'aide alimentaire en

abordant cette question sociologique sous l'angle des relations sociales notamment celles qui s'élaborent à travers le recours à l'aide alimentaire.

Dans le cadre de la présente recherche, nous nous inspirerons du travail effectué par et Sabourin et *al.*, à travers des articles sur l'aide alimentaire chez nous au Québec, ailleurs au Canada et chez nos voisins américains, nous chercherons à identifier certaines régularités sociales de l'aide alimentaire contemporaine. Ce sera sous la forme d'une revue bibliographique que nous tenterons, dans ce chapitre, de mettre en commun ce que divers auteurs ont découvert sur la vie sociale qui se crée à travers l'aide alimentaire, sur l'enracinement social de cette activité qui participe à l'économie des sociétés contemporaines qu'est l'aide alimentaire. Nous entendrons par aide alimentaire toute forme d'activité organisée, publique ou privée, visant à offrir un supplément nutritionnel à des personnes en situation de pauvreté. Le phénomène de pauvreté lui-même sera conceptualisé ultérieurement dans le chapitre théorique et opérationnalisé dans l'analyse.

1.1.1 La transformation de l'aide alimentaire

Dans les sociétés industrialisées dites occidentales, l'aide alimentaire privée a connu un accroissement phénoménal depuis les années 1980, tant en ce qui concerne le nombre d'organismes offrant ce type d'aide qu'en ce qui concerne le volume de personnes n'arrivant pas à vivre la sécurité alimentaire (Bhattaral & al., 2005), définie par le Centre Canadien de politiques alternatives comme étant “[...]when all people, at all times, have physical and economic access to sufficient, safe and nutritious food to meet their dietary needs and food preferences for an active and healthy life” (Goldberg & Green, 2009, p.8). Selon Banques Alimentaires Canada, 4 millions de Canadiens auraient souffert en 2012 de l'insécurité alimentaire, mais seuls 1.8 millions de Canadiens utilisent chaque année les services des banques alimentaires (Food Banks Canada, 2014). Par ailleurs, la stratégie alimentaire du pays, ou sa quasi-absence, fut sévèrement blâmée par le Rapporteur spécial de l'ONU, en 2012, ciblant principalement le démantèlement du système de protection sociale et la dépendance envers les organismes privés fournissant de l'aide alimentaire comme filet de sécurité sociale,

remplaçant bien partiellement le rôle de l'État en la matière (Nations Unies, 2012). La situation n'est guère plus rose chez nos voisins du sud où Feeding America, le plus grand organisme à but non lucratif offrant de l'aide alimentaire aux États-Unis, estime à 1 sur 7 la proportion d'Américains ayant recours à leurs services (Feeding America, 2014).

Nombre d'auteurs en ont fait mention ; les années 1980 ont été une période de transformations majeures dans la configuration de l'économie mondiale et dans les orientations idéologiques économiques et politiques des pays de l'OCDE. Ces changements ont inévitablement eu des répercussions sur les systèmes de politiques sociales. (Déniger, 1996; White, 2008; Dufour, Noël, et Boismenu, 2001). Selon diverses études, l'augmentation majeure des besoins en aide alimentaire de charité dans les pays occidentaux depuis les années 1980 serait due à un ensemble complexe de changements structurels des États et des économies nationales. Ce qui inclut, mais ne se limite pas à la désindustrialisation et à la conséquente perte d'une large tranche d'emplois à faible qualification et à une rémunération régulière plus élevée correspondant au mode de vie des classes moyennes (Food Banks Canada, 2014), créant ainsi un bassin de main-d'œuvre inactive permettant à son tour aux entreprises de garder les salaires bas et les exigences élevées ainsi que la précarité des emplois, sous la forme de travail de contrats à temps partiel, de sécurité d'emploi déficiente, etc. Ainsi, s'il ne manque pas nécessairement d'emplois au Canada ou dans d'autres pays de l'OCDE, il manque certainement d'emplois stables à salaires décents (Déniger, 1996). Faisant face à ce besoin accru de soutien de la part de l'État, ce dernier répond, dans l'espoir d'éviter une augmentation des déficits publics, par le resserrement des critères d'éligibilité aux programmes sociaux tels l'assurance-emploi et l'aide sociale, et par la diminution des bénéfices accordés par ces mêmes programmes, réduisant doublement leur capacité de servir de filet de sécurité (Bhattaral & al., 2005; Feeding America, 2014; Food Banks Canada, 2014).

Dans cette configuration sociale, l'aide alimentaire est de moins en moins ponctuelle et de plus en plus institutionnalisée au point même de faire partie intégrante de la stratégie nationale canadienne de lutte à la pauvreté (Loopstra & Tarasuk, 2012) et de donner lieu à

l'existence d'énormes organismes privés de charité au sein desquels la machine marketing n'a parfois rien à envier à bon nombre de corporations (York, 2010). Au cours des années 1980, le paysage des organismes d'aide alimentaire change au Québec. Les organismes de charité à vocation religieuse ou d'origine religieuse, souvent associés à une paroisse comme la société Saint-Vincent-de-Paul ou l'Armée du Salut, qui étaient autrefois les seuls présents dans le paysage de l'aide alimentaire, sont maintenant accompagnés d'organismes communautaires laïques et de regroupements de citoyens issus du développement endogène² à la communauté. L'ensemble de ces organismes dans la plupart des régions du Québec s'approvisionne depuis les années 80 en denrées auprès des Moissons régionales au Québec qui prendront le nom par la suite de Banques alimentaires du Québec chapeautées par une Fédération. (Sabourin & al., 2000).

1.1.2 Types d'appauvrissement menant au recours à l'aide alimentaire

Tout comme les fonctions de l'aide alimentaire et les types d'organismes la fournissant ont changé au cours de l'accroissement de la demande depuis les années 1980, les usagers de ces services d'aide alimentaire sont eux aussi différents de la « clientèle » autrefois typique de l'aide alimentaire. Désormais, divers types d'appauvrissement donnent lieu à la nécessité de faire appel aux organismes d'aide alimentaire et la nouvelle réalité de la précarité du marché du travail et de l'effritement de la protection sociale étatique fait en sorte que personne n'est réellement à l'abri d'un appauvrissement grave. Un directeur d'usine peut, dans un intervalle d'à peine quelques années, se retrouver à faire usage d'aide alimentaire (Sabourin & Brochu, 2010). D'un autre côté, s'il fut un temps où les mères célibataires constituaient une part importante des usagers de l'aide alimentaire proportionnellement à leur pourcentage dans la société dans son ensemble, l'entrée massive des femmes sur le marché du travail et la mise en place de programmes gouvernementaux d'aide aux familles ont contribué à diminuer la vulnérabilité de cette tranche de la population à l'insécurité alimentaire.

² Le terme endogène est pris dans le sens de sa définition du dictionnaire Larousse : « Qui est produit par la structure elle-même en dehors de tout apport extérieur, par opposition à exogène : Un facteur de développement endogène. ».

Les types d'appauvrissement répertoriés par Sabourin & al. (2000) dans leur étude sont l'appauvrissement intergénérationnel, l'appauvrissement suite à une transition familiale ou du réseau primaire, l'appauvrissement suite à des problèmes de santé et à la désinstitutionnalisation, l'appauvrissement économique, par exemple dû à la désindustrialisation et à la dé-commercialisation, l'appauvrissement conjoncturel, par exemple en raison d'une situation inattendue venant créer une situation d'endettement et d'appauvrissement liée à une augmentation des responsabilités familiales, telle que l'entrée de membres supplémentaires à la charge de la famille. S'il y a vraisemblablement une variété de façons dont l'appauvrissement peut survenir dans la vie des personnes, il est important de mentionner que « les personnes impliquées dans l'aide alimentaire (usagers, bénévoles et responsables) dénotent par ailleurs une croissance des personnes ayant des problèmes strictement économiques parmi l'ensemble des usagers de l'aide alimentaire depuis les années 1990 » (idem, p.139). En outre, « [...] la distribution des types de trajectoires est liée à la morphologie sociale générale des espaces-temps de la pauvreté et à celle des milieux. [...] des trajectoires types [sont] plus présentes dans certains milieux [selon l']historicité de ces milieux et de leur localisation sociale dans la société québécoise. » (Idem, p. 134). Dès les années 80, un rapport du Conseil des affaires sociales intitulé « *Deux Québec dans un* » croisant l'ensemble des statistiques de l'État (économie, santé, criminalité, investissement, etc.) démontre que des régions et des milieux se sur-développent pendant que d'autres régions et milieux au Québec se sous-développent. Il ne s'agit pas uniquement de régions qui connaissent ce décalage, mais aussi, à l'intérieur même des régions, des villes centres connaissent un plus grand développement que les villes périphériques et les milieux ruraux qui, eux, connaissent une décroissance considérant l'ensemble des paramètres statistiques détenus par l'État québécois.

1.1.3 Configuration des services d'aide alimentaire et profils d'usagers

La diversité des situations d'appauvrissement et des personnes se retrouvant à faire usage de l'aide alimentaire permet de comprendre la variété des types d'organismes, mais aussi des services qui y sont offerts. Plusieurs études se sont intéressées à la comparaison des types

d'aide alimentaire dans le but de déterminer l'efficacité relative de chacun et beaucoup d'entre elles en sont venues à la conclusion que les différentes configurations de services d'aide alimentaire sont associées à des catégories différentes d'usagers (Roncarolo & al., 2014 ; Loopstra & Tarasuk, 2013; Martin & al., 2003; Sabourin & al., 2000). Aux États-Unis, par exemple, Martin & al. (2003) se sont questionnés quant au lien à faire entre la diminution graduelle de l'utilisation du principal programme public de sécurité alimentaire, le *Supplemental Nutrition Assistance Program (SNAP)*, et l'augmentation de l'usage des services charitables privés d'aide alimentaire. Outre les coupes successives ayant été effectuées dans le *SNAP* tant en ce qui a trait aux conditions d'admissibilité au programme qu'en ce qui concerne le niveau d'aide fournie (Bhattaral, 2005), plusieurs obstacles sont rencontrés par les citoyens cherchant à avoir accès au programme, tels que l'obligation de compléter de longs et compliqués formulaires et de se rapporter régulièrement à des fonctionnaires pour continuellement prouver leur admissibilité et leur bonne foi, et donc la nécessité d'obtenir un transport pour effectuer ces déplacements et répondre à ces exigences (Bhattaral, 2005; Martin & al., 2003).

L'obstacle principal à la propension des personnes de se prévaloir du *SNAP* semble, cependant, plutôt être lié à la stigmatisation sociale entourant le programme et la manière dont est perçue l'utilisation des coupons d'aide alimentaire (*food stamps*) (Bhattaral, 2005; Martin & al., 2003). Ainsi, l'étude de Martin & al. (2003) comparant les personnes utilisant le *SNAP* et celles utilisant plutôt les services privés d'aide alimentaire de charité a permis de constater que, chez certaines tranches de la population, le sentiment de stigmatisation sociale est moins important lorsque l'on fait usage d'aide alimentaire privée plutôt que du *SNAP* en raison de valeurs fortes en faveur de l'indépendance de l'individu face à l'État. Ce sentiment était spécialement exprimé par des aînés tandis que le sentiment opposé, c'est-à-dire préférer se prévaloir du système public d'aide alimentaire et percevoir l'aide alimentaire de charité privée comme étant faite pour aider des personnes plus en détresse que soi, était plutôt exprimé par des familles latino-américaines (Martin & al., 2003). Toutefois, il est important de préciser que, quelle que soit la configuration d'aide alimentaire choisie, il est courant que les utilisateurs de *SNAP* n'aient d'autre choix que d'aussi faire usage de charité privée et que, parallèlement, ceux qui se tournent préférentiellement vers les organismes de charité privés se voient d'abord

dirigés vers le *SNAP* s'ils répondent aux critères d'éligibilité (Martin & al., 2003; Feeding America, 2014).

Au Canada, il n'existe pas de programme gouvernemental équivalent au *SNAP* américain, c'est-à-dire visant spécifiquement l'aide alimentaire. Ce sont les programmes d'assistance sociale, de juridiction provinciale, qui sont chargés de fournir une aide monétaire suffisante aux personnes démunies. Cependant, alors que les statistiques des banques alimentaires canadiennes et québécoises indiquent que plus de 60% des usagers d'aide alimentaire sont prestataires d'assistance sociale (Les Banques alimentaires du Québec, 2014; Food Banks Canada, 2014) et que le rapporteur spécial des Nations Unies critique le fait que 59% des bénéficiaires d'aide sociale sont en situation d'insécurité alimentaire (Nations Unies, 2012), il n'est pas exagéré d'affirmer que l'aide sociale étatique est insuffisante pour garantir la sécurité alimentaire des plus démunis. Même en ce qui concerne l'assurance-emploi qui n'est pourtant pas conçue comme étant une aide gouvernementale de dernier recours, les réformes successives ayant été effectuées au cours des dernières décennies ont sévèrement réduit la protection offerte par le programme (Fortin & Bédard, 2015) et sa couverture n'empêche pas que 26% des ménages en situation d'insécurité alimentaire comptent sur cette dernière comme principale source de revenus (INSPQ, 2014). On pense ici, par exemple, à la situation des travailleurs saisonniers qui n'ont plus accès à l'assurance emploi. Bref, malgré l'absence d'un programme gouvernemental canadien visant spécifiquement la sécurité alimentaire comme le fait le *SNAP* aux États-Unis, il est possible de constater dans les deux cas une corrélation importante entre les coupes massives aux programmes sociaux étatiques et l'augmentation de la demande d'aide alimentaire privée (Goldberg & Green, 2009; Curtis & McClellan, 1995; Bhattaral & al., 2005).

Pour en revenir aux différentes configurations de services d'aide alimentaire et aux observations les associant à différentes catégories d'usagers, si des préférences différenciées pour l'aide alimentaire privée ou publique ont été constatées (Martin & al., 2003), ce fut aussi le cas entre les différents types d'aide alimentaire de charité privés. Établissons d'abord le fait

que l'aide alimentaire privée, au Canada, par exemple, comprend des services d'aide alimentaire fort diversifiés : les soupes populaires, les services de distribution de colis, les cuisines collectives, les services de petits déjeuners dans les écoles, les jardins communautaires et souvent une combinaison de plusieurs de ces services (Sabourin & al., 2000; Adam & al., 2015; Loopstra & Tarasuk, 2012; *ibid.*, 2013). Chacune de ces offres de services a ses propres particularités et est davantage susceptible de rejoindre certains groupes de personnes. Les soupes populaires, pour commencer, offrent généralement plusieurs fois par semaine, parfois plusieurs fois par jour, des repas préparés destinés à être consommés sur place à la manière d'un restaurant. Bien entendu, comme les repas sont consommés sur place par les usagers, ces derniers sont davantage en contact les uns avec les autres et avec le personnel de l'organisme que, par exemple, dans le cas d'un service de distribution de colis de nourriture où les usagers rencontrent les travailleurs de l'organisme séparément et ne restent dans l'endroit que le temps d'obtenir le colis de nourriture. Généralement, il s'agit également d'un service dont une même personne ne peut bénéficier plus de quelques fois par mois, sauf exception, ce qui rend compte aussi du peu de socialisation qu'entraîne cette fréquentation pour les usagers. Quant aux cuisines collectives et aux jardins communautaires, ces activités permettent effectivement davantage le développement de relations sociales entre les usagers, mais il semblerait aussi qu'il s'agisse là d'activités d'aide alimentaire qui répondent à des besoins et des groupes sociaux forts différents de ceux auxquels répondent les soupes populaires et la distribution de colis (Sabourin & al., 2000 ; Loospra & Tarasuk, 2013 ; Adam & al., 2015).

D'abord, les observations d'Adam & al. (2015), faites au cours d'une recherche sur la sécurité alimentaire à Montréal, indiquent que les usagers des services traditionnels d'aide alimentaire, soit les soupes populaires et les services de distribution de colis, constituaient en majorité une population plus précaire et ayant des besoins urgents d'aide alimentaire, tandis que les personnes participant à des services alternatifs visant à développer la sécurité alimentaire à long terme, comme les cuisines collectives et les jardins communautaires, répondaient plutôt à un besoin de participation citoyenne et d'apprentissage de capacités liées à l'autonomie alimentaire des individus. Les services alternatifs d'aide alimentaire, cependant,

sont largement moins bien connus de la population que les services traditionnels et, par conséquent c'est souvent leur manque d'accessibilité, autant au niveau de l'information disponible que du nombre d'endroits offrant ce type de services, qui était critiqué par les personnes en situation d'insécurité alimentaire n'ayant pas recours aux services (Loopstra & Tarasuk, 2013). Les personnes contactées dans le cadre de l'étude d'Adam & al (2015), toutefois, rejetaient tout autant les services traditionnels d'aide alimentaire. Ceci indique principalement que ces services ne rejoignent pas adéquatement leurs besoins, poussant les auteures à conclure que, si les services d'aide alimentaire traditionnels ou alternatifs ne peuvent répondre aux besoins des personnes qui, clairement, sont en situation d'insécurité alimentaire, aucune solution ne peut être viable si elle ne s'attaque pas directement au problème sous-tendant l'aide alimentaire : la pauvreté (Loopstra & Tarasuk, 2013).

Malgré cela, certaines observations peuvent être faites concernant les personnes ayant effectivement recours à des services d'aide alimentaire. Parmi les services d'aide alimentaire dits traditionnels, des différences marquées peuvent également être observées entre les usagers des soupes populaires et ceux des services de distribution de colis. Les soupes populaires ont tendance à attirer davantage des hommes seuls et des personnes d'âge moyen et âgé dans les très grandes agglomérations urbaines, tandis que les services de distribution de colis semblent plutôt être utilisés par des familles monoparentales menées par des femmes ainsi que des immigrants et des familles traditionnelles (Les Banques alimentaires du Québec, 2014). Les personnes seules, et particulièrement les personnes âgées vivant seules, ont souvent de la difficulté à s'alimenter de manière régulière, car manger est, pour eux aussi, une activité de nature sociale. Il peut s'agir là d'une des raisons de leur préférence pour les soupes populaires plutôt que les services de distribution de colis : le moment de la journée où l'on se rend à la soupe populaire permet à la fois de structurer la journée et d'offrir une occasion d'interaction sociale et on peut éviter la tâche de devoir cuisiner pour soi-même uniquement. Les familles et les personnes issues de l'immigration, au contraire, peuvent préférer la plus grande latitude en matière d'horaires et de choix de repas que permettent les services de distribution des colis sans compter que ces personnes ont généralement un horaire plus structuré par les contraintes familiales et contenant davantage d'occasions d'interactions sociales. Par ailleurs, il y a des

différences entre les grandes agglomérations urbaines du Québec et l'utilisation des ressources d'aide alimentaire. En région, on rencontre plus de familles aux soupes populaires (Sabourin & al., 2000).

1.1.4 L'aide alimentaire conçue comme dépannage ou la négation des besoins réels

Actuellement, l'accès à une alimentation suffisante et adéquate n'est pas conçu comme étant un droit et cela a un impact majeur non seulement dans l'élaboration et l'application des politiques sociales, tel que mentionné précédemment, mais aussi directement dans le quotidien des usagers de l'aide alimentaire par le biais de la perception de ceux qui traitent avec eux au quotidien : les travailleurs et les bénévoles d'organismes d'aide alimentaire. Une étude ethnographique fort intéressante de Tarasuk et Eakin concernant des banques alimentaires ontariennes, publiée en 2002, faisait état de la manière dont les travailleurs et les bénévoles d'organismes d'aide alimentaire percevaient l'objectif de l'aide alimentaire fournie et la manière dont cette perception influençait les politiques des organismes et le traitement réservé aux usagers. Les auteurs décrivent la compréhension qu'ont des travailleurs et bénévoles d'organismes d'aide alimentaire en Ontario de leur travail et de la mission des banques alimentaires comme étant un moyen de pallier à un besoin aigu et immédiat de nourriture ou encore comme étant un supplément pour une alimentation inadéquate (Tarasuk & Eakin, 2002). Il est connu que l'aide alimentaire de charité ne peut constituer une manière d'atteindre la sécurité alimentaire (Adam & al., 2015; Food Banks Canada, 2014; Berner & al., 2008; Leblanc & al., 2005) et il semble que les travailleurs et bénévoles des organismes en soient tout à fait conscients et expliquent cette situation par le caractère incontrôlable et fortement variable des donations de nourriture au moyen desquelles les organismes tirent la partie majeure de leur inventaire (Tarasuk & Eakin, 2002).

Toutefois, cette compréhension pragmatique du rôle des banques alimentaires a une influence considérable sur tous les aspects de l'aide alimentaire de charité, du moins dans les cas étudiés par Tarasuk et Eakin. Le rôle des banques alimentaires devient en effet dissocié des véritables besoins des usagers en nourriture, puisque si l'aide fournie n'est qu'un supplément ou un soulagement immédiat et temporaire de la sensation de faim, on ne cherche pas à combler essentiellement les besoins en nourriture des usagers et l'on assume que quelque peu de nourriture que ce soit sera déjà une amélioration de leur situation. C'est là le raisonnement de base du fonctionnement général de beaucoup de banques alimentaires outre les objectifs écologiques d'éviter le gaspillage : peu ou pas de choix offerts aux usagers quant aux types d'aliments reçus, une quantité de nourriture prédéterminée et un calendrier peu ou pas flexible par personne, des politiques visant à donner quelque chose à chaque personne demandant de l'aide, même si cela signifie une réduction considérable de la quantité offerte à chacun, etc. (Tarasuk & Eakin, 2002). Il est donc facile de comprendre que cette perception de l'aide alimentaire comme soulagement immédiat de la faim ou comme supplément à une alimentation insuffisante peut mener à l'idée selon laquelle n'importe quelle aide, en quantité même infime, est préférable à l'absence complète d'aide et à ce que les travailleurs et bénévoles s'attendent à ce que les usagers soient reconnaissants de ce qu'ils reçoivent (Tarasuk & Eakin, 2002). C'est là, encore, que cette perception de l'aide alimentaire affecte la manière dont elle sera vécue par les usagers puisque l'on s'attendra à de la gratitude de leur part même si leurs besoins sont loin d'être satisfaits et que, s'ils ne démontrent pas une telle gratitude ou, au contraire, font savoir que leurs besoins alimentaires ne sont pas satisfaits, les travailleurs et bénévoles pourraient les juger sévèrement. Pire encore, si un usager particulièrement en besoin tentait de contourner les règles de la banque alimentaire pour obtenir davantage ou plus souvent de nourriture, l'étiquette de « fraudeur » lui serait accolée et il pourrait se voir banni du réseau de banques alimentaires, désormais associé à la catégorie du « mauvais » pauvre dont nous avons fait mention précédemment (Tarasuk & Eakin, 2002). Les travailleurs et bénévoles des organismes d'aide alimentaire ne sont pas les seuls à être influencés par cette rhétorique : les usagers participent eux aussi à ce clivage entre eux (Sabourin & Brochu, 2010).

On en oublie également, en ostracisant les usagers qui tentent d'obtenir plus de vivres que ce qu'on leur alloue, qu'il s'agit là de l'expression manifeste de leurs besoins non pourvus : « The dissociation of food distribution from need and the suppression of evidence of unmet need among clients through the discourse of abuse and gratitude effectively rendered clients' food needs invisible. » (Tarasuk & Eakin, 2003, p.1512). L'imperceptibilité des besoins réels des besoins des usagers d'aide alimentaire due à la rhétorique entourant la fonction des banques alimentaires existe aussi dans plusieurs pays occidentaux, dont aux États-Unis où *Feeding America* se targue de « nourrir » 1 Américain sur 7 (Feeding America, 2014). Quelle quantité de nourriture cet organisme, dont la machine publicitaire est vertigineuse, dispense-t-il vraiment aux usagers ? Ces derniers se considèrent-ils « nourris » par *Feeding America* ? La même question peut se poser dans le domaine public, avec le *SNAP*, par exemple, où la prestation pour une personne atteignant minimalement les critères d'éligibilité n'est que de 10\$ par mois (Bhattaral & al., 2005). Étudier l'aide alimentaire, c'est, aussi et surtout, s'intéresser aux besoins sociaux des gens et à leur perception du degré auquel ces besoins sont comblés.

1.2 L'idéologie libérale et la pauvreté

1.2.1 L'individu responsable, autonome et productif

L'idéologie des gouvernants d'un État est d'une importance cruciale dans la manière dont les problèmes sociaux sont définis, de même que « les politiques publiques, et en particulier les politiques sociales, ne sont pas neutres et véhiculent des normes institutionnelles ou culturelles susceptibles d'induire des images et des statuts dépréciatifs pour certains groupes; il existe aussi des enjeux en termes de reconnaissance » (Dang & Zajdela, 2009: 339) Selon la typologie des États-Providence d'Esping-Anderson, le Canada, tout comme les États-Unis, fait partie des États de type libéral (Esping-Anderson, 1999) et les valeurs les plus importantes de l'idéologie de ce type d'État sont la liberté et la responsabilité individuelle. L'unité de base de la société y est l'individu et chaque individu est considéré comme responsable de ses propres choix rationnels et des conséquences de ses choix (Dang & Zajdela, 2009). Appliquée à la

situation d'une personne appauvrie se retrouvant à avoir recours à des services de charité d'aide alimentaire, la logique de responsabilité individuelle implique la supposition que cette personne a dû, à un moment ou à un autre, faire de mauvais choix qui l'ont conduite à cette situation (Carson, 2013). Les mauvais choix en question pourraient avoir été le décrochage scolaire, une préférence marquée pour l'oisiveté plutôt que le travail acharné ou peut-être encore un caractère faible favorisant les dépendances à la drogue ou l'alcool et ainsi de suite. Quels qu'ils soient, ce sont les choix de l'individu qui, selon cette idéologie, l'auraient mené à cette situation d'appauvrissement et de dépendance à l'État et aux donations supplémentaires des bons contribuables. Comme la responsabilité individuelle est une valeur centrale de l'idéologie libérale, le problème est en effet défini comme étant d'avoir échoué à atteindre et à conserver l'autonomie à laquelle on s'attend de la part des individus responsables d'eux-mêmes (Dang & Zajdela, 2009). Cette idéologie de responsabilité individuelle des citoyens participe à justifier que les prestations d'aide sociale soient si faibles qu'il est impossible d'en vivre décemment (Les Banques alimentaires du Québec, 2014; Food Banks Canada, 2014; Rideout & al., 2007). C'est cette idéologie qui justifie que l'aide alimentaire soit offerte de manière charitable, plutôt que d'être considérée comme un droit fondamental de chaque citoyen, tel que recommandé, entre autres, par le Rapporteur Spécial de l'ONU et par le Centre canadien de politiques alternatives (Nations Unies, 2012; Goldberg & Green, 2009)

Il y a aussi, intimement liée à l'idéologie de l'individu responsable, la création d'une distinction artificielle entre les « bons » et « mauvais » pauvres qui existe dans le discours dominant des sociétés capitalistes de type libéral (Dang & Zajdela, 2009; Sassier, 1990). Qui plus est, la distinction entre « bon » et « mauvais » pauvres est utilisée par les usagers d'aide alimentaire eux-mêmes pour justifier leur recours à l'aide alimentaire. Par exemple, le « bon » pauvre est reconnaissant de ce qui lui est donné et ne gaspille rien : il ne dépense pas le peu d'argent qu'il possède pour des items non essentiels ou dommageables pour la santé, comme la drogue, l'alcool ou le tabac, il prend soin de ses enfants ou autres proches et, surtout, il est travaillant et essaie fort de devenir indépendant économiquement (Sabourin & Brochu, 2010; Dang & Zajdela, 2009). Celui-là, au contraire du « mauvais » pauvre, mérite qu'on l'aide. Le fort besoin ressenti par les usagers d'aide

alimentaire, lorsqu'interviewés à propos de leur trajectoire vers l'aide alimentaire, de développer un discours justifiant leur recours à cette aide et aux autres formes de redistributions sociales à partir de certains éléments de la rhétorique du « bon » pauvre démontre le degré d'intériorisation de certains éléments d'un schème individualisant de la pauvreté. À nouveau, cela nous renvoie à l'individualisation de la question de la pauvreté, obscurcissant les causes structurelles et sociales de l'appauvrissement (Carson, 2013; Rideout & al., 2007).

1.2.2 « Envisagez d'autres options »

Lorsqu'un citoyen effectue une recherche sur Internet pour s'informer sur les programmes d'aide sociale et de solidarité sociale du Québec, l'un des premiers conseils lui étant prodigués est « Envisagez d'autres options », en caractères bien gras, juste après le rappel encadré leur indiquant que « LE TRAVAIL, C'EST PAYANT ! ». Les sections « Trouver un emploi » et l'outil « SimulRevenu », sections qui informent de la manière dont occuper un emploi est plus payant pour un citoyen que d'être bénéficiaire de l'aide sociale, précèdent le contenu renseignant le citoyen sur l'objet de sa recherche (Gouvernement du Québec, 2016). Il est ainsi sans équivoque que les programmes d'aide sociale et de solidarité sociale du Québec représentent des aides financières de dernier recours et le site web offrant les renseignements concernant ces programmes ne manque pas de le rappeler. Le projet de loi 70, prévoyant la nouvelle mouture de réforme de l'aide sociale, abonde dans le même sens en instaurant l'obligation des nouveaux demandeurs d'aide sociale jugés aptes à l'emploi de participer à un programme d'employabilité et d'accepter toute offre d'emploi jugée convenable par les administrateurs du programme, sans quoi ceux-ci pourraient voir leur prestation réduite de 623\$ à 399\$ par mois pour une personne seule.

Il ne s'agit que de quelques-uns des éléments donnant à croire que les programmes d'aide sociale du Québec tendent de plus en plus vers des politiques d'activation de type « work first » alors que les politiques d'activation visant une intégration à long terme avaient davantage cours auparavant. Le terme « État actif » implique un passage de la prise en charge étatique de la population à une population active et autonome (Cassiers, Pochet & Vielle, 2005)

(Eichhorst, Kaufmann, Konle-Seidl, 2008). Au Québec, l'adhésion à cette idée d'État social actif et l'adoption de politiques d'activation est explicite dans divers documents officiels dont cet extrait tiré de l'énoncé de mission d'Emploi-Québec : « L'intervention d'Emploi-Québec s'inscrit dans la perspective selon laquelle le travail est le premier moyen de réduire la pauvreté et d'assurer l'autonomie financière ainsi que l'insertion sociale des personnes aptes au travail. Emploi-Québec estime que la participation au marché du travail du plus grand nombre de ces personnes s'avère essentielle pour permettre au Québec de relever avec succès le défi que posent la faible croissance et le vieillissement de la population à l'égard du développement économique et, par conséquent, du niveau de vie des Québécoises et des Québécois. » (Emploi-Québec, 2015)

Les politiques d'activation consistent donc en un ensemble de mesures, qui peuvent être incitatives ou répressives, visant à diminuer le pourcentage de la population inactive au profit de la population active (Eichhorst, Kaufmann, Konle-Seidl, 2008). Si leur but est de faire en sorte que le travail soit toujours l'option la plus intéressante économiquement, on identifie généralement deux conceptions des politiques d'activation : les politiques de type « work first » dont le but premier est qu'une personne obtienne un emploi, quel qu'il soit, aussi rapidement que possible et les politiques visant une intégration à long terme de l'individu au sein de la société et du marché du travail (Eichhorst, Kaufmann, Konle-Seidl, 2008). Les stratégies identifiées à chaque conception sont elles aussi différentes. La première implique souvent des mesures telles que l'obligation de travailler afin de recevoir des prestations d'aide sociale, l'obligation de participer à des formations et une diminution considérable des prestations d'aide sociale, par exemple, tandis que la seconde favorise les primes au travail, les programmes de développement de l'employabilité, de l'aide à la recherche d'emploi, etc. (Eichhorst, Kaufmann, Konle-Seidl, 2008).

Plusieurs raisonnements, implicites et explicites, sous-tendent les politiques d'activation destinées aux prestataires d'assistance sociale. D'abord, et cela concerne les politiques d'activation en général, il y a la supposition selon laquelle les programmes sociaux

généreux peuvent eux-mêmes être une cause du non-emploi et de la dépendance des personnes envers l'État et, par conséquent, de la perpétuation de la pauvreté et de l'inactivité (Dufour, Noël & Boismenu, 2001 ; Dang & Zajdela, 2009). On cherche donc à favoriser la responsabilisation des individus et leur autonomie économique dans l'ensemble de leur vie sociale en rendant plus conditionnelle cette aide collective et en exigeant des efforts, sous diverses formes, de la part des prestataires. De ceci découle également une logique qui n'est pas née d'hier, c'est-à-dire celle qui veut qu'il y ait une distinction entre les « bons » et les « mauvais » pauvres³, entre ceux qui cherchent à devenir actifs et indépendants et les autres qui ne font pas d'efforts pour contribuer à la société (Dang & Zajdela, 2009).

D'une part, cette supposition dissimule largement les causes structurelles du non-emploi, telles la stagnation économique du pays, la précarisation de l'emploi et la surqualification professionnelle, causes qui sont de plus en plus responsables des difficultés d'intégration au marché du travail pour de larges tranches de population (Déniger, 1996 ; Fligstein, 1997). L'insistance sur les « lacunes » du profil socioprofessionnel des personnes en situation de pauvreté est questionnable. Il semble que la définition du problème, c'est-à-dire la dépendance des prestataires d'assistance sociale envers l'État, compromet une compréhension du problème de non-emploi de ceux-là. On pointe plutôt sur les individus la responsabilité de leur situation en leur offrant de les aider à développer leur employabilité, ce qui peut effectivement s'avérer efficace dans le cadre de certains programmes, pour certaines catégories de personnes, mais ne touche pas à la racine du problème de précarisation des emplois et contribue à stigmatiser davantage une population lourdement stigmatisée.

Il y a là supposition que ces personnes sont inactives et ne possèdent possiblement pas le « sens du travail », qu'elles n'ont pas assimilé la valeur sociétale qu'est le travail. Ce faisant, on ajoute à leur exclusion du marché du travail une exclusion sociale et morale, les stigmatisant aux yeux de la population « vaillante » (Dang & Zajdela, 2009). Cette définition

³ Pour une histoire de l'usage du terme pauvreté voir Philippe Sassier, *Du bon usage des pauvres*, Paris, Fayard, 1990, 450p.

du problème, en mettant la faute sur les prestataires d'assistance sociale, vient inévitablement contrecarrer les efforts déployés pour atteindre l'objectif d'intégration sociale et professionnelle à long terme des personnes appauvries économiquement (Boismenu, Dufour & Noël, 2001). On cherche à favoriser leur intégration, mais on les désigne dès le départ comme inemployables et l'on nourrit les préjugés envers ces personnes en insinuant que les valeurs mêmes de la société libérale (éthique de travail, responsabilité individuelle, et autonomie) leur font défaut (Dang & Zajdela, 2009). On crée des programmes visant à les intégrer, mais ces mêmes programmes les désignent comme méritant leur exclusion.

Tel que Dang & Zajdela (2009) le soulignent avec justesse :

« Injustice économique et injustice culturelle interagissent et il est nécessaire d'analyser leur imbrication et le regroupement de leurs effets. Les dénis de reconnaissance s'accompagnent souvent de distribution inique et certaines politiques de redistribution véhiculent des normes, des valeurs et des modèles d'interprétation qui affectent le statut social et l'identité des individus ». (p.340)

1.3 Conclusion et questions de recherche

Cette revue de littérature concernant l'aide alimentaire contemporaine permet de constater les types de sujets ayant été abordés jusqu'à maintenant dans la recherche et la difficulté que l'on peut avoir à trouver des études portant directement sur la perception des usagers eux-mêmes du recours à l'aide alimentaire et ce qu'ils et elles vivent à travers cette trajectoire de recours à l'aide alimentaire. Suite à cette analyse bibliographique, nous connaissons mieux certaines des racines de l'augmentation majeure du besoin et de l'offre en aide alimentaire de charité depuis les dernières décennies et sommes en mesure de comprendre la variété des types d'appauvrissement pouvant mener au recours à l'aide alimentaire. Accompagnant cette variété de types d'appauvrissement se trouvent des profils d'utilisateurs forts différents ayant des besoins et des préférences tout aussi distinctes en ce qui concerne les configurations des services d'aide alimentaire, du privé au public, du religieux au communautaire, des tables populaires aux distributions de colis, des services traditionnels aux services alternatifs.

Tout aussi essentielles à notre connaissance de l'aide alimentaire sont les raisons faisant en sorte que des gens en situation d'insécurité alimentaire refusent de demander de l'aide de quelque configuration que ce soit jusqu'à ce que la situation soit plus que désespérée. Puis, ce sont les usages sociaux de l'aide alimentaire qui, selon les différents espaces-temps de la pauvreté, peuvent donner une dynamique tout à fait différente à deux organismes d'aide alimentaire de même configuration technique, par exemple. Enfin, les effets de la rhétorique de l'individu responsable, même au cœur de la société civile, dans les organismes communautaires, nous rappellent que personne n'est imperméable à l'idéologie néolibérale dominante dans les sociétés capitalistes occidentales et que les meilleures intentions, par exemple une politique d'organisme d'aide alimentaire selon laquelle il faut donner à tous, même si on ne donne que très peu, peuvent avoir des effets néfastes inattendus.

Il reste beaucoup à apprendre sur la manière dont l'aide alimentaire existe aujourd'hui et, surtout, sur la manière dont le recours se vit au quotidien par les usagers. Si, comme nous l'avons vu précédemment, les configurations d'aide alimentaire traditionnelles, soit les soupes populaires et les organismes faisant de la distribution de colis de nourriture, ont été explorées et considérées comme peu efficaces pour réduire l'insécurité alimentaire (Loosptra & Tarasuk, 2013), beaucoup d'initiatives de ce type sont malgré tout développées afin de tenter de faire face à l'appauvrissement croissant généré par les compressions dans les politiques publiques. La manière dont ces initiatives de sécurité alimentaire sont vécues par leurs usagers est encore dans l'ombre pour le moment.

Dans le cadre de la présente recherche, nous tenterons de mettre en lumière les effets du recours à l'aide alimentaire sur la vie sociale et économique des personnes en faisant usage. En quoi le recours à l'aide alimentaire traditionnelle permet-il une appropriation sociale de la vie économique suite à un appauvrissement ou, au contraire, renforce-t-il l'expropriation de l'individu hors de la sphère économique et plus généralement de leur vie sociale ? Ce concept d'appropriation sociale de l'aide alimentaire est défini dans le prochain chapitre

2 Chapitre 2 : Cadre conceptuel

2.1 Stigmatisation et distance sociale

Pour comprendre les pratiques d'aide alimentaire, il faut également aussi prendre en compte les raisons pour lesquelles on estime que plus de la moitié des ménages en situation d'insécurité alimentaire ne font pas usage des services d'aide alimentaire (Food Banks Canada, 2014 ; Loopstra & Tarasuk, 2012) et de déterminer quels sont les groupes les plus à risques de vivre de l'insécurité alimentaire, même grave, sans demander de l'aide. Parmi les causes les plus couramment citées pour lesquelles des personnes en situation d'insécurité alimentaire ne font pas appel aux services de charité disponibles, la méconnaissance de l'offre de services et la difficulté d'accès, principalement en ce qui concerne le transport, faisaient partie des problèmes techniques les plus importants (Food Banks Canada, 2014; Loopstra & Tarasuk, 2012).

Le sentiment de stigmatisation et de honte entourant l'utilisation de services d'aide alimentaire, maintes fois pointé du doigt pour expliquer la non-participation des personnes (Loopstra & Tarasuk, 2012 ; Sabourin & al., 2000 ; Food Banks Canada, 2014 ; Sabourin & Brochu, 2010), est toutefois une question plus complexe dans la compréhension que l'on a de la manière dont est vécue l'aide alimentaire. L'aide alimentaire est vue comme le tout dernier des recours, à un point tel que l'on est prêt à tolérer longtemps la faim, à se priver de nourriture pour en donner à ses enfants jusqu'au moment où l'on arrive plus à leur offrir même le strict minimum, ce moment où même réfléchir devient impossible. Il est clair que, pour aller si loin dans les sacrifices afin d'éviter l'aide alimentaire, cette dernière doit être très fortement en contradiction avec les normes régissant sa vie et avec les aspirations pour soi-même. Par ailleurs, il est intéressant de constater, comme le fait Food Banks Canada dans son rapport annuel de 2014, que si la source principale de revenu est l'emploi pour 62% des Canadiens en situation d'insécurité alimentaire, ce n'est là le cas que de 20% des Canadiens faisant usage de banques alimentaires. Selon l'analyse qu'en fait Food Banks Canada (2014), il s'agirait là d'un signe indiquant que les travailleurs en situation d'insécurité alimentaire, même grave,

sont moins susceptibles de faire appel aux services charitables d'aide alimentaire que ceux tirant leur revenu de l'aide sociale. Il s'agit également là d'une mise en évidence supplémentaire de la sévérité de la situation précaire des ménages vivant de l'aide sociale (Nations Unies, 2012).

L'imposante recherche de Sabourin, Hurtubise et Lacourse (2000) portant sur l'enracinement social de l'aide alimentaire dans deux grandes régions du Québec, apportait d'ailleurs un nouvel éclairage sur la manière dont est vécue l'aide alimentaire par les usagers et visait « [...] à retracer dans quelles situations sociales les comportements sociaux des personnes ayant recours à l'aide alimentaire se transforment, leur ouvrant ainsi de nouvelles possibilités d'existence concevables et réalisables ou, à l'inverse, dans quelles conditions sociales se limitent leurs possibilités d'existence. » (Sabourin & *al.*, 2000, p.32). Par exemple, il est parfois possible d'établir une corrélation entre une expérience moins stigmatisante et difficile à vivre de l'aide alimentaire et le fait d'avoir grandi dans un milieu où les situations de pauvreté sont usuelles et dans un entourage ne faisant pas ou n'ayant pas toujours fait partie de la population dite active, de vivre dans une localité où les services charitables d'aide alimentaire sont endogènes au milieu et sont situés dans des bâtiments visibles, faisant partie de la localité plutôt que d'en être exclus, etc. Les personnes dont l'inscription sociale précédente est fortement distanciée des espaces sociaux identifiés à la pauvreté sont à risque de souffrir d'insécurité alimentaire grave et, malgré cela, de ne pas recourir à l'aide alimentaire en raison des sentiments de honte et de stigmatisation potentiellement plus grands que chez ceux pour qui la situation d'appauvrissement menant au recours à l'aide alimentaire constitue un prolongement de l'expérience sociale connue jusque-là. L'expérience elle-même du recours à l'aide alimentaire peut également s'avérer plus difficile à accepter : « Plus la distance sociale est forte entre l'espace identifié à la pauvreté et l'inscription sociale précédente de la personne qui recourt au « don » alimentaire, plus cette situation entraîne un état de crise existentielle et, par conséquent, une transformation du rapport au monde et à l'économie. » (Sabourin & Brochu, 2010, p.156).

La pauvreté, telle que nous l'entendons dans ce texte, n'est pas définie de manière positive,

fonder exclusivement sur des données macro-sociales telles le font la mesure du panier de consommation ou des seuils de faible revenu. Nous adoptons plutôt une posture analogue à celle de Rahnema (1991), qui caractérise le phénomène de pauvreté en mettant de l'avant son irréductibilité sociale :

« Indépendamment des nombreuses façons dont est perçue la pauvreté, la construction sociale dont elle fera l'objet (dans les différentes sociétés) comportera inévitablement les facteurs suivants : un certain nombre de faits ou de «matérialités»; la perception dont le sujet lui-même a de son état; le regard des autres sur cet état et, enfin, les divers espaces- temps qui influencent et définissent les trois premiers ensembles d'éléments. Les faits ou « matérialités » sur lesquels reposent diverses structures de la pauvreté, sont les « choses » dont le manque est perçu comme pauvreté ; ces manques, insuffisances ou privations peuvent être de nature immatérielle et existentielle, ou de nature matérielle. À la première catégorie appartiennent des facteurs généraux ou existentiels tels que l'incapacité pour une personne d'atteindre ses objectifs, le manque de chance ou de confiance en soi, le fait de n'être pas respecté ou aimé par les autres, d'être négligé ou abandonné, etc. Quant à la liste des facteurs matériels, elle pourrait comprendre la discrimination, l'inégalité, certaines formes d'oppression, de domination politique ou autre, l'absence de droits, le fait de manquer d'un minimum de « biens nécessaires », en particulier ce qui serait indispensable à la survie économique ou biologique, telle que cela est défini par la culture particulière de chacun. Ce sont aussi toutes les autres formes de privation – misère, faim, malnutrition, le fait d'être sans logis, d'être en mauvaise santé, l'exclusion des possibilités d'éducation et d'apprentissage, etc. [...] Les matérialités mentionnées sont, bien entendu, essentielles à la compréhension de la pauvreté dans ses différentes perceptions. Pourtant, aucune d'entre elles ne devrait être confondues ou identifiées avec le concept lui-même, car c'est seulement lorsqu'un sujet perçoit un de ces aspects ou une combinaison de ces matérialités comme une expression de pauvreté que celles-ci acquièrent la signification particulière que l'on attache à ce mot. Et cette perception est une affaire tout à fait personnelle et socio-culturelle. En fait, elle fait partie de la perception du monde qu'a le sujet et de sa perception de sa place dans le monde. [...] La perception qu'ont les pauvres de leur condition est inévitablement influencée par le regard que les autres posent sur eux. Les deux perceptions sont cependant rarement identiques. [...] Les regards différents posés sur les pauvres ont conduit essentiellement à deux types de réactions. La première représente des formes d'intervention directe ou indirecte, basées sur des motivations sociales, culturelles ou éthiques, telles que la charité, l'assistance, l'éducation, le confinement, la répression, etc. La seconde est fondée sur des philosophie de non-intervention, justifiées soit par la conviction qu'il ne faut rien faire pour les pauvres, car ils « méritent » en un certain sens leur conviction, soit par l'idée qu'il n'y a rien à faire, car toutes les formes d'intervention produisent en définitive des résultats négatifs ou ne produisent aucun changement dans leur vie. Alors que les trois dimensions que nous venons de voir sont en interaction pour donner forme à l'idée de pauvreté, elles sont elles-mêmes influencées par les espaces-temps auxquels elles appartiennent. Cela explique le fait que, dans différentes communautés et à différentes époques, les mêmes aspects matériels sont perçus, classés et hiérarchisés de façon différente, tant par ceux que l'on traite de pauvres que par la société en général. » (p.10-13).

Cette définition permet de comprendre que si les matérialités, ou les lacunes en la matière composent une part importante du phénomène de pauvreté, la perception qu'a le sujet lui-même de sa situation, ainsi que la perception qu'ont les autres de cette personne, sont également des éléments essentiels à la définition d'une situation de pauvreté. Le concept d'appropriation sociale du recours à l'aide alimentaire et plus généralement de leurs conditions d'existence sociale des personnes utilisant ces services trouve son sens dans cette définition de

la pauvreté qui implique de tenir compte des catégories et raisonnements sociaux qu'opèrent ses personnes pour donner sens à leur vie formant un modèle concret de connaissance⁴. De plus, ces perceptions sociales faites de catégories et de raisonnements définissent les normes de consommation⁵ et, par extension, les matérialités perçues comme manque essentiel pour s'inscrire dans la vie sociale. L'époque et le lieu où se déroulent ces interactions englobent finalement et établissent une situation sociale de pauvreté, puisqu'en dehors de la pauvreté absolue, c'est-à-dire celle qui ne permet aucune reproduction biologique ou sociale, toute pauvreté renvoie à la configuration sociale des sociétés selon Rahnema (1991). Elle n'est pas relative, mais fondée socialement. Avoir l'habileté sociale de lire dans une société qui prescrit par écrit les médicaments n'est pas relatif, mais devient une nécessité de l'existence. C'est donc dire que la présence ou non de pauvreté comme phénomène social par nature relationnelle dans une localité et/ou dans l'entourage d'une personne ou bien dans l'expérience de vie de cette personne peut largement influencer la manière dont celle-ci perçoit sa propre situation d'appauvrissement (Rahnema, 1991), les probabilités qu'elle ait recours à l'aide alimentaire et à quel niveau de gravité est effectivement sa situation (Food Banks Canada, 2014) ainsi que la manière dont sera vécue mentalement cette expérience de recours à l'aide alimentaire (Loopstra & Tarasuk, 2012).

Est-ce à dire qu'aujourd'hui, suite à l'affaiblissement du filet social étatique, dans le contexte de l'appauvrissement menant à l'insécurité alimentaire d'une personne, certains éléments de socialisation et d'identification sociale pourraient s'avérer des outils lorsque les conditions d'existences changent ? Car, il faut bien le préciser, le don n'est pas un mode économique valorisé dans les sociétés capitalistes :

« Il va sans dire que cette généralisation du « don » ne figure pas dans la logique de développement de la société québécoise comme dans celle des sociétés occidentales marquées par l'échange marchand voire aujourd'hui, par une logique strictement économique de plus en plus prégnante dans les divers aspects de la vie sociale. La généralisation du « don » ne figure pas davantage dans la logique du développement d'un État-providence et de ses mesures de redistribution universelle. » (Sabourin & al., p.349)

⁴ Voir pour une définition extensive du savoir ordinaire comme modèle concret de connaissance les travaux de Gilles Houle notamment « L'idéologie comme mode de connaissance », *Sociologie et sociétés* Volume 11, Numéro 1, avril, 1979, p. 123–145

⁵ Étudier en anthropologie, la sociologie de la consommation comme le souligne Simon Langlois est en voie de s'institutionnaliser en un domaine en sociologie. Voir à ce sujet « Nouvelles orientations en sociologie de la consommation » <https://www.cairn.info/revue-l-annee-sociologique-2002-1-page-83.htm>.

Ainsi, une adhérence moins stricte aux normes socio-économiques dominantes peut être avantageuse dans le cadre de la nécessité de recourir au don alimentaire, alors qu'elle ne l'est pas pour ceux qui s'insèrent dans la fraction de la société dite économique et productive (Small, Lamont & Harding, 2010). Ceci met en évidence la distance qui existe de plus en plus entre l'économie dominante, capitaliste, et ce que Moreau de Bellaing (2003) nomme « l'économie de la pauvreté ». Cette dernière est le fait de la généralisation du « don » comme pratique économique courante et comme part intégrante du mode de subsistance d'un nombre de plus en plus important de personnes partout dans les sociétés industrialisées. Ici, selon l'historicité des milieux et des sociétés, l'existence d'autres formes de réciprocité antérieures ou persistantes encore aujourd'hui affecte les conditions de vie des personnes. Dans une économie de la pauvreté, l'articulation du « social à l'économique » est maintenue, mais cette fois sur le mode du manque. Pour une personne se retrouvant soudainement à vivre une situation de pauvreté et ne connaissant rien des milieux sociaux s'y rattachant, le social ne s'articule plus à ses moyens économiques : la désocialisation économique débute et se poursuit (Moreau de Bellaing, 2003).

Si le recours à l'aide alimentaire est vécu différemment en fonction de la configuration des relations sociales d'une personne, on peut faire ressortir certaines régularités générales concernant l'entrée de l'aide alimentaire dans la vie des usagers. L'appauvrissement fait en sorte, par exemple, que chaque aspect de la vie fasse désormais partie d'un calcul de ressources pour survivre. L'aide alimentaire n'est donc qu'un aspect des stratégies employées par les personnes dans le but de dégager l'argent nécessaire pour payer les dépenses fixes, telles que le loyer et l'électricité, l'alimentation étant une dépense compressible. Pour bien des gens, il s'agit là d'un style de vie fort différent de ce qu'ils ont connu auparavant. Ceci entraîne très souvent chez les nouveaux usagers un sérieux questionnement à propos de leur vie, de leurs idées reçues, du parcours les ayant menés au recours à l'aide alimentaire, et cela encore davantage dans le cas de la distance sociale séparant leur vie antérieure dans le monde économique productif et celle suivant leur appauvrissement. Il est en fait courant que des usagers ont le sentiment d'un moment de totalisation de leur existence :

« L'expression totalisation signifie ici que plusieurs dimensions de l'existence, dissociées jusqu'alors dans des activités sociales spécifiques, mode d'action habituel de la vie sociale actuelle (famille, économie, politique, vie individuelle, vie collective, vie privée/ vie publique, etc.), vont être décloisonnées et réarticulées pour produire une nouvelle pratique, ici le recours à l'aide alimentaire. Cette ré-articulation peut être problématique et expressive en cela des contradictions sociales vécues par les personnes et les groupes sociaux. De plus, cette totalisation est expressive, à travers ses contradictions, de l'ensemble des composantes de l'organisation sociale impliquée dans leur vie. Celles-ci ne peuvent être appréhendées par schème explicatif individualisant. » Sabourin & al., 2000, p.118

À ce sentiment de totalisation de l'existence s'ajoute généralement une diminution considérable des régularités sociales venant structurer la vie quotidienne, régularités sociales qui provenaient antérieurement du monde du travail et de la consommation. Alors que la vie économiquement productive selon le modèle dominant implique un strict encadrement du temps disponible par les horaires de travail, les relations sociales établies au travail et les activités en découlant et ainsi que par le monde de la consommation, l'appauvrissement exigeant le recours à l'aide alimentaire a au contraire pour effet de réduire drastiquement les occasions d'interactions sociales, tant par la diminution de l'encadrement du temps que par la scission entre les espaces sociaux de l'économie dominante et ceux identifiés à la pauvreté dans les milieux. L'aide alimentaire, dans cette configuration sociale, peut se présenter comme l'une des rares régularités sociales vécues et devenir essentielle à l'organisation de la vie quotidienne. Pour certaines personnes, la fréquentation des organismes d'aide alimentaire comme régulatrice de la vie sociale peut aller plus loin et même remplacer, jusqu'à un certain point, le type d'encadrement que le monde du travail leur offrait auparavant, ceci notamment au moyen du travail bénévole dans le milieu communautaire.

Au sujet des interactions sociales réduites suite à l'appauvrissement et dont les activités d'aide alimentaire peuvent donner l'occasion, s'il est vrai que certains peuvent trouver du réconfort dans les interactions pouvant survenir sur les lieux de l'aide alimentaire, il s'agit le plus souvent d'interactions ne débordant pas de ces lieux et devenant même complètement cachées une fois hors de ceux-ci, donnant le sentiment à certains usagers de vivre plusieurs vies parallèles sans lien entre elles.

2.2 L'usage social de l'aide alimentaire

Comme il a été mentionné auparavant, dans ce mémoire l'aide alimentaire est conceptualisée en terme d'usage social des biens alimentaires. En sociologie de l'économie, les concepts de valeur d'usage et de valeur d'échange particulièrement connue avec les travaux de Karl Marx ont donné lieu à de longs débats. L'économiste et sociologue Gilles Dostaler à travers plusieurs colloques et publications à réactualiser ces concepts⁶. La valeur d'usage est sociale dans la mesure où contrairement à ce que pose l'économie classique elle n'est pas une propriété similaire aux propriétés physiques d'un objet matériel. La conception de l'utilité des choses s'élabore à travers des catégories et des raisonnements sociaux constitutifs des relations sociales qui forment un ensemble social et qui confèrent un sens à un objet et des manières de l'utiliser. Il y a donc une part idéale du matériel⁷. Qu'en est-il pour les biens alimentaires ?

L'aide alimentaire n'est pas une panacée en ce qui concerne l'amélioration de la sécurité alimentaire au Québec (Adam & al., 2015 ; Food Banks Canada, 2014) ou ailleurs dans les sociétés occidentales (Berner & al., 2008 ; Leblanc & al., 2005), malgré la frappante expansion qu'elle a connue un peu partout dans celles-ci depuis les années 1980. Cependant, la manière dont l'aide alimentaire est vécue par ses usagers peut varier énormément selon l'usage social qui est fait de l'aide alimentaire et cet usage social peut avoir un effet considérable sur la vie des personnes contraintes d'en faire usage. Selon la distance sociale entre l'inscription sociale précédente d'un individu et l'espace associé aux milieux de pauvreté, selon la configuration sociale même de la localité où l'aide alimentaire est offerte, le type d'aide alimentaire et le développement endogène ou exogène de celle-ci, l'usage social de l'aide alimentaire peut mener à des situations sociales contrastées. Selon l'analyse que font Sabourin & al. (2000) de leurs observations, deux types bien différents d'usage social de l'aide alimentaire peuvent être répertoriés : l'usage social de l'aide alimentaire comme relation de service et l'usage social de l'aide alimentaire comme activité de re-socialisation au milieu. Les auteurs différencient ces deux types d'usage social comme suit :

⁶ Voir notamment *Valeur et prix*, Paris, L'Harmattan, 2003, 180p.

⁷ Maurice Halbwachs dans son livre *Morphologie sociale (1938)* en traite déjà à travers le concept de représentations actives. Le livre *L'idéal et le matériel*, Paris, Fayard, 1984, de Maurice Godelier conceptualise cette dimension idéale dans une perspective marxiste en anthropologie.

« Pour contraster l'une et l'autre des grandes tendances de l'usage social de l'aide alimentaire, nous pourrions dire que les usages sociaux ainsi que les modes de distribution compatibles à la relation de service ont pour conséquence de définir l'aide alimentaire comme une fin en soi pour les usagers ainsi que pour les bénévoles et les responsables des organismes. [...] L'usage social de l'aide alimentaire en tant que re-socialisation au milieu coïncide avec une définition de l'aide alimentaire en tant que moyen et comme un moment visant à réactualiser ou à acquérir des habiletés sociales nécessaires à l'existence dans son milieu. » (p.360)

Dans le premier type d'usage social, soit la relation de service, l'aide alimentaire est associée à un échange marchand dans lequel l'utilisateur est le consommateur de services offerts par l'organisme d'aide alimentaire. On ne cherche pas à y développer de liens sociaux hors du lieu de l'organisme ni des réseaux d'entraide plus que ponctuels : on ne se rend au lieu où l'aide alimentaire est offerte que dans le but d'accéder à ce service. Généralement, l'usage social de l'aide alimentaire comme relation de service implique que l'aide alimentaire n'est pas complètement gratuite et un petit montant d'argent est exigé, créant une situation de réciprocité inégale. De plus on a tendance à restreindre l'activité de l'alimentation à une question d'apports biologiques délaissant ces autres aspects et notamment celle de sociabilité. L'échange marchand, soit le mode principal de l'économie dominante, est donc virtuellement préservé dans ce type d'aide alimentaire, du moins dans la représentation collective de ceux qui y participent. On dénote souvent dans l'usage social de l'aide alimentaire comme relation de service un rapport de résistance de l'utilisateur face aux normes de l'aide alimentaire, face aux normes sociales définissant la pauvreté dans le milieu à laquelle celui-ci ne s'identifie pas, car elle est incohérente avec la vie sociale et économique vécue précédemment (Sabourin & al., 2000 ; Loopstra & Tarasuk, 2012).

Il est ainsi nécessaire pour ces personnes de justifier, en quelque sorte, leur recours à l'aide alimentaire : « Déqualifiés du point de vue de leurs capacités productives, les usagers de ces relations quasi marchandes proposent souvent la formulation de positions vertueuses rendant acceptables la réception du « don » (Sabourin & Brochu, 2010, p.152). Par ailleurs, ce qui distingue vraiment ce type d'usage social d'aide alimentaire serait décrit par les clivages : clivages sociaux entre personnes appauvries et personnes nanties, clivages entre les personnes connaissant les milieux « de la pauvreté » et les « nouveaux pauvres » essayant au contraire de

se distancier de ces milieux, clivages géographiques entre les lieux d'aide alimentaire et les lieux d'échange marchand, clivages entre les modes de distribution de l'aide alimentaire et certaine identification à un mode de vie versus un autre, etc.

L'usage social de l'aide alimentaire comme activité de re-socialisation au milieu, quant à lui, présente une appropriation de l'économie de la pauvreté dans laquelle la valeur d'échange des produits sociaux laisse place à leur valeur d'usage dans certains milieux où la dynamique sociale endogène est forte. Il s'agit là d'un milieu où les relations sociales sont denses et sortent des endroits physiques où l'aide alimentaire est distribuée. En fait, dans ces milieux l'aide alimentaire n'est là qu'une facette des multiples vocations des organismes d'aide alimentaire dont le développement généralement endogène au milieu peut être né de regroupement de citoyens, par exemple, au contraire d'organismes de charité au sein desquels les nantis nourrissent les personnes en situation de pauvreté. Il s'agit là de relations collectivisées, plutôt qu'individualisées, à l'aide alimentaire offerte, et l'aide alimentaire n'est pas la fin en elle-même. Souvent complètement gratuite, l'aide alimentaire n'est pas disposée en périphérie, cachée, mais au cœur de la vie sociale et, s'il n'est pas honteux d'y avoir recours, la participation à certaines activités d'aide alimentaire telles les cuisines collectives à Richmond est même valorisée et cause de fierté. Bien sûr, ce type d'usage social de l'aide alimentaire où une appartenance au milieu « de la pauvreté » existe et est assumée peut rendre plus difficile l'adaptation d'une personne nouvellement appauvrie, ne connaissant pas cette socialisation, ne connaissant d'autre mode de valorisation des produits sociaux que celui de leur valeur marchande ou d'échange. Cependant, si le recours à l'aide alimentaire provoque chez beaucoup des questionnements existentiels difficiles, ces questionnements peuvent aussi donner lieu au développement de nouvelles habiletés sociales et à une ouverture inattendue de leurs perspectives.

L'économie de la réciprocité est fortement valorisée dans les milieux où l'usage social de l'aide alimentaire est une activité de re-socialisation au milieu et cette réciprocité peut s'exprimer de diverses manières. Par exemple, il est très courant que, pour des usagers d'aide

alimentaire où l'usage social des biens est prédominant sur leur valeur économique, le recours à l'aide alimentaire devienne un processus de re-socialisation au milieu. Les personnes, par la suite ou même simultanément, deviennent des bénévoles dans les organismes fournissant l'aide alimentaire ou d'autres organismes d'aide. En somme, ce genre de passage d'usager à bénévole est non seulement l'occasion de faire preuve de réciprocité, mais peut également donner lieu à une implication dans d'autres organismes communautaires d'aide aux personnes et de défense des droits. Cette implication sociale peut elle-même mener à une compréhension plus globale de la question de la pauvreté, au contraire d'une approche traditionnellement clientéliste de l'aide alimentaire, qui elle a plutôt pour effet d'obscurcir les causes structurelles de l'appauvrissement et de déplacer la responsabilité de cet appauvrissement seulement sur les individus en faisant les frais (Carson, 2013; Rideout & al., 2007). L'exemple du Cap-de-la-Madeleine, tel que décrit par Sabourin & al. (2000), permet de le constater :

« Le fait que la soupe populaire du Cap-de-la-Madeleine soit gratuite a pour conséquence qu'en aucune manière, les usagers ne sont identifiés, interrogés ou triés de sorte à correspondre à des critères les rendant éligibles au don alimentaire. Par ailleurs, c'est dans ce même milieu que nous avons pu le plus souvent observer des usagers passer du statut de receveur au statut de donneur à travers une trajectoire de recours à l'aide alimentaire qui résulte en une re-socialisation au milieu. C'est une conséquence de l'intensité des relations de réciprocité de toute sorte qui se nouent entre les usagers de la soupe populaire et qui atténuent fortement, dans les semaines qui suivent, le sentiment de « honte » résultant de la fréquentation et de l'identification sociale comme receveur d'aide dans l'espace de pauvreté. » (p.152)

2.3 Les représentations sociales comme orientation théorique

L'aide alimentaire est ici l'observatoire choisi pour les représentations sociales à l'étude, c'est-à-dire les représentations sociales de l'économie du point de vue des personnes qui reçoivent de l'aide alimentaire. Nous cherchons donc à connaître la manière dont est vécue la réception du don alimentaire pour observer la manière dont les usagers d'aide alimentaire développent des notions et des raisonnements à travers leurs expériences participant ainsi à la société québécoise.

Les représentations sociales constituent une forme de connaissance dite de « sens commun » à un ensemble social et ayant une visée pratique, c'est-à-dire que non seulement se

modèlent-elles *par* les interactions sociales, mais aussi *pour* les interactions sociales. À la fois « expressions » et « constructions » du sujet, les représentations sociales s'élaborent à travers les relations sociales et permettent le vivre-ensemble, en assurant une certaine cohérence dans la compréhension de la réalité matérielle, sociale et idéale (Jodelet, 1994). Ainsi, si la perspective du monde vécu prend le citoyen comme unité d'analyse (Van Bavel et Picata, 2002), celle-ci ne peut toutefois exclure l'économisme si prégnant dans le discours social et qui ne manquera pas de se retrouver dans le discours de nos informateurs, qui ne sont pas imperméables aux idéologies politiques de la société au sein de laquelle ils existent.

Dans le cadre de ce mémoire, les représentations sociales recherchées porteront en effet sur l'économie. Si « ce que les représentations collectives traduisent c'est la façon dont le groupe se pense dans ses rapports avec les objets qui l'affectent » (Durkheim, 1895), se demander de quelle manière les usagers d'aide alimentaire interviewés se représentent la vie économique et de quelle manière ces représentations sociales influencent ou sont influencées par l'usage de l'aide alimentaire, permettra de mettre à jour « la position occupée par la représentation dans l'ajustement pratique du sujet à son environnement » (Jodelet, 1994). Étant modelées, entre autres, par l'expérience de vie des personnes, nous croyons qu'il sera possible de faire un lien entre les normes et les valeurs nées des expériences des personnes et leurs représentations sociales de l'économie dans la situation d'appauvrissement vécue. Sur la base de ces travaux, nous formulons l'hypothèse suivante voulant que pour le milieu de Drummondville qui a des caractéristiques différentes que nous allons explicités plus loin nous allons tout de même corroborer en ce qui a trait à la trajectoire des personnes recourant à l'aide alimentaire que : « Plus la distance sociale est forte entre l'espace identifié à la pauvreté et l'inscription sociale précédente de la personne qui recourt au « don » alimentaire, plus cette situation entraîne un état de crise existentielle et, par conséquent, une transformation du rapport au monde et à l'économie » (p.156) . Il s'agit là d'un des types de constats sociaux que nous avons voulu mettre en lumière lors de l'analyse du discours des personnes interviewées.

2.4 Appropriation et expropriation sociale de l'économie

2.4.1 Appropriation sociale et morphologie sociale

Dans les pages qui suivront, les termes « appropriation sociale » référeront au processus par lequel les individus et les groupes sociaux s'adaptent aux situations sociales dans lesquelles ils vivent. L'appropriation sociale résulte de l'opérationnalisation des représentations sociales d'un individu dans un processus d'assimilation et de réadaptation continuelle au cours de son existence. La localisation de l'individu au sein d'une morphologie sociale donnée, définie par Halbwachs (1938) comme étant constituée de « *la masse des individus qui composent la société, la manière dont ils sont disposés sur le sol, la nature et la configuration des choses de toutes sortes qui affectent les relations collectives* », participe à l'élaboration et à la transformation perpétuelle de ses représentations sociales, qui elles sont mises à contribution dans l'appropriation sociale de sa réalité. Morphologie sociale, représentations sociales et appropriation sociale sont ainsi inextricablement liées dans la perspective inspirée de Maurice Halbwachs et bonifiée par Sabourin :

« Prenant pour modèle l'appropriation sociale, problématisant le rapport entre les mémoires, les relations sociales et la morphologie sociale, la sociologie de Halbwachs tente de rendre compte de la complexité des configurations empiriques spécifiques à travers lesquelles peut se donner à observer le social. [...] La localisation sociale des mémoires individuelles et collectives avancées par M. Halbwachs vise à développer une réciprocité des perspectives explicites entre les mémoires permettant d'élaborer une topographie sociale sur la base de référents sociaux, c'est-à-dire internes à la construction sociologique. »
Sabourin, 1997, p.142

C'est précisément cette réciprocité des perspectives entre les mémoires, ou représentations sociales, que nous cherchons à appliquer à l'économie par le biais de l'observatoire de l'aide alimentaire en mettant en rapport chacune des représentations sociales des personnes entre elles afin d'observer les régularités sociales dans l'élaboration de la connaissance mise en jeu lors du recours à l'aide alimentaire s'insérant plus largement dans une représentation de l'économie de leur vie sociale.

2.4.2 Expropriation sociale de l'économie : « Économisme » et vision systémique

L'idée d'une appropriation sociale de l'économie, quant à elle, peut aussi s'inspirer de la théorie de l'encastrement social de l'économie de Karl Polanyi et de ses continuateurs tels l'anthropologue Maurice Godelier ou encore le sociologue Enzo Mingione. Selon la pensée de Polanyi (Polanyi-Levitt, 2013), il était simplement impensable, il y a moins de deux cents ans, avant la montée et le développement hégémonique du capitalisme, de positionner l'économie de marché au centre de la vie sociale. Dit dans les termes de la sociologie de l'économie contemporaine, les relations sociales de marché et les relations sociales financières sont devenues dominantes dans l'économie sans que, par ailleurs, continuent à exister des formes associatives et de réciprocité. C'est la lecture économique de cette économie plurielle qui fait des relations marchandes et financières une sphère séparée de celle-ci, souvent en conflit avec le bien commun, telle qu'il est courant de l'entendre dans le discours public. Les conséquences du positionnement de l'économie de marché comme centre d'organisation de la vie sociale ont donné lieu, selon les mots de Polanyi, à un dés-encastrement de la vie économique. Des chercheurs comme Enzo Mingione à la suite de Mark Granovetter et plus anciennement encore de l'école française de sociologie vont montrer que ce que vise le savoir économique est construit socialement et forme une lecture économique de la complexité de l'économie réelle. Celle-ci est définie en sociologie de l'économie selon la formule suivante : 1) toute action économique est une action sociale, 2) l'action économique est située socialement 3) l'économie est faite d'institutions sociales. L'encastrement de l'économie dans le social, donc, s'oppose au discours du capitalisme selon lequel toute fonction économique se doit d'avoir pour but l'accumulation de capital et que c'est par la mesure d'une telle accumulation que se jauge la valeur d'une activité dans l'économie (Polanyi-Levitt, 2013).

Dans la terminologie utilisée ici, la vision systémique de l'économie qu'entretient l'idéologie des sociétés dites libérales, selon la typologie des États-Providence d'Esping-Anderson (1999), fait en sorte d'*exproprier* l'économie du monde social. L'économie y est pensée comme formant un système, un tout dont le bien-être des parties qui le forment n'a

d'importance qu'à condition de servir la survie et, toute aussi importante, la croissance, de cette entité sans visage nommée « économie » (Van Bavel & Licata, 2002). Dans une variante de la théorie du "*trickle-down economics*", on considère que, si les chiffres globaux des schémas macroéconomiques indiquent la croissance du système économique, les divers éléments composant le système et dépendants de celui-ci, autrement dit, les personnes, verront leurs conditions s'améliorer à terme (Van Bavel & Licata, 2002). Cette expropriation de l'économie hors du monde vécu et des préoccupations triviales est également soulevée par Habernas (1987), dans un tout autre contexte, qui nomme ce phénomène le « découplage du système et du monde vécu », désignation tout à propos concernant la vision permettant que « des impératifs systémiques infiltrent le monde vécu à travers ce processus de colonisation, les valeurs et la morale traditionnelle du monde vécu sont foulées du pied. À leur place, une nouvelle moralité *systémique* émerge où les attitudes et actions qui contribuent au maintien du système sont encouragées, alors qu'elles seraient réprochées dans le monde vécu » (Van Bavel et Licata, 2002, p.91). L'« économie » devient ainsi si détachée des structures sociales qui la forment que les personnes arrivent difficilement à percevoir la portée de système sur leur vie économique et sur les situations communes qu'ils vivent avec d'autres personnes. On pourrait certes argumenter que l'expropriation sociale de l'économie participe largement à l'atomisation de la société et à la personnalisation de la pauvreté, camouflant largement les causes structurelles du non-emploi et des inégalités socio-économiques, telles que la stagnation économique du pays, la précarisation de l'emploi, et la surqualification professionnelle, causes qui sont de plus en plus responsables des difficultés d'intégration au marché du travail pour de larges tranches de population (Déniger, 1996; Fligstein, 1997).

Dans le cas spécifique de la société québécoise, on ne peut exagérer les conséquences de la montée de l'idéologie libérale depuis les années 1980 concernant l'expropriation sociale de l'économie et d'une graduelle suppression de la mémoire sociale. Dans les mots de Sabourin et Brochu (2010) : « L'émergence de cette vision manichéenne de l'économie ne peut se faire que par une expropriation de l'historicité de l'économie québécoise dont la construction

sociale manifeste pourtant une diversité : on en veut pour preuve l'importance du secteur coopératif et de l'intervention de l'État dans l'économie [...] » (p.155)

2.4.3 Pourquoi « s'appropriier » l'économie ? Économie et aide alimentaire

Dans le contexte de l'aide alimentaire, l'appropriation sociale de l'économie se fait d'autant plus difficile que la réception du don unilatéral, tel qu'il se présente généralement dans les organismes offrant de l'aide alimentaire de type traditionnel, ne figure pas dans la logique libérale de l'échange marchand comme centre de la vie économique et sociale. Il ne figure par ailleurs pas non plus dans la logique de redistribution universelle de l'État-Providence social-démocrate et des droits à la dé-marchandisation que ce type d'État soutient (Sabourin et al., 2000 ; Esping-Anderson, 1999). **Il ne renvoie pas non plus au sens du don maussien ou encore de l'anthropologie qui y voit des formes de réciprocité.**⁸ Nous avons émis antérieurement l'hypothèse selon laquelle une distance exacerbée entre l'inscription sociale d'une personne et les milieux d'aide alimentaire rendait plus difficile son adaptation à une nouvelle réalité d'appauvrissement. Le concept d'appropriation sociale de l'économie permet de comprendre davantage cette hypothèse, car il devient plus clair qu'un changement majeur de la place d'une personne au sein de la morphologie sociale exige de celle-ci une réorganisation fondamentale de ses représentations sociales de l'économie afin d'être en mesure de s'approprier cette situation.

Notre étude s'inscrit dans la lignée de la seconde enquête étant incluse dans le rapport de Sabourin et al. (2000), enquête qui avait pour intention d'étudier l'appropriation sociale des usagers de l'aide alimentaire du point de vue de leur identité sociale, de l'économie et de la politique. Afin d'opérationnaliser le concept d'appropriation sociale, il faut d'abord identifier et décrire les pratiques sociales de l'usage de l'aide alimentaire, tant en ce qui concerne le type d'usage social que font les usagers de l'aide alimentaire qu'en ce qui concerne le portrait des types de relations sociales et de réseaux sociaux se développant à travers cet usage social.

⁸ Voir Luc Racine, « Les formes élémentaires de la réciprocité », l'Homme, 1986, vol. 26, No 99 pp. 97-118

Contrairement à la la vision systémique de l'économie présentée précédemment, le discours des individus permet d'accéder à des éléments concrets de leur vie économique et à leurs représentations sociales de l'économie :

« La perspective du monde vécu, quant à elle, ne prend pas le système comme unité d'analyse elle se focalise sur l'économie *telle qu'elle se manifeste dans le monde vécu*, sous la forme de phénomènes économiques tangibles. En ce qui concerne la croissance économique, par exemple, les schémas macroéconomiques sont abandonnés en faveur d'indices visibles et matériels de progrès, comme l'avancement des travaux publics et l'accès aux biens de consommation. C'est ce que les gens vivent dans la vie tous les jours qui détermine s'ils croient que l'économie est en croissance ou pas, indépendamment de ce que les experts peuvent en dire. » (Van Bavel et Picata, 2002, p.89)

3 Chapitre 3 : Démarche méthodologique

« [...] comme la connaissance est à la mesure du social, le développement d'une démarche de connaissance doit correspondre aux caractéristiques de la configuration empirique singulière de l'objet de recherche. Chaque démarche d'étude de cas doit donc traduire la spécificité des milieux étudiés. » (Sabourin et al., 2000, p. 53)

Becker (2004) indique, en discutant des différences entre les méthodes qualitatives et quantitatives en sociologie, que « quelques sociologues veulent des descriptions très générales, qui dégagent des lois sur des classes entières de phénomènes. D'autres essaient plutôt de comprendre des cas particuliers et de voir comment ces affirmations générales s'appliquent dans tel cas précis » (p.60). Ainsi, si certains choisissent de regarder à distance pour avoir une meilleure vision d'ensemble, une autre méthode consiste au contraire à se rapprocher pour voir en détail des réalités concrètes (Bosa, 2013). Nous nous sommes intéressés à l'analyse que font les sujets de leur propre situation ainsi qu'à leurs motivations à agir. Afin de relever les représentations sociales de l'économie de personnes en situation d'appauvrissement et faisant usage d'aide alimentaire, il est essentiel de connaître le sens que donnent ces usagers à leur expérience et la manière dont cette expérience prend place dans leur existence et dans leur récit qu'ils font de leur vie. Une approche micro-située est ainsi adaptée au cadre de cette recherche que nous souhaitons compréhensive des situations sociales localisées et des formes d'aide alimentaire ayant préséance dans un milieu social.

Ce mémoire porte sur les représentations sociales des personnes appauvries à Drummondville avec pour observatoire l'aide alimentaire. À cet effet, nous avons travaillé à partir de trois niveaux d'observation de la relation d'aide alimentaire que nous explorerons dans ce chapitre. Le premier niveau d'observation s'est construit au moyen de documents socio-historiques et statistiques de la ville de Drummondville et des lieux d'aide alimentaire afin d'en mettre au jour la morphologie sociale propre à ce milieu, spécialement du point de vue du triage social entre les citoyens « productifs » et « improductifs ». Nous avons cherché à reconstruire les espaces sociaux de la pauvreté de ce milieu urbain. Le second niveau

d'observation de la relation d'aide alimentaire s'est fait au moyen de périodes d'observation participante au sein de deux organismes d'aide alimentaire à Drummondville afin de nous informer sur les interactions sociales s'y déroulant. Le troisième et final niveau d'observation a consisté en une série d'entretiens individuels à structure ouverte avec des usagers d'aide alimentaire sélectionnés pour représenter une variété de types d'appauvrissement et d'appropriation sociale de l'aide alimentaire.

3.1 Drummondville : Une étude de cas

La ville au sein de laquelle se trouvent les deux organismes d'aide alimentaire qui furent les lieux d'observation principaux de cette étude et les endroits où eut lieu le recrutement des participants aux entretiens a le privilège d'être la ville choisie par le sociologue Everett C. Hughes, en 1937, pour sa désormais célèbre monographie portant sur « Cantonville », *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français* (1943). La population de Drummondville se dénombre à 75 000 personnes, faisant d'elle une ville de taille moyenne en croissance (5% par an) où l'on assiste au développement de banlieues (Statistique Canada, 2016). Drummondville fait excellente figure au Québec depuis quelques dizaines d'années du point de vue du développement économique, du taux d'activité et de la croissance démographique, alors que l'on estime qu'elle atteindra le statut de « grande ville » avant 2040 (Baril, 2015). Alors qu'on la croyait à l'agonie en 1976 avec son taux de chômage avoisinant les 25% suite à la fermeture des géants du textile Canadian Celanese et Dominion Textile (Desmarteau, 2015) qui, à eux seuls, employaient plus de travailleurs à leur apogée que la ville en contient au total actuellement, la ville a su renaître de ses cendres et éviter de tomber à nouveau dans le piège de la dépendance à une seule industrie. En effet, les petites et moyennes entreprises furent essentielles à la revitalisation de Drummondville, mais diverses entreprises d'envergure font également partie du paysage économique depuis quelque vingt ans et, tandis que le déclin du secteur manufacturier se fait sentir partout en Amérique du Nord, Drummondville se réclame d'investissements massifs de centaines de millions de dollars par an dans ce même secteur (Baril, 2015).

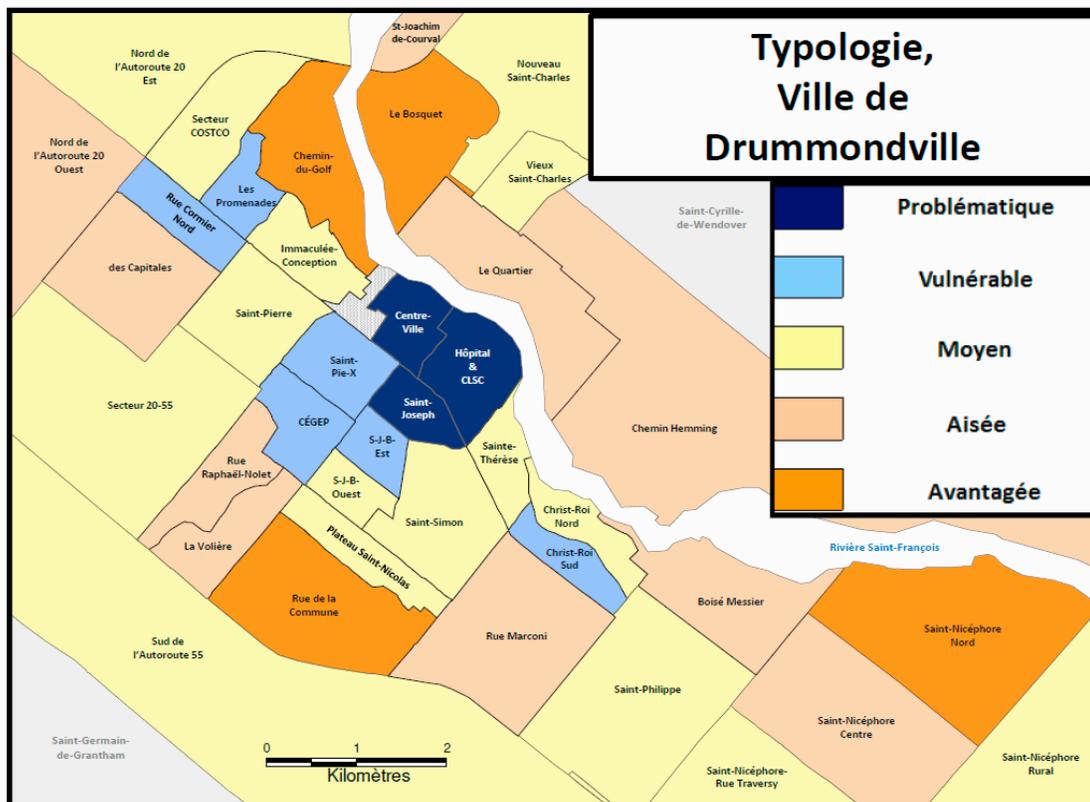
Les besoins de ces entreprises en matière de travailleurs qualifiés se butent toutefois au taux de chômage le plus bas de la province, d'une part, et au fait que Drummondville porte également le titre moins élogieux de ville la moins diplômée au Québec, avec près de la moitié de la population âgée de 15 ans et plus n'ayant qu'un diplôme d'études secondaires (23%) ou sans aucun diplôme ou certificat (27%) (Statistique Canada, 2016). C'est, entre autres, pour cette raison que la décision commune à la ville et à plusieurs entreprises de la région de fonder une université à Drummondville a eu lieu. Un investissement de 8 millions par des entreprises de la région a donné lieu au projet de l'Université du Québec à Trois-Rivières, campus de Drummondville, sans qu'un dollar des gouvernements provinciaux ou fédéraux n'y soit investi (Vézina, 2017).

Notons toutefois, et c'est un élément essentiel de ce mémoire, que malgré la santé économique de Drummondville et sa récente réputation de ville riche et innovatrice, celle-ci présente malgré tout d'importantes inégalités sociales, telles qu'en témoignent les inégalités de revenus et de scolarité mises en évidence par le recensement de 2016 (Statistique Canada, 2016). Elle fait également partie de la liste des 61 collectivités désignées pour recevoir un soutien continu dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance du gouvernement du Canada. Les deux organismes d'aide alimentaire au sein desquels s'est déroulée cette étude font, par ailleurs, partie de la Table de concertation en itinérance de Drummondville.

Avec l'augmentation de la demande en emplois spécialisés exigeant souvent une formation technique, qui se confirme à Drummondville par le recrutement actif que font les entreprises de candidats qualifiés externes à la ville et même à la province et au pays, les individus peu scolarisés voient leurs possibilités d'emplois restreintes, et ce, malgré le faible taux de chômage. Certains quartiers, nous le verrons (voir figure 1), sont spécifiquement identifiés comme problématiques et abritent une part importante de ces laissés-pour-compte de la nouvelle économie de Drummondville.

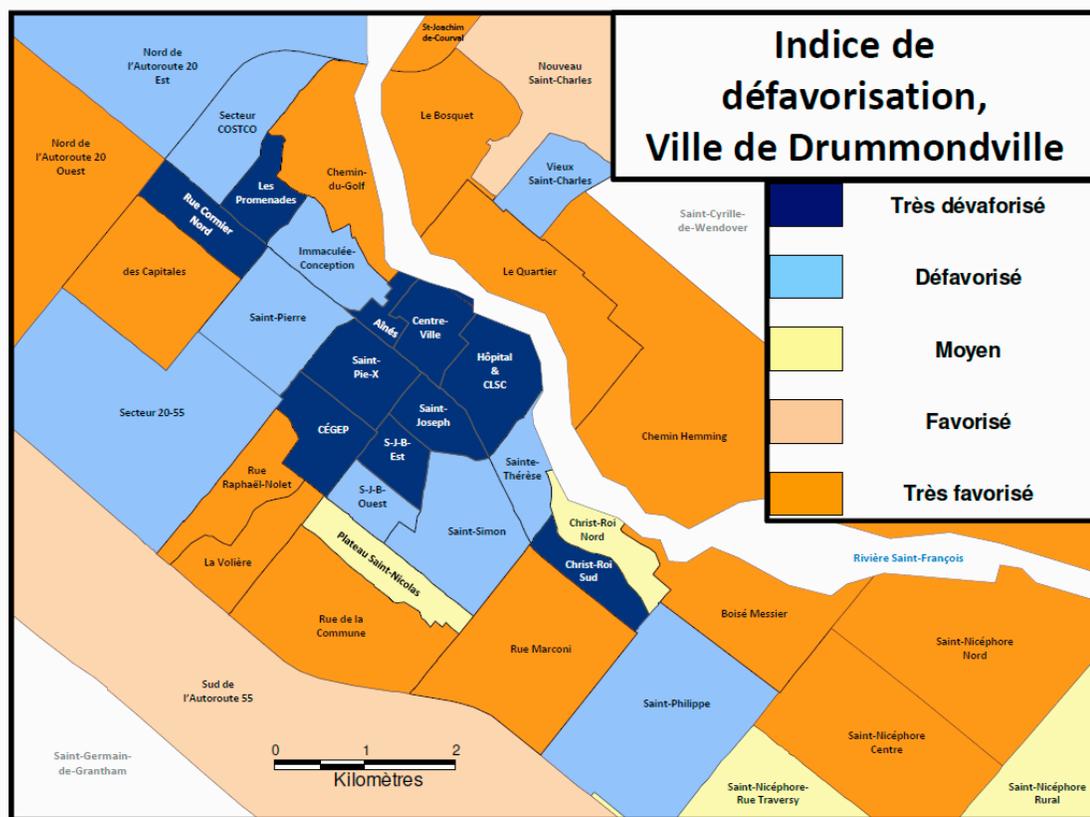
Aujourd'hui, dans le « Cantonville » de Hughes, les maisons neuves des quartiers ouvriers des années 1930 sont les vieilles bâtisses de quartiers démunis de la ville (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSS), 2015). La Canadian Celanese, grande entreprise textile qui employait tant de travailleurs au siècle dernier est toujours là, debout, mais abandonnée, comme un rappel de ce qui a été perdu par plusieurs et qui permet aujourd'hui des loyers encore bas pour les gens désavantagés. Il s'agit d'un quartier comptant surtout des immeubles multi-logements datant des années 30 aux années 60. Il comprend plusieurs Habitations à loyer modique (HLM) de la ville, et c'est un des principaux quartiers où les immigrants latino-africains et moyen-orientaux s'installent lorsqu'ils arrivent en ville. À proximité, le carré de la Celanese, quartier des patrons anglais de l'époque, est toujours intact et contraste toujours autant avec les communautés environnantes. Ce secteur de la ville représente la quintessence de ce que le rapport du CIUSS désigne lorsqu'il indique :

« [...] les catégories opposées de la typologie des communautés se retrouvent presque exclusivement en milieu urbain. C'est là que cohabitent les communautés les plus et les moins éprouvées en matière de mortalité, d'incapacités et de problèmes sociaux. C'est notamment aussi dans ces lieux que se voient presque les gens des communautés dont les revenus sont les plus élevés et les plus bas, ceux qui sont le plus souvent en emploi et ceux qui y sont le moins, les personnes qui ont une forte scolarité, là où se concentrent les familles monoparentales et là où elles sont le plus absentes. » (CIUSS, 2015, p.36).



Ce n'est cependant pas le seul endroit où les personnes les plus démunies de Drummondville côtoient le reflet inversé de leur position socio-économique, tel que le démontrent nettement les cartes « Indice de défavorisation, Ville de Drummondville » et « Typologie, Ville de Drummondville ». Les quartiers désignés sous « St-Joseph » et « Hôpital et CLSC » sont les deux quartiers que chacune des personnes interviewées au cours de cette étude m'ont indiqué habiter. En périphérie du centre-ville, à distance acceptable à pied des deux organismes d'aide alimentaire explorés, se trouvent ces quartiers où on peut encore espérer un loyer à moins de 400\$. Ce sont les quartiers où l'on retrouve une concentration impressionnante de vestiaires et de friperies, la majorité des organismes communautaires ainsi que les petites entreprises de récupération et de revente de meubles. Nous n'avons pas cherché intentionnellement à recruter des participants aux entretiens habitant spécifiquement ces quartiers ; c'est au moment des entrevues elles-mêmes que nous avons appris le lieu de logement de chacun des participants.

Le rapport du CIUSS (2015), portant sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et Centre-du-Québec, offre une mine incomparable d'informations concernant la morphologie sociale de Drummondville, comparant indices socio-économiques et indices socio-sanitaires afin de démontrer les corrélations de l'un à l'autre et certains indicateurs tels les signalements jeunesse, la nature exponentielle des corrélations de l'un à l'autre (Boisvert, Lemay & Pépin, 2015).



L'analyse proposée dans ce rapport est singulièrement informatrice en raison de la manière dont le tracé séparant les différentes unités d'analyse de quartiers a été créé en tenant compte de l'écologie de ces quartiers, paroisses ou unités de voisinage. Les inégalités sociales sont ainsi observées avec beaucoup plus de nuances et de précision, à l'échelle des communautés, que par simples unités de diffusion de Statistique Canada (Boisvert & al., 2015). Chaque unité d'analyse comporte environ 1600 personnes. Divers indicateurs ont été

sélectionnés et assemblés en deux groupes pour former deux indices : socio-économique et socio-sanitaire. Le premier indice prenait en compte les indicateurs de taux de faible scolarité, le pourcentage d'emploi chez les 25-54 ans, le pourcentage de personnes vivant seules, le pourcentage de personnes séparées ou divorcées et le pourcentage de familles monoparentales avec enfant. L'indice socio-sanitaire incluait quant à lui l'indice comparatif de pauvreté, l'âge moyen attendu au décès, l'indice général de mortalité et le taux de signalements jeunesse. Les chercheurs ont ensuite classé les communautés en cinq catégories, de très défavorisées à très favorisées pour l'indice socio-économique, et de problématiques à avantagées dans le cas de l'indice socio-sanitaire (Boisvert & al., 2015). En moyenne, on apprend qu'il y a corrélation de 0,866 entre l'indice socio-économique et l'indice socio-sanitaire, et que cette corrélation s'accroît dans le cas des communautés aux extrêmes des quintiles. On constate sans équivoque la nature sociale des inégalités :

« À ce titre, la communauté locale, définie au sens de territoire vécu, présente une configuration de rapports sociaux et d'attributs qui prédisposent plus ou moins à la persévérance scolaire, au développement de réseaux, à l'accès au travail, à la possibilité de s'accomplir dans des sphères d'activités diverses; des rapports et des attributs qui propulsent les individus vers le monde extérieur ou bien qui les rendent captifs d'un espace restreint, pauvre en loisirs, en transport, en écoles, en espaces verts, etc. Autant d'éléments qui sont de puissants déterminants de la santé. Autant d'aspects avec lesquels les individus ne peuvent composer suivant les dispositions de leur seule volonté personnelle. » (Boisvert & al., 2015, p.39)

Un simple coup d'œil aux cartes dépeignant notre ville à l'étude permet de constater la proximité géographique des communautés très favorisées et de celles à leur opposé, incluant les deux quartiers où habitent nos répondants, ainsi que le quartier « Centre-Ville », abritant les deux organismes d'aide alimentaire où eut lieu notre observation participante. Cette proximité tend, selon le rapport du CIUSS, à renforcer « le rappel constant de sa différence, la proximité permanente de l'image inversée de soi, la comparaison désavantageuse continuelle entre soi et les autres (...) » (Boisvert & al., 2015, p.39). Les représentations sociales de l'économie, dans cette situation, seront sans doute fort différentes de celles de personnes vivant en communautés plus homogènes, telles que vues sur les cartes hors des centres-ville, hors de milieux urbains comme Drummondville qui, en raison des données macroéconomiques, présente une bonne santé économique et

l'impression d'une ville « riche ». Par ailleurs, la ville comporte toutefois une importante polarisation de ses quartiers et une pauvreté qui ne peut être tout à fait cachée derrière une université ou un centre de foire tout neufs.

3.2 L'observation participante

3.2.1 La technique

Pièce maitresse du travail de terrain dans le domaine de l'anthropologie culturelle, l'observation participante représente le point de départ de la recherche ethnographique (DeWalt & DeWalt, 2011). Alors que des anthropologues tels Frank Hamilton Cushing, Beatrice Potter Web et Margareth Mead effectuaient déjà du travail de terrain ethnographique assimilable à l'observation participante avant lui, on considère généralement que c'est Bronislaw Malinowski qui détailla et théorisa cette méthode de manière à ce qu'elle devienne l'observation participante à laquelle on réfère aujourd'hui (DeWalt & DeWalt, 2011).

Cette méthode de construction des données qualitatives consiste en une immersion de la chercheuse dans le milieu au sein duquel se déroulent les interactions sociales à l'étude et en sa participation aux activités quotidiennes de la communauté afin d'y observer, mais aussi de prendre part, aux interactions sociales s'y déroulant. Le travail requis par la technique de l'observation participante comprend la participation et l'observation comme telles, mais tout aussi essentielles sont la prise de notes détaillées et la relecture de celles-ci aux fins d'analyse (DeWalt & DeWalt, 2011).

L'observation participante offre de l'information cruciale pour la création de l'échantillonnage ou encore pour la construction du schéma d'entretien à structure ouverte. Elle permet la mise au jour d'éléments supplémentaires à rechercher qui n'étaient pas identifiés lors de la recherche bibliographique et favorise l'émergence de nouvelles questions de recherche et d'hypothèses mieux informées (DeWalt & DeWalt, 2011). En plus de produire

des données de qualité distincte, puisque l'observation participante offre accès aux éléments implicites et explicites de la culture d'un milieu et des interactions sociales, l'interprétation des données en est également améliorée, l'observation participante autant une méthode de construction des données qu'un outil analytique (DeWalt & DeWalt, 2011). Une difficulté notable associée à cette méthode consiste en la traduction de cette compréhension tacite permise par l'observation participante dans l'écriture et dans la manière d'approcher ces connaissances analytiquement.

Nous avons fait le choix d'avoir recours à cette méthode pour les raisons énumérées ci-haut, ainsi que dans l'espoir d'obtenir un accès direct à d'éventuels participants aux entretiens individuels que nous prévoyions. Afin d'entreprendre notre période d'observation participante, nous avons contacté la directrice de l'Épicerie et lui avons offert de travailler bénévolement quelques jours par semaine pendant quatre mois dans un rôle permettant un contact régulier avec les usagers d'aide alimentaire, tout en effectuant notre prise de notes et en sollicitant certains usagers pour des entretiens. Elle accepta notre requête et nous offrit de travailler à l'évaluation des besoins, un travail impliquant un contact autant avec les usagers qu'avec le personnel, les bénévoles et les participants aux divers programmes d'Emploi-Québec.

3.2.2 Les lieux d'observation : deux organismes d'aide alimentaire

« En passant en revue les types de services d'aide alimentaire par région, on constate que la distribution de sacs de provisions constitue le type d'aide alimentaire le plus fréquent hors de l'agglomération des grands centres régionaux [...]. Elle est aussi la plus utilisée dans les centres. » (Sabourin et al., 2000, p. 87)

Deux organismes fournissant des services d'aide alimentaire ont fait partie intégrante de cette étude en tant que lieux d'observation participante et de recrutement de participants aux entretiens individuels. Ces deux organismes, situés à quelques rues l'un de l'autre, en plein centre-ville dans un cas et légèrement en périphérie dans le second, ont en commun de faire partie des organismes d'aide alimentaire que l'on pourrait qualifier de « traditionnels », en ce

sens qu'ils ont pour objectif premier de soulager la faim par la distribution alimentaire, sans nécessairement faire du développement de l'autonomie alimentaire leur objectif principal, tel que le font généralement les jardins communautaires et les cuisines collectives, qui font plutôt partie de ce que Adam et Al. (2005) appellent des services alimentaires « alternatifs ». De façon générale, les organismes fournissant de l'aide alimentaire de type traditionnel, telles la distribution de colis de nourriture et les soupes populaires, tendent à rejoindre une clientèle plus vulnérable et ayant des besoins plus urgents que la clientèle des organismes offrant des services alternatifs (Adam et al. 2005). Afin de faciliter la lecture, nous référerons dans les pages qui suivent à l'organisme de type soupe populaire par le pseudonyme « le Restaurant », et à l'organisme de type distribution de colis comme « l'Épicerie ».

Organisme de type soupe populaire : Le Restaurant

La configuration des deux organismes observés était cependant différente et tendait, elle aussi, à s'adresser à des clientèles différentes. Le premier organisme en était un de type « soupe populaire », c'est-à-dire que ses activités quotidiennes consistaient à la préparation et au service de repas sur place, à la manière d'un restaurant. Les services alimentaires étaient offerts à prix modiques et offraient l'occasion aux usagers non seulement de prendre des repas équilibrés dans un milieu confortable et sécuritaire, mais aussi de passer du temps sur place et de socialiser et d'utiliser des ordinateurs et des livres mis à leur disposition, en plus de la station sanitaire leur permettant de prendre une douche au besoin. Différentes activités et formations étaient également offertes gratuitement plusieurs fois par semaine. En plus de ces services offerts sur place, l'organisme livrait un nombre important de boîtes à lunch. Il s'agissait là d'un programme séparé visant spécifiquement les enfants des écoles primaires et qui n'a pas proprement fait l'objet de cette étude.

Dans le cas de cet organisme, très peu de données étaient recueillies sur les utilisateurs, rendant toute analyse de la clientèle plus imprécise. Les seuls renseignements définitifs concernant les usagers étaient recueillis dans un journal de bord tenu par les intervenants qui notaient le nom et la date de naissance des personnes. Il nous fallait donc nous référer à

l'expérience des intervenants de l'organisme, aux quelques employés permanents et aux nombreux bénévoles, ainsi qu'à notre propre expérience d'observation participante. Selon les commentaires recueillis, les cas d'itinérance, de consommation et de problèmes de santé mentale étaient les situations les plus fréquentes amenant les usagers dans cet organisme. La direction de l'organisme considérait par ailleurs une tendance vers une clientèle plus lourde au fil des années ainsi que des besoins plus importants et une augmentation constante des demandes. La directrice notait une augmentation importante, environ 7%, du nombre de nouveaux usagers dans les douze derniers mois. Au moment de la recherche, l'organisme servait sur place environ 2400 repas par mois, soit plus d'une centaine par jour. Une seule semaine de fermeture avait lieu par année et les repas étaient servis tous les jours de la semaine, deux heures par jour. Le milieu de vie était ouvert à tous de 11h à 19h chaque jour et jusqu'à 21h le vendredi.

Aucun critère n'était utilisé pour déterminer l'admissibilité d'une personne à l'aide offerte. Selon la directrice, la politique de l'organisme à cet effet était qu'aucun moyen de contrôle n'était nécessaire puisque « Nous savons que les gens qui se présentent dans une soupe populaire pour demander de l'aide ont un besoin réel. Ceux pour qui ce n'est pas le cas, ils ne reviendront plus ; ils ne se sentiront pas à leur place. »

Au cours des douze mois précédents ma rencontre avec la directrice, 12 personnes avaient travaillé dans l'organisme en tant que participants à divers programmes d'employabilité, telles les subventions salariales, le PAAS Action d'Emploi-Québec et des programmes de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI), d'Emploi et développement social Canada. Environ 40% des 125 bénévoles réguliers de l'organisme étaient aussi bénéficiaires des services alimentaires offerts. De manière générale, nous pouvons considérer le fonctionnement de cet organisme comme étant très libre et ouvert. Les règles sont simples : peu de restrictions étaient appliquées sur les allées et venues des usagers ou encore sur leur fréquence d'utilisation des services offerts. L'accent était mis sur la création

d'un milieu de vie où les gens pouvaient se trouver ou se retrouver tranquillement. La nourriture servie y était presque secondaire : c'était avant tout un lieu social.

Organisme de type distribution de colis de nourriture : l'Épicerie

Le second organisme ayant fait partie de cette étude possédait également cette fonction à sa manière, dans une autre mesure. Sa configuration se distinguait de celle de l'organisme précédent par la plus grande rigidité de son organisation et par le type de services d'aide alimentaire y étant offert. Le service principal y était une distribution de colis de nourriture. Selon les renseignements obtenus auprès de la directrice de l'organisme, 1495 colis de nourriture ou « dépannage », dans la typologie propre à l'organisme, étaient distribués chaque mois à 566 ménages différents, pour un total de 4086 personnes par mois. Déjà, en termes d'ampleur de demande et don alimentaire, on constate une différence marquée avec l'organisme de type soupe populaire présenté précédemment. Huit personnes travaillaient à temps plein dans l'organisme de distribution de colis, ainsi que deux à temps partiel, sans compter les 27 personnes y ayant travaillé au cours des douze derniers mois à partir de programmes d'employabilité. Plus ou moins 40 bénévoles œuvraient habituellement pour l'organisme, dont la moitié était eux aussi usagers des services d'aide alimentaire y étant offerts.

Le fonctionnement des demandes d'aide alimentaire allait comme suit : après avoir obtenu une référence de la part de sa paroisse⁹ qui évaluait son besoin d'aide alimentaire d'après une vérification du budget de la personne, un rendez-vous était donné à l'utilisateur. Ce dernier se présentait alors à l'organisme et était rencontré une première fois par un évaluateur

⁹ L'obligation d'obtenir une référence auprès de sa paroisse avant de prendre rendez-vous avec l'organisme de distribution de colis peut surprendre, considérant que l'organisme lui-même n'a pas de composante religieuse évidente, même depuis sa création en 1991, quoiqu'il y ait en effet une religieuse sur le conseil d'administration. Cependant, il semble que ce soit des considérations pratiques qui aient mené à cette politique : le temps manquant largement au personnel de l'organisme pour effectuer les évaluations requises. Auparavant, puisque la nouvelle politique est entrée en vigueur en 2015, un autre organisme communautaire de la région était en charge des références vers l'aide alimentaire, mais, comme tout organisme communautaire, les contraintes de temps et de ressources ont poussé à trouver une autre solution. C'est là que les paroisses, largement moins sollicitées qu'autrefois, vu le déclin constant de la pratique religieuse au Québec, sont entrées en scène pour combler le vide.

qui ouvrait le dossier de la personne. L'ouverture de dossier consistait à remplir un formulaire en ligne avec les renseignements personnels de la personne. Son nom, sa date de naissance, son genre ainsi que ceux des membres de sa famille habitant avec lui étaient inscrits dans le registre ainsi que la raison principale les amenant à faire une demande de dépannage alimentaire. Les pièces d'identité de l'utilisateur et des membres de la famille de celui-ci étaient alors photocopiées et jointes au dossier de l'utilisateur. Ensuite, l'évaluateur révisait le budget de l'utilisateur, fait au départ à la paroisse ayant recommandé la personne, et faisait les ajouts ou ajustements requis. L'évaluation du budget ne prenait cependant pas tout en compte : les dettes et les avoirs n'étaient considérés que dans la mesure où ils donnaient lieu à un transfert d'argent, soit par le paiement mensuel de dettes ou par le revenu généré par les avoirs.

C'est précisément selon le montant de surplus ou de déficit du budget mensuel de la personne que l'évaluateur déterminait, au moyen de critères clairs indiqués sur un document de référence, la fréquence et le type de dépannages alimentaires alloués à l'utilisateur. Les critères en question prenaient en compte le montant restant au bout du mois, mais aussi la raison principale amenant la personne à faire une demande à l'organisme. Un utilisateur pouvait se voir accorder des dépannages complets chaque semaine, un dépannage complet et un dépannage régulier une semaine sur deux ou bien encore un dépannage régulier ou complet trois fois par mois, par exemple. Plusieurs configurations étaient possibles. Les dépannages dits « réguliers » comprenant une portion de viande par personne, un repas préparé, des fruits et des légumes selon la sélection disponible du moment ainsi que du pain et un dessert. Les dépannages dits « complets » comprenaient les éléments mentionnés précédemment en leur ajoutant des céréales, du riz, du café ou du thé, de la confiture du commerce, des biscuits, des cannages de toutes sortes, du papier de toilette, un choix de produit d'hygiène personnelle et un choix de produit nettoyant. Tous ces items étaient, bien entendu, soumis à une grande variance en termes de disponibilité et ne pouvaient toujours être donnés. Parfois, au contraire, il y avait surplus et il était possible d'offrir davantage tant en quantité qu'en variété. L'inventaire était effectué très régulièrement par la coordonnatrice à l'approvisionnement et les instructions quant aux quantités à donner étaient adaptées selon les besoins, souvent plusieurs fois par jour.

La date de la première visite était alors indiquée dans le fichier Excel ainsi que le profil de dépannage lui étant alloué et le type de dépannage reçu ce jour-là. Ainsi, la coordonnatrice à la distribution avait accès à toutes ces informations et pouvait, si elle le considérait nécessaire, apporter des modifications au profil de dépannage octroyé à l'utilisateur. Il est important de mentionner que les personnes faisant office d'évaluateurs des besoins étaient généralement des personnes employées par l'organisme par le biais de programmes d'employabilité ou de subventions salariales d'Emploi-Québec ou d'autres organismes d'aide à l'employabilité. Ils étaient parfois aussi des bénévoles qui, souvent, avaient eux-mêmes fait usage d'aide alimentaire par le passé ou même dans le moment, ou encore des participants à des programmes qui, une fois le programme terminé, n'avaient pas trouvé d'emploi, mais avaient souhaité poursuivre leur implication dans l'organisme. Ce type de situation se retrouvait également dans le premier organisme d'aide alimentaire décrit dans ce chapitre, mais ce phénomène fut d'autant plus marquant dans l'Épicerie. S'il est vrai que, chez les usagers, le sentiment de convivialité et de « milieu de vie », semblait plus présent dans le Restaurant, un net sentiment d'appartenance était palpable chez les employés, bénévoles, et participants aux divers programmes d'employabilité au sein de l'Épicerie.

Étant donné le recueil d'informations concernant les usagers, effectué lors de leur première visite à l'organisme, il est possible de faire un portrait plus détaillé de la clientèle de cet organisme que de celui décrit précédemment. D'abord, les hommes étaient légèrement plus nombreux à faire usage des services d'aide alimentaire de l'organisme, 55% d'entre eux versus 45% de femmes. Les personnes seules formaient le groupe le plus important, constituant 48% des demandes de dépannages, alors que les couples sans enfants formaient le groupe le moins vaste, à 11% seulement. Les familles, elles, représentaient 37% des usagers, les familles monoparentales étant plus nombreuses (24%) que les familles incluant deux parents (17%). Il est ainsi surprenant de constater que les adultes ne constituaient que 62% des personnes aidées par l'organisme, 38% étant des enfants. Ceci nous amène à découvrir que les familles semblaient être, dans une forte mesure, des familles plus nombreuses que celles de la moyenne québécoise.

Plus parlantes que les statistiques concernant le portrait démographique des usagers de cet organisme d'aide alimentaire, toutefois, étaient les informations recueillies concernant les causes déterminantes de la situation de besoin alimentaire de la clientèle ainsi que la fréquence de leurs besoins. La directrice de l'organisme estimait à plus de 65% la part d'usagers réguliers ou occasionnels, signifiant nettement la récurrence du besoin d'aide alimentaire chez une majorité d'usagers et mettant à mal l'idée selon laquelle les « dépannages » répondaient principalement à un besoin ponctuel, à un événement. La distribution de paniers de Noël dans le cadre de la Guignolée, événement de charité médiatique par excellence, servait dans les faits à 75% la même clientèle que le reste de l'année et à 25% seulement de demandes ponctuelles pour cette période.

Par ailleurs, si l'Épicerie déterminait le type et la fréquence de dépannages offerts à partir de critères spécifiques de budget et de causes principales du besoin d'aide alimentaire (par exemple, une personne en attente de prestations et donc sans entrée d'argent aucune, avait droit à des dépannages plus importants et plus fréquents), la directrice désignait le trop minime revenu de dernier recours, surtout en ce qui concerne les personnes seules, comme première cause de la pauvreté. Celle-ci était suivie de la hausse du coût de la vie, des emplois précaires, et des difficultés personnelles telles la très faible scolarité, la mauvaise répartition de la richesse et les problèmes de santé.

Au contraire des pratiques du Restaurant, l'Épicerie mettait en place un nombre important de critères d'admissibilité à l'aide alimentaire offerte ainsi que des contrôles assurant le respect de ces critères. Le budget serré de l'organisme, déficitaire au cours des trois dernières années, le manque récurrent de denrées par rapport aux besoins, et le manque permanent de ressources humaines étaient nommés comme responsables de la nécessité de critères serrés. Nous ajouterons également, à titre de comparaison plus juste, que les mesures de contrôle auraient été bien plus difficiles à appliquer dans le cas d'un organisme de type soupe populaire, puisque la configuration du service n'incluait pas de rencontres individuelles

et qu'un paiement restait requis pour chaque repas servi, ce qui n'était pas le cas dans l'organisme de distribution de colis. Dans le cas de ce dernier, chaque « référence » était valide pour quatre « dépannages » et, après quatre références consécutives, 2 dollars étaient chargés par dépannage. En résumé, lorsqu'il devenait évident que l'aide alimentaire offerte par l'organisme n'était plus une aide ponctuelle pour l'utilisateur, mais bien une nécessité budgétaire faisant de lui un usager régulier, un paiement modique était requis. D'autres modifications au dossier de l'utilisateur faites après un certain temps, lorsque l'utilisateur était considéré comme étant « régulier », ont aussi été constatées lors de l'observation participante. Nous en discuterons davantage dans la section suivante.

De l'autre côté du local, une dizaine de personnes travaillaient chaque jour à trier, préparer et cuisiner des aliments, puis à les disposer dans les divers locaux par types de denrées et par date d'expiration, faisant en sorte de maintenir une réserve sèche pour les périodes où les dons se faisaient moins abondants. Ce groupe de travailleurs était composé entre autres de bénévoles, environ 40 par semaine, qui étaient également, dans le cas de 50% d'entre eux, des usagers de l'aide alimentaire de l'organisme. Ce constat est important, car il indique un élément de réciprocité au cœur du fonctionnement de l'organisme : un nombre considérable de personnes recevant de l'aide participait aussi à l'existence de cette aide. Il s'agissait également là de personnes qui, lorsque nous avons eu l'occasion de les interviewer, ont pu mettre en lumière des représentations sociales du don différentes de celles de personnes n'ayant eu l'expérience que de recevoir le don alimentaire.

Un autre groupe qui participait à la vie (ou plutôt à la survie, nous le verrons plus loin) de cet organisme d'aide alimentaire était constitué de participants aux programmes gouvernementaux d'employabilité, tel le Programme d'aide et d'accompagnement social Action. Ce programme fait partie d'un ensemble de politiques d'activation visant à améliorer l'employabilité des prestataires d'aide sociale et, brièvement expliqué, consiste en une entente entre le Centre local d'emploi (CLE), le prestataire d'aide sociale et un organisme à but non-lucratif au sein duquel le participant aura l'occasion d'effectuer des activités, vingt heures par semaine pendant six à douze mois, lui permettant d'apprendre à se connaître et à développer des aptitudes de base de travail, telles que la gestion du stress, l'utilisation d'un ordinateur, le

travail d'équipe, l'écriture et les mathématiques, etc. (Emploi-Québec, 2014 : 5.13.1). Ce temps passé à effectuer ces activités au sein d'un organisme à but non lucratif offre aussi une allocation de 130\$ par mois ajoutée à la prestation de base d'aide sociale. L'organisme qui accueille le prestataire et met en place les activités reçoit quant à lui un montant de 150\$ par mois par participant pris en charge (Emploi-Québec, 2014 : 5.13.1). On comprend donc qu'il s'agit là d'une ressource humaine très avantageuse économiquement pour l'organisme, ainsi que pour le gouvernement, puisqu'un faible montant supplémentaire à déboursier par Emploi-Québec permet l'ajout d'une main-d'œuvre cruciale aux organismes communautaires, sans financement direct supplémentaire. S'ajoutant aux bénévoles et aux participants du PAAS, étaient les personnes participant à des programmes de travaux compensatoires, programmes permettant à des citoyens de s'acquitter d'une amende qu'ils étaient dans l'impossibilité de payer en effectuant des travaux au sein d'un organisme communautaire. Eux aussi constituent une main d'œuvre importante pour l'organisme qui ne requiert pas de dépenses, réduisant au maximum le nombre d'employés rémunérés. Seules huit personnes étaient employées à temps plein, incluant la directrice de l'organisme, la coordonnatrice à la distribution, la coordonnatrice aux communications et au financement, une commis-comptable, une adjointe administrative, un camionneur, un travailleur social, et la responsable des dons.

Tel que mentionné précédemment, cet organisme d'aide alimentaire, comme bien d'autres, dépendait pour son fonctionnement principalement de dons de denrées et d'argent. La directrice de l'organisme estimait qu'en ce qui a trait aux dons de denrées, les marchands épiciers et les magasins de grande surface étaient responsables de plus de 50% des dons à l'organisme, tandis que les particuliers contribuaient à hauteur de 30%, les 20% restants provenant de producteurs agricoles et d'entreprises de récupération. Les dons en argent, quant à eux, étaient le fait à parts égales (35 à 40%) d'entreprises privées et de la population, incluant diverses associations et le gouvernement fournissant le 25% restant au moyen de subventions. Pourtant, malgré le petit nombre d'employés réduisant au maximum le coût des ressources humaines et les dons importants tant sous forme de denrées que sous forme monétaire, l'organisme se retrouvait en situation déficitaire depuis trois ans, menaçant sa survie.

Selon le rapport du CIUSS 2015 portant sur les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et Centre-du-Québec, c'est au centre-ville que les communautés les plus défavorisées, tant selon l'indice socio-économique que selon l'indice socio-sanitaire¹⁰, se logent et c'est également le cas lorsque l'on étudie spécifiquement le cas de Drummondville (voir cartes 1 et 2). Au cœur des communautés identifiées comme étant « très défavorisées » au plan socio-économique et « problématiques » au plan socio-sanitaire se trouvaient en effet les deux organismes d'aide alimentaire qui furent les lieux d'observation principaux de cette étude. Ces quartiers hébergeaient également chacune des personnes ayant participé aux entretiens individuels à structure ouverte. Le lieu de résidence n'étant pas un critère de sélection des participants, il fut intéressant de constater que nos données correspondaient à ce qu'avance l'étude du CIUSS. Alors que ni l'indice socio-sanitaire ni l'indice socio-économique ne prenait spécifiquement en considération l'insécurité alimentaire¹¹, il ne fait aucun doute que l'accès à une alimentation saine et suffisante est un élément essentiel à la santé et au bien-être. Considérant que moins de la moitié des ménages vivant de l'insécurité alimentaire ne font pas usage des services offerts par les organismes d'aide alimentaire (Food Banks Canada, 2014) et que seuls 33% des ménages en situation sévère d'insécurité alimentaire en font usage (Loopstra & Tarasuk, 2012), il n'est pas exagéré de considérer comme sévère la situation des personnes ayant recours aux services des deux organismes étudiés et, donc, des participants à notre étude.

¹⁰ L'indice socio-économique est constitué à partir du revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, du taux de faible scolarité, du pourcentage d'emploi chez les 25-54 ans, du pourcentage de personnes qui vivent seules, du pourcentage de personnes qui sont séparées ou divorcées et du pourcentage de famille monoparentales avec enfants. L'indice socio-sanitaire se compose de l'indice comparatif de mortalité, de l'âge moyen attendu au décès, de l'indice général de mortalité et des signalements jeunesse.

¹¹ La sécurité alimentaire est définie comme suit par l'Organisation des Nations Unies : « La sécurité alimentaire est assurée quand toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive qui satisfait leurs besoins nutritionnels et leurs préférences alimentaires pour leur permettre de mener une vie active et saine ». (Sommet mondial de l'alimentation, 1996)

3.3 Les entretiens individuels

3.3.1 L'entretien à structure ouverte et la mise en forme de son schéma

En raison de la flexibilité de son schéma d'entretien et de ses interventions limitées en cours d'entrevue laissant toute la place à la composition « spontanée » du discours de l'informateur, l'entretien sociologique à structure ouverte se présente comme une technique singulièrement adaptée à la mise au jour des catégories et des raisonnements formant les représentations sociales. Ce type d'entretien se distingue par son absence de questions rigides, remplacées par un certain nombre de thèmes ou de dimensions, se divisant elles-mêmes en d'autres sous-thèmes ou sous-dimensions (Bezille, 1985). Les dimensions sont ciblées en opérationnalisant l'objet de recherche ; en disséquant les termes et concepts de notre problématique qui renvoient à des pratiques sociales. Une fois les dimensions et sous-dimensions identifiées, il suffit de prévoir des interventions, sous la forme de consignes générales ou de relances, afin de favoriser la discussion et de tenter d'aborder le sujet dans toute son ampleur toujours, cependant, en respectant l'ordre narratif de l'interviewé (Bezille, 1985). C'est ainsi que nous avons constitué le schéma d'entretien que l'on retrouve en annexe. Suite à un premier entretien, nous avons pu effectuer une pré-analyse du schéma et déterminer quelles modifications y apporter en vue des entretiens successifs. L'ouverture de l'entretien s'était très bien déroulée, puisqu'en demandant à la personne interviewée de nous parler des circonstances l'ayant amenée à faire usage d'aide alimentaire, il était possible pour cette dernière de débiter son récit précisément au moment qu'elle considérait comme étant l'élément déclencheur dans son cas spécifique. Bien peu d'interventions furent requises puisque la participante avait elle-même amené dans son discours les sous-dimensions qui avaient été incluses dans le schéma d'entretien, et ce, dans l'ordre qui convenait à son récit.

Quelques thèmes et sous-dimensions qui n'étaient pas au schéma d'entretien initial sont spontanément survenus au cours de l'entrevue et furent ajoutés dans le schéma pour le reste des entretiens. Une dimension qui fut ajoutée, par exemple, concernait les changements de la vie quotidienne qui accompagnaient l'usage soudain d'aide alimentaire. Selon les participants, cette section devait être modifiée dans les cas où la personne aurait été depuis très longtemps,

ou toute sa vie, dans une situation d'appauvrissement requérant le don alimentaire. En effet, comme les représentations sociales sont largement relationnelles, étant modelées par les relations et pour les relations, beaucoup plus de discussions sur les relations avec les autres et la manière dont certaines relations ont dû être adaptées aux changements de situation financière, par exemple, devraient se trouver dans le schéma d'entretien modifié. D'autres thèmes présents dans le schéma d'entretien furent éliminés ou considérablement réduits s'ils apparaissaient peu interpeller les participants ou ne pas s'inscrire dans le récit naturel des participants.

3.3.2 Étude de cas et représentativité sociologique

« L'expérience d'une personne nous renseigne sur celle des autres qui participent à la même activité sociale. [...] dans la vie sociale, toute la connaissance individuelle et collective est produite à travers l'interaction de processus sociaux. D'où la nécessité d'adopter un point de vue relationnel sur le social. » (Sabourin et al., 2000, p. 52)

Le choix d'utiliser l'entretien à structure ouverte comme méthode principale de construction des données amène nécessairement la question de la représentativité : combien d'entrevues effectuer et auprès de qui ? Bien entendu, cette question ne peut avoir les mêmes réponses que l'on choisisse une méthodologie qualitative ou quantitative et c'est pour cette raison que le concept de représentativité sociologique nous interpelle (Houle, 1979). Nous adoptons une approche ethnographique d'étude de cas. L'étude de cas que nous faisons à Drummondville s'insère dans une démarche comparative avec des études de cas similaires dans différentes agglomérations du Québec (Sabourin et al., 2000). En somme, notre cas analysé est un observatoire de processus sociaux généraux, telle la désindustrialisation, qui se rencontre d'une façon singulière dans le cas de la ville de Drummondville que nous étudions. C'est ainsi que les entrevues que nous avons faites retracent les relations sociales des personnes montrant comment celles-ci sont parties prenantes de configurations de la vie sociale (Hamel, 1989 ; Sabourin, 1993). Autrement dit, la vie sociale de ces personnes s'élabore à travers les relations sociales qui forment des espaces-temps sociaux, c'est-à-dire

des milieux sociaux. Notre recherche est représentative de ces espaces-temps sociaux formant le Québec contemporain à partir du cumul des études de cas sur l'aide alimentaire et la sociographie du Québec auquel nous référons.

La méthodologie de l'étude de cas use de représentativité sociologique et celle-ci permet de cibler un phénomène spécifique et de permettre une compréhension holistique de celui-ci à partir d'un échantillonnage créé en fonction de ce phénomène :

« Le chercheur part de ses questions et échantillonne donc le phénomène à l'étude. À travers la collecte, c'est la conceptualisation théorique qui est échantillonnée. C'est pour cela que l'on parle d'*échantillonnage théorique*. Il s'agit de découvrir toutes les caractéristiques du phénomène à l'étude ainsi que toutes les articulations attestées afin, *in fine*, d'en proposer une schématisation intégrée. » (Lejeune, 2014, p.29)

L'échantillonnage est ainsi constitué spécifiquement en fonction de l'objet de la recherche afin de représenter l'objet dans sa globalité (Houle, 1979 ; Savoie-Zajc 2007).

Ceci témoigne d'un autre élément de la recherche qualitative qu'il est important de mentionner : le fait que la démarche de recherche est itérative et que donc l'organisation de la recherche se fait en parallèle (Lejeune, 2014) (Paillé, 2011). Ce que cela signifie en lien avec la détermination de l'échantillon requis est qu'il aurait été étonnant et inhabituel que l'échantillonnage se produise en une seule étape. En effet, il fut plus utile, pour la constitution d'un échantillon visant une représentativité sociologique empirique, de déterminer un échantillon correspondant aux critères établis en début de recherche, puis dans un deuxième temps de compléter cet échantillon à partir des interprétations faites des informations obtenues par le biais de la première vague d'entretiens (Savoie-Zajc , 2007).

La généralisation, dans le cas d'une recherche qualitative interprétative, commence certainement par la compréhension du mode de raisonnement des enquêtés eux-mêmes et des généralisations que leurs discours permettent de produire concernant la relation sociale d'aide

alimentaire. Les questionnements qui découlent de ces réflexions sur le général peuvent ensuite être ramenés à l'échelle du particulier, disons, lors d'une phase d'échantillonnage subséquente dont nous avons discuté précédemment, phase au cours de laquelle les entretiens pourraient avoir une toute nouvelle profondeur (Céfaï, 2012). Ainsi, la recherche qualitative à représentativité théorique n'est pas hors-jeu d'avance lorsqu'il s'agit d'avoir une portée théorique. Pour paraphraser Céfaï (2012), généralité et particularité peuvent être comprises comme deux côtés d'une même pièce.

3.3.3 Sélection des participants

Nous avons choisi de sélectionner les participants à cette étude de manière à construire un observatoire sociologique de la manière dont est vécu l'usage d'aide alimentaire. Afin que l'échantillon obtenu soit représentatif empiriquement, divers éléments ont orienté le choix des participants, dont deux en particulier : le type d'appauvrissement ayant mené ces personnes à vivre une situation d'insécurité alimentaire et leur distance sociale préexistante par rapport aux milieux de pauvreté de la ville. Nous avons ainsi procédé à sept entretiens individuels à structure ouverte d'une durée de 60 à 190 minutes, chacun enregistré pour ensuite procéder à la transcription verbatim aux fins de l'analyse.

Selon notre hypothèse, les personnes dont le mode de vie antérieure est fortement distancié de leur situation socioéconomique actuelle d'appauvrissement ont tendance à faire état de davantage de sentiments négatifs face au recours à l'aide alimentaire et à être moins en mesure de s'appropriier socialement leur situation économique, telle que discuté précédemment. Une distance sociale importante entre l'inscription sociale d'une personne préalablement à sa situation d'appauvrissement rend plus difficile l'appropriation sociale de l'économie qui permettrait à cette personne d'adapter son usage social de l'aide alimentaire. Un autre élément important dans la manière dont est vécu l'usage d'aide alimentaire réside dans la manière dont un individu se représente l'économie et sa relation à celle-ci. Certains référents du mode économique dominant, telles la nécessité sociale du travail salarié, l'autonomie et la responsabilité individuelle (Dang & Zajdela, 2009), participent à amplifier le

sentiment de honte ressenti lors de l'usage d'aide alimentaire et contrecarrent ainsi certains des éléments positifs des services d'aide alimentaire et d'autres programmes dont certains participants ayant des représentations sociales de l'économie plus nuancées ont pu bénéficier. Ces personnes ont ainsi tendance à n'avoir pour usage social de l'aide alimentaire qu'une stricte relation de service, alors qu'une appropriation sociale de l'aide alimentaire comme mode de resocialisation au milieu pourrait être possible. Ces éléments s'annoncent particulièrement importants en ce qui concerne les personnes vivant seules, puisque la solitude semble fortement exacerbée suite à un appauvrissement.

Les personnes choisies pour les entretiens furent sélectionnées spécifiquement de manière à connaître comment celles-ci conjuguent leurs représentations sociales de l'économie et la situation d'appauvrissement les menant à faire usage d'aide alimentaire. La pertinence d'un échantillon qualitatif, toutefois, ne se mesure pas en nombre d'entretiens réalisés ou en représentativité statistique de la « population » étudiée. Un glissement est toujours possible lorsque l'on choisit de traiter des données qualitatives de manière quantitative, spécialement si le but de l'opération est de donner un vernis de positivisme à la recherche. Dans le cas de notre recherche, nous avons cherché à construire un observatoire sociologique.

Nous avons voulu comparer les représentations sociales de l'économie d'usagers d'aide alimentaire aux profils différents face au recours à l'aide alimentaire. Par exemple, la trajectoire d'une personne ayant une expérience récurrente de réception du don de charité, plutôt que l'expérience de donner, en comparaison avec la trajectoire d'un usager d'aide alimentaire ayant dans le passé donné monétairement à des organismes de charité ou directement à des personnes, mais n'ayant pas donné de temps ou fait de bénévolat, ou encore les expériences de quelqu'un recevant maintenant de l'aide alimentaire, mais n'ayant jamais connu ce monde auparavant, comme donateur ni comme bénéficiaire. Ce sont donc des usagers ayant vécu divers types d'appauvrissement économique et ayant eu des parcours de vie faisant état de différentes expériences de circulation des biens, allant de la réciprocité égale à l'échange presque exclusivement marchand à la mesure de leurs insertions dans des relations sociales formant les milieux de Drummondville. Ces personnes présentent une adhérence plus

ou moins forte aux normes socio-économiques, et leur inscription sociale précédant leur situation de recours à l'aide alimentaire varie d'une continuité des relations sociales à une importante distance les séparant des milieux de pauvreté à Drummondville.

Nous avons également mis l'accent sur le recrutement de personnes vivant seules. À Drummondville, les personnes seules ne représentent que 36% des ménages (Statistiques Canada, 2012), mais sont surreprésentées en ce qui a trait aux demandes d'aide alimentaire, tant au sein du Restaurant, où les intervenants estiment que les personnes seules forment une forte majorité d'usagers, qu'au sein de l'Épicerie, dont les statistiques recueillies indiquent leur proportion à 48%. Il semble plus difficile pour une personne vivant seule de subvenir à ses propres besoins lors d'une situation d'appauvrissement économique et notamment lorsqu'un individu se retrouve sans revenu privé et doit alors compter entièrement sur le soutien minimal de l'État, soit l'aide sociale, les transferts fiscaux et autres prestations. Une récente étude de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques nous apprend par ailleurs qu'alors que les familles avec enfant, monoparentales ou comprenant deux parents, peuvent compter sur le soutien de l'État pour que leur revenu disponible¹² atteigne un peu plus de 80% de la Mesure du panier de consommation, les personnes seules n'obtiennent au total qu'un montant couvrant un taux de 52% de cette mesure, soit 9 192 \$ pour une année (Godbout et St-Cerny, 2016). De toute évidence, si des mesures louables ont été mises en œuvre pour venir en aide aux familles et aux enfants de ménages sans revenu de travail, augmentant leur revenu disponible de plus de 44% dans les quinze dernières années, les personnes seules ainsi que les couples sans enfant ont sans aucun doute été mis de côté avec un maigre 1,7% d'augmentation (Godbout et St-Cerny, 2016).

3.3.4 Le recrutement des participants et le rapport à l'informateur

Tel qu'expliqué précédemment, nous avons été en contact avec la plupart des participants à quelques reprises au cours des mois d'observation participante précédant le recrutement, et ce

dans le cadre des rencontres hebdomadaires visant à faire choisir à chaque usager ce qu'il désirait ou pas obtenir dans son colis de nourriture. Le recrutement des participants aux entretiens fut ainsi facilité par le travail bénévole que nous avons effectué au sein de l'organisme dans le passé et qui fut réitéré dans le cadre de l'observation participante, puisque les premiers contacts avec les interviewés potentiels avaient déjà eu lieu. Ce type de recrutement direct était à privilégier, puisqu'un contact entre chercheuse et sujet préalablement à la situation d'entrevue peut contribuer à ce que cette dernière soit plus confortable pour la personne rencontrée et faciliter la conversation. On peut supposer que, pour la plupart, les interviewés se sentent plus à l'aise dans la situation sociale d'un entretien à structure ouverte de s'exprimer avec une personne qu'ils ont déjà rencontrée et avec qui ils ont déjà discuté en travaillant ou sur l'heure du lunch. Ce type de recrutement peut aussi éviter, du moins partiellement, les contraintes liées aux entrevues effectuées auprès de personnes plus proches de la chercheuse, telles que les non-dits et les sous-entendus, mais aussi, et c'est important, les stratégies de présentation de soi visant à préserver la relation personnelle entre chercheuse et enquêté, stratégies qui pourraient limiter certaines dimensions de l'entretien (Louvel et Bozonnet, 2011). Des personnes côtoyées au sein des organismes ont aussi pu référer à des personnes au profil recherché pour les entrevues, ce qui correspondait à un accès indirect aux interviewés, mais qui permettait d'élargir le nombre de personnes rencontrées.

Après quelques rencontres, nous présentions notre projet de recherche aux personnes dont l'expérience dans les milieux d'aide alimentaire nous apparaissait suffisamment dense et variée en rapport avec les autres personnes sélectionnées, puis nous nous informions sur leur intérêt à participer au projet dans le cadre d'une entrevue individuelle à l'extérieur de l'organisme. Nous terminions en leur laissant un feuillet explicatif du projet et en leur offrant d'y réfléchir et d'en discuter par téléphone ou lors d'une rencontre subséquente. Certains participants ont immédiatement signalé leur intérêt et nous avons choisi un moment pour l'entretien, alors que d'autres nous ont plutôt appelés plus tard. Pour la tenue de l'entretien, nous avons rencontré tous les participants, à l'exception d'un seul, dans un café tranquille du centre-ville. Un participant préférait en effet nous rencontrer dans un lieu public qui ne

requérait pas d'achat de consommation. Nous en reparlerons plus en détail dans le chapitre suivant.

Quel que soit le type d'accès aux sujets, toutefois, il fut essentiel de réfléchir à la manière dont celui-ci a pu influencer la relation d'enquête et l'entretien lui-même (Louvel et Bozonnet, 2011). Ceci nous amène à la question du rapport à l'informateur, question qui fut abordée de plusieurs manières en sciences sociales en ce qui concerne les entretiens. S'il est vrai que l'entretien sociologique est une situation sociale créée artificiellement, elle n'en demeure pas moins le lieu d'une relation sociale entre le chercheur et l'informateur qui s'élabore à partir des expériences passées de l'informateur en entretien. C'est pourquoi l'entretien fait l'objet d'une réflexion parmi les sociologues et que l'on considère que cette relation sociale particulière peut et doit être analysée si l'on veut en comprendre les effets, entre autres, sur les informations obtenues via cette technique (Papinot, 2014).

Une perspective face aux effets potentiels des rapports inégalitaires qui peuvent avoir occurrence dans la relation d'entretien consiste à dire que, comme dans toute relation sociale, la relation d'entretien ne se produit pas en vase clos, et les effets des rapports de domination de celle-ci ne sont pas des biais, mais sont indissociables des différentes façons de parler d'une même situation sociale selon les clivages sociaux dans une société. L'objectif n'est donc pas de faire disparaître les inégalités en présence afin d'éviter les biais, mais de prendre conscience de ces rapports qui sont expressifs de la situation sociale vécue de la personne et de leurs effets et de les intégrer à l'analyse. Cette pratique requiert de la part des chercheurs de s'inclure dans l'analyse, ce que Bourdieu appellera l'objectivation participante (Bourdieu, 2008). La rigueur scientifique et la validité de la recherche ne se trouvent pas, dans cette perspective, dans une illusoire tentative de neutralisation de la situation d'entretien, mais dans « [...] une objectivation du rapport subjectif à l'objet qui, loin d'aboutir à un subjectivisme relativisme plus ou moins antiscientifique, est une des conditions de l'objectivité scientifique » (Bourdieu, 2008, p.325).

3.4 La méthode d'analyse

3.4.1 L'analyse sémantique de discours

Nous avons pris comme position d'effectuer une analyse qualitative des données obtenues lors des entretiens à structure ouverte et de l'observation participante effectuée au sein des organismes d'aide alimentaire. L'analyse ne fut pas réservée à la toute fin du travail de recherche, après la construction complète des données, mais à de multiples reprises au cours de l'élaboration des données et de l'écriture, en alternance entre ces activités. Répétons-le, le processus de recherche qualitative est itératif ; son organisation n'est donc pas linéaire. Une analyse heuristique eut lieu au fil du travail de terrain et des entretiens, mais comme chacune des étapes de l'enquête fut explicitée par écrit dans un journal de bord, une analyse subséquente plus en profondeur fut également possible et nécessaire. (Paillé, 2011).

C'est l'analyse de discours, celle qui « [...] postule qu'un document n'est pas uniquement trace de contenu, mais aussi d'une organisation de ces contenus traduisant ainsi, le fait que les dires et les écrits font état d'un rapport de connaissance du monde, une organisation sociocognitive, plutôt que de simplement contenir des informations à propos du monde vécu » (Sabourin, 2009, p.426), qui fut la technique privilégiée pour l'analyse des entretiens à structure ouverte. Plusieurs avantages incitent à faire usage de techniques d'analyse de discours, dont la méfiance qu'elles imposent à l'égard des analyses faites sur le vif et qui méritent parfois d'être revues à la lumière d'une analyse plus méthodique. La citation qui suit concerne l'analyse de contenu classique, mais elle semble tout de même à propos concernant l'analyse sémantique de discours : « L'intérêt majeur de cet outil polymorphe et polyfonctionnel qu'est l'analyse de contenu réside – outre ses fonctions heuristiques et vérificatives - dans la contrainte qu'elle impose d'allonger le temps de latence entre les intuitions ou hypothèses du départ et les interprétations définitives » (Bardin, 1991, p.31). Les étapes requises pour l'analyse de discours, telles que la catégorisation des éléments importants du corpus et le codage, peuvent s'avérer très utiles pour faire ressortir des dimensions analytiques qui ne seraient pas évidentes lors d'une première lecture des données (Bardin, 1991; Sabourin, 2009).

Sabourin établit une distinction entre l'analyse des comportements verbaux et l'analyse de discours comme sous-domaines de l'analyse de contenu. L'objet d'analyse du premier serait la production langagière orale ou écrite en situation sociale, et celle-ci nécessite une observation directe de la production langagière, tandis que le second étudie la production langagière seulement une fois celle-ci produite, et non en cours de production (Sabourin, 2009). C'est en raison de ces deux sous-domaines de l'analyse de contenu, selon Sabourin, que le terme « analyse de discours » est davantage utilisé aujourd'hui. Cela indiquerait la popularité de l'utilisation de documents textuels comme matériau de l'analyse de contenu. La méthode d'analyse de contenu de documents textuels est également largement plus développée, plus déterminée et, somme toute, plus simple que celle de documents visuels ou auditifs (Sabourin, 2009). Ainsi, en sociologie, analyse de contenu et analyse de discours sont souvent synonymes.

La méthodologie de l'analyse de contenu de type analyse de discours dite « classique » est communément appelée analyse thématique. Selon cette méthode, les textes sont considérés comme des objets pouvant être saisis et analysés comme des objets matériels. On distingue 4 moments dans le déroulement d'une analyse de contenu (Robert, 1997) : la *préanalyse*, la *catégorisation*, le *codage et le comptage des unités*, et *l'interprétation des résultats*, aussi appelée *inférence*. « Ce qu'on appelle thème dans l'analyse classique ou représentation sociale dans la terminologie d'aujourd'hui ne peut être délimité suivant un contour précis, comme le seraient des objets matériels, mais par un noyau central de notions » (Sabourin, 2009, p.423). On réalise aussi que l'analyse de discours ne se résume pas à l'application de techniques, même précises, et que la situation sociale d'élaboration du discours, ainsi que son sujet, en sont parties prenantes et doivent être considérés dans la manière dont on analyse son contenu. L'une des voies contemporaines en analyse de contenu qui visent à corriger les failles de celle-ci consiste en une perspective qui « postule qu'un document n'est pas uniquement trace de contenu, mais aussi d'une *organisation de ces contenus* traduisant, ainsi, le fait que les dires et les écrits font état d'un *rapport de connaissance du monde*, une organisation sociocognitive, plutôt que de simplement contenir des informations à propos du monde vécu » (Sabourin,

2009, p.426). Cette perspective prend en compte que le sens attribué à un texte relève à la fois des propriétés du discours social et de l'activité sociocognitive du lecteur (le sens du discours est co-construit et localisé socialement). « Les représentations sociales sont rarement décrites explicitement dans la conversation. En général, les gens n'expriment pas directement leur connaissance d'un thème particulier, pas plus que les métaphores qu'ils utilisent pour le comprendre. Ils laissent plutôt ces représentations sociales émerger par bribes et fragments. Il s'agit donc de trouver le moyen d'appréhender des fragments de manière rigoureuse, de manière à obtenir des descriptions valides de ces représentations. » (Van Bavel et Picata, 2002, p.86)

C'est donc une analyse de contenu de type sémantique que nous entreprenons dans le cadre de cette recherche. Les moments de celle-ci correspondent à ceux de l'analyse de contenu thématique avec les distinctions qui suivent. La *préanalyse* consiste en l'étape intuitive préliminaire au cours de laquelle le chercheur prend contact avec les différents matériaux disponibles afin de déterminer celui ou ceux qui correspondent au mieux aux critères établis par rapport à la problématique. Il s'agit du moment de la définition du *corpus* (le recueil de documents sur lequel va s'appuyer l'analyse). Dans le cas de notre étude, le *corpus* est constitué de la transcription verbatim des sept entretiens individuels à structure ouverte réalisés avec des usagers d'aide alimentaire à Drummondville. Vient ensuite la *catégorisation*, où tous les éléments pertinents du corpus sont classés (enregistrés à l'aide d'une grille de catégories thématiques). Les catégories d'analyse classique doivent être pertinentes, exhaustives et exclusives. Dans le cadre de la troisième étape, *le codage des unités*, l'unité d'enregistrement désigne le segment déterminé de contenu retenu par le chercheur (le mot, la phrase, la ligne, le paragraphe, le thème, la place occupée dans la page, l'image photographique, etc.); l'unité de numération désigne la manière dont l'analyste va compter les unités d'enregistrement lorsqu'il a choisi de recourir à la quantification, ce qui ne fut pas le cas pour notre recherche. Typiquement, le dénombrement par fréquence de présence ou d'absence est ensuite effectué (Sabourin, 2009; Robert 1997). Il faut cependant comprendre que dans une analyse sémantique de discours, la seule fréquence de présence ou d'absence d'une unité de sens ne peut témoigner de l'importance de celle-ci et du ou des thèmes s'y rattachant.

L'endroit où se situe l'élément en question dans le discours et le ton utilisé pour en parler, par exemple, sont autant d'éléments à considérer et qui attestent de la co-construction du sens du discours analysé entre la personne émettrice de ce discours et la personne réceptrice (Sabourin, 2009).

Enfin, *l'interprétation des résultats* permet une lecture du corpus étudié s'appuyant sur les éléments mis au jour par la catégorisation. Une fois que l'on a séparé les éléments par catégories, l'intérêt n'est pas le contenu lui-même de chacune des catégories, mais ce qu'il peut nous apprendre : « Le but de l'analyse de contenu est *l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production (ou éventuellement de réception), à l'aide d'indicateurs (quantitatifs ou non)* » (Bardin, 1991, p.43). Bref, le contenu est un indice : il est analysé afin de faire des déductions logiques concernant l'émetteur du message et les conditions de production du message, ou concernant le récepteur du message et les effets potentiels du message, par exemple. Le contenu reste le même, mais peut être analysé pour trouver des réponses à des questions fort diverses. C'est pourquoi l'analyse de contenu est utilisée par une large gamme de disciplines.

Après une première relecture de la transcription des entretiens, nous avons donc systématiquement codé tous les passages- ou unités de sens- pertinents du texte en regard de notre objet. Les représentations sociales de l'économie étant notre objet d'étude, les unités de sens sélectionnées correspondaient à différentes notions se rattachant par exemple au travail, à la pauvreté, à l'économie de marché, à la productivité, à l'autonomie, au don, à la réciprocité, à l'endettement, etc. Nous avons rassemblé ces différentes notions et idées évoquées sous des thèmes plus larges afin de former des catégories thématiques puis, « [...] après de nombreuses analyses, ces catégories ont été raffinées, réduites ou fusionnées afin de permettre l'émergence de thèmes ou de représentations signifiantes » (Van Bavel et Picata, 2002, p.86). Au contraire d'une approche quantitative de l'analyse de contenu qui circonscrirait les extraits retenus selon une lecture linguistique du discours, notre approche qualitative requérait, malgré la

segmentation en unités de sens, de préserver ces unités dans leur état original du texte afin d'en faire une lecture sémantique (Sabourin, 2010).

Ce dernier point est particulièrement important pour l'approche de l'analyse sémantique structurale pour laquelle, à la distinction d'une analyse prenant les éléments linguistiques comme unités d'analyse, c'est la situation sociale concrète à laquelle réfèrent les dires qui est la base de l'élaboration de la détermination du sens dans un entretien à structure ouverte. L'organisation globale du discours fait ainsi état des éléments de configuration sociale du milieu et plus largement d'une société et de l'appropriation de la langue tant du côté de l'émetteur du discours que de celui du récepteur, et dans la relation qui s'élabore entre eux (Sabourin, 2009). Si le sens social d'une allocution peut être déchiffré au moyen d'une analyse sémantique structurale de discours telle qu'élaborée et entreprise par Fernand Dumont (1996) dans *Genèse de la société québécoise*, les représentations sociales de l'économie mises au jour dans notre analyse constitueront une fenêtre sur le mode de connaissance de personnes dont les opinions et les idées sont généralement peu sollicitées parce que crues, peut-être à tort, aussi différenciées de la norme que le sont leurs conditions d'existence.

3.5 Considérations éthiques

Un certificat d'éthique fut délivré par le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences (CÉRAS) de l'Université de Montréal le 5 mai 2016 dans le cadre de cette recherche et fut valide jusqu'à la fin de la recherche. Toute personne mineure, et donc ne pouvant donner légalement son consentement à participer à la recherche, fut exclue du recrutement. Ce fut également le cas des personnes semblant souffrir de troubles mentaux les rendant particulièrement vulnérables et ne pouvant donner un consentement libre, éclairé et continu. Quoi qu'il n'y avait pas de risque particulier à participer à ce projet, il restait possible cependant que certaines questions puissent raviver des souvenirs liés à une expérience désagréable. Les participants pouvaient à tout moment refuser de répondre à une question ou

mettre fin à l'entretien. Les entretiens pouvaient aussi se révéler être une expérience agréable pour les participants et permettre une discussion et une réflexion intéressante.

Comme les participants aux entretiens avaient reçu un feuillet d'informations sur la recherche quelques semaines au préalable, au moment où nous leur avons proposé de participer à la recherche, ils étaient déjà au courant du type de participation leur étant demandée, ainsi que des informations concernant la confidentialité. Au moment même de l'entretien, nous réitérions les informations et les participants pouvaient ensuite lire le formulaire de consentement écrit et le signer s'ils consentaient à l'entretien selon les modalités décrites. Les compensations prévues pour les personnes acceptant de se livrer à un entretien pour la recherche étaient minimes et ont pris la forme d'un café ou d'un thé et le remboursement des frais de déplacement du participant, s'il y avait lieu, jusqu'à concurrence de dix dollars au total. En ce qui concerne les périodes d'observation participante, notre identité d'étudiante et les raisons de notre présence étaient connues des employés et bénévoles des lieux d'aide alimentaire observés. Nous répondions ouvertement aux questions des usagers d'aide alimentaire concernant notre implication au sein des organismes et le but de notre recherche lorsque ces questions se présentaient. Les discussions informelles, toutefois, ne requéraient pas de formulaire de consentement et n'étaient pas enregistrées ou transcrites de quelque manière que ce soit.

Dans les pages qui suivent, nous référerons aux participants aux entretiens individuels au moyen de noms fictifs inspirés de noms de rue de la ville. Les caractéristiques des individus décrites dans le texte furent altérées de manière à éviter leur identification, tout en maintenant les éléments pertinents à l'analyse. Tous les noms de personnes ou de lieux nommés dans les extraits des entretiens ont été modifiés afin de préserver la confidentialité des informations personnelles des participants à l'étude.

4 Chapitre 4 : L'aide alimentaire dans une ville en croissance économique

4.1 Description ethnographique des situations d'aide alimentaire

« [...] il faut établir les liens entre les formes d'usage de la distribution alimentaire dans la trajectoire de vie des personnes, les formes de distribution mises de l'avant par les organismes et la nature des milieux sociaux (présence d'autres activités sociales, milieu endogène ou exogène, développement d'organismes sociaux). » (Sabourin et al., 2000, p. 55)

Les conditions d'existence d'appauvrissement que nous ont décrites les personnes ayant accepté de participer à cette étude font état de formes économiques qui se distinguent de la norme quasi-unique de l'économie de marché mise si fortement de l'avant dans une société libérale. Moreau de Bellaing (2000) expliquait qu'il était plus exact de parler *des économies* plutôt que de *l'économie*, comme d'une entité singulière et autonome. Plus encore, concernant les situations d'appauvrissement, il distinguait *l'économique de la pauvreté* de *l'économique de la misère* : la première positionnant la vie économique des sujets comme participant encore à la circulation des biens économiques et des services, mais de manière largement réduite, maintenant l'articulation du social à l'économique pour prendre les catégories idéologiques du « social » extérieur aux relations sociales marchandes et financières sur le mode du manque ; la seconde dans laquelle l'échange marchand est rompu et la circulation des biens est entièrement dépendante du don unilatéral ou de l'échange réciproque autre que marchand. (Moreau de Bellaing, 2000). Les personnes rencontrées dans le cadre de cette étude vivaient toutes, au moment de notre rencontre, une vie économique s'apparentant davantage à celle de la pauvreté, selon la définition de Moreau de Bellaing, faisant état de la rareté des biens d'usage, de l'insuffisance de logement et du défaut de participation à la circulation marchande des biens et services économiques (Moreau de Bellaing, 2000)

Les personnes sont ainsi de plus en plus exclues du monde économique dominant et, par extension, du monde social dominant auquel elles n'arrivent plus à participer entièrement.

Avec la diminution importante de la capacité d'achat, l'articulation du social à l'économique est maintenue dans une certaine mesure, mais sur le mode du manque. L'économie de la pauvreté fait toutefois ressortir une variété de formes de relations sociales qui constituent l'économie et permettent de produire et de faire circuler des biens sociaux. Il s'agit alors d'une économie dominée et le rapport des différentes relations sociales composant l'économie en est un de subordination aux relations marchandes et financières : tenter des échanges réciproques, par exemple, afin de dégager des sommes permettant de continuer à consommer dans l'économie marchande.

4.1.1 Types d'appauvrissement

Les types d'appauvrissement ayant mené nos participants à recourir à l'aide alimentaire variaient de l'un à l'autre et, pour la plupart, pouvaient difficilement ne se classer spécifiquement que dans l'un des types d'appauvrissement répertoriés dans la recherche de Sabourin et al. (2001) que nous avons mentionné dans le premier chapitre. À quelques reprises, les types d'appauvrissement se chevauchaient dans le parcours des personnes rencontrées et pouvaient être identifiés à deux ou trois types. Nous les divisons ici en trois catégories qui ont semblé plus à propos selon le discours des interviewés : l'appauvrissement intergénérationnel, l'appauvrissement conjoncturel et l'appauvrissement lié à une dépendance. Nous ajouterons que, si le discours des participants s'avère en général individualisant, plusieurs des cas présentés d'appauvrissement tant conjoncturel qu'intergénérationnel faisaient également état de l'appauvrissement économique du, entre autres, à la désindustrialisation et à la décommercialisation, ou encore à la désinstitutionnalisation, phénomènes sociaux à grande échelle qui s'immiscent dans l'explication des situations d'appauvrissement sans nécessairement apparaître dans le discours des participants de manière explicite.

Appauvrissement conjoncturel

Le principal type d'appauvrissement répertorié suite à nos rencontres avec les usagers et aux périodes d'observation participante réalisées dans les deux organismes a été l'appauvrissement

conjoncturel, c'est-à-dire dû en grande partie à un événement spécifique (la maladie, comme pour Madame St-Jean, la mise à la retraite des Forces armées, dans le cas de Monsieur Damien, ou encore la perte soudaine d'emploi en ce qui concerne Monsieur Berol) dont les répercussions ont ensuite provoqué une situation d'endettement et d'appauvrissement. Dans ces cas, un récit commun émergeait dans lequel des compressions dans les politiques sociales ont fait en sorte que la situation d'endettement s'est approfondie et a instauré un appauvrissement à long terme.

L'endettement est l'un des facteurs majeurs menant à la nécessité de faire usage d'aide alimentaire chez la clientèle de l'Épicerie. Tel que nous l'avons constaté chez plusieurs des personnes interviewées dans le cadre de cette étude (Madame St-Jean, Monsieur Damien et Monsieur Berol, en particulier), lorsque l'élément déclencheur survient, selon le récit de la personne, la réaction première en est une de résilience. La situation causée par l'élément déclencheur est perçue comme temporaire, une mauvaise passe qui se résoudra à force de bon vouloir et de « débrouillardise ». La demande d'assurance-emploi et la simultanée recherche d'emploi ou, dans le cas de Madame St-Jean, la recherche de guérison, est ainsi la première étape de cette résilience.

Cependant, plus d'un mois s'écoulait généralement entre la fin de l'emploi et le versement de la première prestation d'assurance-emploi, ce qui, déjà, déclenchait le début d'une spirale d'endettement qui se poursuivait jusqu'à la demande d'aide alimentaire. En effet, alors que 38% des travailleurs québécois vivent d'une paie à l'autre, selon un sondage de l'Agence canadienne de la paie (2016) et que 23% estiment qu'il serait difficile de pallier à une urgence de 2000\$, et que 48% auraient de la difficulté à remplir leurs obligations financière si leur paie était reportée, ne serait-ce que d'une semaine, c'est sans surprise que nous constatons dans cette étude dans quelle mesure l'attente pendant plus de quatre semaines pour l'obtention d'un maigre 55% de son salaire, moins deux semaines de carence non payables, peut mettre en difficulté économique de grands pans de la population. Convaincus

de voir la situation se résorber, toutefois, les prestataires faisaient usage de crédit pour payer leurs frais fixes, augmentant un endettement qui, chez 39% des Canadiens, les dépasse déjà.

Le récit mettait ensuite en lumière la fin des prestations d'assurance-emploi qui arrivait trop vite, sans avoir trouvé d'emploi, dans le cas de Monsieur Damien et Monsieur Berol, et sans être guérie, dans le cas de Madame St-Jean. Pour cette dernière, l'ampleur de sa dépression et un diagnostic de maladie chronique la forcèrent à faire une demande d'aide sociale dès la fin de ses prestations d'assurance-emploi. Selon les règles d'admissibilité à l'aide financière de dernier recours, il lui fallut toutefois d'abord épuiser son « petit coussin » d'argent, jusqu'à ce qu'il ne lui reste moins de 887\$, soit la somme maximale d'avoirs liquides qu'un adulte seul peut posséder pour être admissible à l'aide sociale. La valeur nette de la résidence, dans le cas d'une personne propriétaire, doit également être de moins de 147 979\$ et la valeur marchande de son automobile de moins de 10 000\$ (Emploi-Québec, 2017).

Plusieurs participants à l'étude mentionnaient avoir fait usage d'aide alimentaire dans l'espoir de dégager des sommes et ainsi d'améliorer leur situation financière, tel que décrit par Sabourin et al. (2000). Il était cependant extrêmement difficile, une fois rendu à l'étape du recours à l'aide alimentaire, de réellement s'en sortir. Une histoire souvent entendue, tant lors des entrevues qu'au cours des périodes d'observation participante, consistait en une situation financière précaire, suivie d'un événement déclencheur entraînant un appauvrissement momentané puis, alors que la personne concernée se refusait à faire usage de services publics ou communautaires, telles l'aide sociale ou l'aide alimentaire, par orgueil, un endettement s'accumulait, suivi de l'inévitable recours à l'aide sociale et à l'aide alimentaire. Une fois à cette étape, avec les contrôles sévères des revenus et des dépenses des usagers, dégager les sommes requises pour remédier à l'endettement, sans compter se sortir de la précarité économique, s'avérait impossible et l'appauvrissement devenait permanent.

En ce qui concerne Madame St-Jean, la stratégie mise en place afin d'arriver à s'adapter à sa nouvelle condition physique et économique sans devoir recourir à l'aide

alimentaire de façon permanente était de tenter de faire reconnaître officiellement son invalidité et, ainsi, d'avoir droit au montant un peu plus élevé d'aide sociale pour personnes inaptes au travail. Selon elle, il lui fallait dorénavant s'adapter à un mode de vie économique sur le mode du manque. C'était là toutefois quelque chose de difficile à accepter : « *Regarde, j'suis... j'ai bien de la misère à accepter... J'ai bien de la misère à rester à rien faire* ».

Quant à lui, Monsieur Damien avait tenté par tous les moyens de travailler à nouveau, parfois dans des postes qu'il jugeait nettement inférieurs à ses capacités et ses compétences, afin de maintenir son indépendance économique. Cependant, il vécut avec difficulté la précarité de la réalité du marché de l'emploi et les discriminations à l'embauche liées à l'âge. D'emploi en emploi, sa qualité de vie diminuait, jusqu'au moment où il n'arriva simplement plus à se faire embaucher. Après près d'un an à faire usage d'aide alimentaire pour arriver à subvenir à ses besoins, ses espoirs de voir sa situation s'améliorer étaient presque nuls et il ne voyait pour éclaircie que l'obtention du Supplément de revenu garanti dans quelques années qui l'aiderait à sortir la tête de l'eau.

Le dernier exemple associé plus strictement à l'appauvrissement conjoncturel se déclare dans le récit de Monsieur Berol, qui lui avait travaillé toute sa vie et s'était retrouvé à perdre son emploi de longue date de manière soudaine. La première étape de son appauvrissement eut pour cause la lenteur du traitement de son dossier d'assurance-emploi. En effet, près de trois mois s'étaient écoulés entre son congédiement et la réception de ses prestations d'assurance-emploi, occasionnant chez cet homme ayant peu d'économies un endettement important qui l'amena une première fois à l'organisme d'aide alimentaire de type distribution de colis.

Appauvrissement intergénérationnel

Deux participants aux entretiens ne faisaient pas état dans leur récit de recours à l'aide alimentaire de quelque élément spécifique ayant engendré leur situation d'appauvrissement

économique. Monsieur Manseau, par exemple, nous racontait sa vie quotidienne et les moyens utilisés pour sa subsistance en expliquant que, tout comme son père, il était forgeron de métier, mais pouvait faire toutes sortes de « jobines » lorsque nécessaire. Monsieur Laurent, quant à lui, nous expliquait qu'il n'y avait jamais vraiment eu d'argent dans sa famille et que, comme sa mère et ses frères et sœurs, il travaillait par moments, et que par d'autres moments il était prestataire d'aide sociale. Dans le cas de ces personnes, l'aide alimentaire représentait en quelque sorte le dernier recours dans les périodes où l'appauvrissement était particulièrement sévère et que les autres moyens ne suffisaient plus. Pour Monsieur Manseau, cela signifiait s'être blessé et être temporairement incapable d'effectuer des contrats, tandis que dans le cas de Monsieur Laurent, il s'agissait d'une énième perte d'emploi ainsi que d'un déménagement dû à une séparation.

Appauvrissement lié à la dépendance

Monsieur Alphonse, ce participant de 41 ans originaire de Montréal, m'avait indiqué lors de notre première conversation téléphonique, avoir « tout un parcours » l'ayant mené à faire usage d'aide alimentaire. Ayant eu une jeunesse mouvementée caractérisée, selon son discours, par la délinquance et la dépendance à différentes substances, par la mise à la porte par sa mère, par l'itinérance qui s'en était suivie et qui s'était terminée par un séjour en prison, il connaissait bien les divers types de services et d'organismes offrant de l'aide aux personnes dans le besoin. Il en avait en effet profité à plusieurs reprises et avait travaillé bénévolement pour quelques-uns. Suite à ce parcours tumultueux, il avait choisi de quitter Montréal avec son cousin pour la « campagne », à Thetford Mines, où ils croyaient tous les deux qu'un nouveau départ positif les attendait. Son incapacité à trouver du travail, principalement en raison de son dossier criminel, le sentiment de rejet qu'il ressentait de la part de cette communauté de Thetford Mines et le manque de solidarité et d'aide disponible pour les personnes dans le besoin l'ont finalement convaincu de déménager à nouveau, cette fois à Drummondville. Au moment de notre rencontre, il n'habitait la ville que depuis quelques semaines, mais était déjà très agréablement surpris de la quantité des services d'aide disponibles ainsi que de la générosité et de l'ouverture des gens. Il avait eu connaissance des deux organismes d'aide

alimentaire (celui faisant de la distribution de colis de nourriture ainsi que celui de type soupe populaire) par le biais d'un organisme communautaire servant de lien et de référence entre les divers services communautaires de la ville et de la région. Pour cet homme, l'appauvrissement avait plusieurs causes, dont bien entendu sa période de délinquance et d'itinérance, mais aussi, et surtout dans sa situation actuelle, la difficulté à retrouver une place dans le marché du travail suite à son incarcération. En effet, malgré ses efforts pour « être sage, maintenant », son dossier criminel et son passé de toxicomanie le suivaient et lui barrait la route dans ses tentatives de trouver du travail.

Le parcours du dernier participant aux entretiens peut aussi être associé à ce type d'appauvrissement lié à la dépendance. Son recours à l'aide alimentaire étant le résultat d'une décennie d'itinérance et de toxicomanie sévère, le témoignage de Monsieur Holmes ressort toutefois du lot des entretiens réalisés en raison de la satisfaction de ce participant face à sa situation de vie actuelle. Sa nécessité de faire usage d'aide alimentaire n'était pas, pour lui, un élément important de son identité et n'était en aucun cas une remise en question de sa valeur personnelle, encore moins de manière négative. En effet, il s'agissait sans doute de la personne rencontrée dont la situation actuelle était perçue par lui-même comme une nette amélioration face à sa situation passée. Ainsi, la distance sociale entre sa vie passée, caractérisée en particulier par la toxicomanie, qui prenait une place centrale dans son récit, et sa vie présente, comme personne terminant tout juste un programme d'aide et d'accompagnement social Action à l'organisme d'aide alimentaire de type distribution de colis et usager de cet organisme, était la fois moins grande que pour la majorité des autres participants, mais constituait aussi une trajectoire sociale ascendante, selon son point de vue, plutôt que descendante, comme la percevaient Madame St-Jean et Messieurs Damien et Berol.

4.1.2 Distance sociale des milieux d'aide alimentaire

« Ces personnes n'ont pu recourir à l'aide alimentaire sans enclencher une série de questionnements fondamentaux à propos de leur vie. Cette situation est particulièrement

intense dans le cas de ceux dont la distance sociale avec les milieux de l'aide alimentaire est plus importante. » (Sabourin et al., 2000, p.114)

Comme on peut le constater en fonction des types d'appauvrissement décrits précédemment, la distance sociale entre les milieux d'aide alimentaire et l'inscription sociale précédente de nos participants aux entretiens varie de l'un à l'autre. Puisque, tel que décrit par Sabourin et al. (2000), la force de cette distance sociale influence le degré de la transformation du rapport à l'économie qui pourra être vécu suite au recours à l'aide alimentaire, nous avons cherché à établir la proximité ou la distance entre l'inscription sociale des participants et les milieux et normes identifiés à l'aide alimentaire et à la pauvreté à Drummondville.

Continuité des relations sociales

Dans certains cas, spécialement ceux dont l'appauvrissement s'apparente au type intergénérationnel, on note une relative continuité entre les relations sociales de l'utilisateur et l'espace social associé à l'aide alimentaire. C'est notamment le cas de Monsieur Manseau, qui avait eu des expériences de travail à l'organisme d'aide alimentaire de distribution de colis préalablement à son recours :

« - Bin moi j'étais à Drummondville. Quand j'ai fait mon stage à Drummondville, par Coalition 45 ans et plus, ils m'ont envoyé là à l'Épicerie).

- Pour faire un stage ?

- Pour faire un stage.

- Ah ok, est-ce que vous avez travaillé en arrière, quelque chose comme ça ?

- Oui, j'ai travaillé en arrière. J'étais préposé à l'entretien ménager, c'est moi qui rangeais les affaires. Puis, j'ai été faire dans cuisine, couper les légumes, comme ils faisaient. J'ai été au tri des légumes. Tu sais, je faisais tout, j'appelle ça polyvalent là. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Manseau

Après que celui-ci nous ait parlé de l'une de ses connaissances qui refusait d'utiliser les services d'aide alimentaire malgré son besoin évident, nous lui avons demandé pourquoi, selon lui, certaines personnes choisissaient de recourir à l'aide alimentaire alors que d'autres pas. Il nous répondit par ce qui suit :

« - Ça c'est la mentalité. Si t'as été élevé toi à pas demander jamais rien à personne. Mon père moi y'avais une mentalité il disait, si tu te couches le soir, faut que ton frigidaire soit plein pour le lendemain. Si y'é vide, couches-toi pas, t'as pas l'droit. Bin j'me suis tout le temps amanché pour avoir tout le temps du manger. Comme là j'y vais, j'ai eu mon papier pour le 2 décembre, là, pis le 2 décembre j'arrête ça. Après ça m'a avoir des contrats en masse pis là, j'aurai pu besoin de ça. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Manseau

Dans cet extrait, on constate que si le recours à l'aide alimentaire n'est pas un élément du quotidien pour Monsieur Manseau et qu'il prévoit cesser son usage dès que celui-ci ne sera plus nécessaire, il considère tout de même que le recours à l'aide alimentaire, ou à tout autre moyen visant à s'assurer d'avoir en sa possession les denrées requises pour sa subsistance, font simplement partie des manières de respecter les valeurs apprises de son père.

Inversion des relations sociales

Un autre type de relation entre l'inscription sociale précédente d'une personne et les milieux d'aide alimentaire est celle de l'inversion des relations sociales. Tel fut le cas de Madame St-Jean, qui se vit, quant à elle, passer de bénévole à bénéficiaire. Au cours de sa vie, cette dame avait eu plusieurs types d'expériences de circulation des biens. Elle avait géré un commerce avec son ex-mari, puis avait été propriétaire elle-même d'une petite entreprise. Elle avait ensuite été salariée dans deux entreprises subséquentes, avant de voir sa santé se détériorer et de faire l'expérience de l'assurance-emploi maladie, puis de l'aide sociale, et enfin de l'aide alimentaire. Fait intéressant, il s'agissait aussi d'une femme ayant eu au cours de sa vie plusieurs expériences de travail bénévole auprès d'étrangers dans des organismes communautaires et une expérience d'aidante naturelle auprès de sa sœur en fin de vie. Cette variété d'expériences du monde social eut une portée sur sa propre distance sociale des lieux de l'aide alimentaire.

« - Donc, ce seraient quels quartiers qui sont plus riches, ou plus pauvres ?

- Bien, le (nom d'un quartier) a toujours été reconnu, le bord de l'eau, regarde, ici le bord de l'eau, l'aéroport, Monsieur (nom d'une pharmacie) et compagnie, Monsieur (nom d'une grande entreprise de la ville), on les connaît par leur maison, tu sais (rises). Fait que c'est sûr que les gens se regroupent parce que dans certains quartiers, les logements sont moins chers, tu sais. C'est comme ça.

- Le choix n'est comme pas là ?

- Non, c'est ça, puis ils se regroupent parce que c'est ça, c'est là. Les chambres sont moins chères là. » -
Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Cet extrait nous informe sur ce que cette participante percevait comme étant les raisons d'habiter dans les quartiers plus « hot » de la ville, tels qu'elle les décrivait. Il permet aussi de constater qu'elle semblait ne pas s'identifier aux personnes habitant dans ces quartiers, si l'on se fie à son usage de la troisième personne. « Ils » se regroupent là parce que les logements y sont moins chers, malgré qu'il s'agisse de quartiers où Madame St-Jean ne se sentait pas à l'aise de sortir seule le soir. Cet usage du « ils » pourrait sembler anodin si ce n'était du fait qu'il ne semblait pas s'agir de la manière habituelle de parler de cette usagère.

Un exemple inversé figure par ailleurs dans l'extrait suivant, au moment où l'interviewée parlait de la compassion que peuvent ressentir les personnes bénévoles à l'organisme d'aide alimentaire et s'incluait parmi elles en utilisant le « on » familier :

« - Comment vous trouvez ça les personnes qui travaillent là? Moi je travaille pas là, je suis en stage. Comment vous trouvez ça les bénévoles, les personnes qui travaillent là ? C'est qui comme personnes ?

- Bien moi je trouve que c'est bien. Oui, c'est quand même bien, parce que moi je me suis pas sentie, je me suis pas sentie jugée, en tous cas. Ça, là-dessus, j'ai jamais eu de... non. J'ai pas eu un sentiment de dire : « Toi, pourquoi tu viens ici plus que les autres? ». Non, ça là-dessus j'ai pas eu... non. Je pense que toutes les personnes qui sont de l'autre bord d de l'(Épicerie) (rires), on a tous la même, tu sais, je pense qu'on a peut-être, la compassion. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Son implication bénévole dans cet organisme remontait à plus de vingt ans, mais peut-être son travail bénévole pour diverses causes faisait-il en sorte de maintenir son identité de bénévole. Il semble que l'interviewée s'identifiait comme bénévole, comme personne qui « donne beaucoup », selon ses mots. Toutefois, l'identification à sa situation actuelle d'appauvrissement matériel était beaucoup moins nette, puisqu'elle s'excluait du « ils » des gens habitant son quartier, s'y regroupant en raison des bas prix des loyers. S'adapter à cette nouvelle réalité ne fut pas facile d'un point de vue identitaire, tel qu'elle l'admit à quelques reprises au cours de l'entretien. L'appropriation sociale de sa situation d'appauvrissement était

particulièrement difficile à concilier avec son inscription sociale précédente, et une transformation en profondeur de ses représentations sociales de l'économie et de sa place au sein des pratiques économiques de réciprocité allait devoir avoir lieu.

En rupture complète avec la continuité des relations sociales

Le participant aux entretiens que nous identifions ici comme Monsieur Damien est sans doute la personne rencontrée pour laquelle l'usage d'aide alimentaire était le plus nettement en rupture avec la continuité de ses relations sociales. Cet homme dans la mi-cinquantaine avait toute sa vie fait partie de l'économie de marché, et ce depuis son premier emploi dans le domaine de la vente, avant de s'engager dans les Forces armées canadiennes et d'y apprendre un métier, où il est resté pendant plus de vingt ans. S'étant fait offrir une retraite anticipée, il a ensuite appris à ses dépens la difficulté de la transition du monde militaire au monde civil. Pour cet homme qui se targuait autrefois de mener « [...] une maudite belle vie, (parce que) l'argent j'en manquais pas, tsé », la diminution progressive de sa capacité à rester dans l'économie de marché et son appauvrissement économique graduel furent extrêmement difficiles à vivre. Au début, il chercha à adapter son niveau de vie à sa nouvelle réalité, mais plus le temps passait et moins il avait l'espoir de retrouver du travail et un niveau de vie intéressant pour lui :

« [...] j'avais au-dessus de 50 000 de REER, je me suis servi de ça beaucoup pour survivre au travers... parce que c'est sûr que j'avais un certain niveau de vie. Mon niveau de vie, je le baissais, je le diminuais, mais je recherchais un manque à combler un moment donné... pour arriver jusqu'à aujourd'hui que mon manque à combler bin... y'é à zéro, y'é nul. Tout ce que j'ai qui existe comme crédit est boosté au maximum puis j'ai à peine le nez en dehors de l'eau. Fait que... c'est sûr qu'il faut que tu te nourrisse aussi un moment donné, fait que c'est ça qui m'a amené à passer à l'aide alimentaire. » - Extrait de l'entretien de Monsieur Damien

Dans le cas de Monsieur Damien, la distance sociale entre son inscription sociale précédente et les milieux de pauvreté était la plus importante et la plus explicite parmi tous les entretiens effectués. C'est également la personne exprimant le plus clairement son malheur face à sa situation socio-économique actuelle et sans doute la personne exprimant le plus de colère et de ressentiment face à sa situation, mais aussi face aux institutions et à la société.

Contrairement à Madame St-Jean, qui elle aussi présentait un certain ressentiment et beaucoup de difficultés à s'approprier socialement sa situation économique, mais qui l'acceptait tout de même et considérait nécessaire pour elle de s'y adapter, Monsieur Damien, malgré que la situation durait depuis plus d'un an au moment de notre rencontre, ne s'y adaptait pas et, au contraire, semblait en colère. Évidemment, comme la maladie n'était pas la raison de ses problèmes, et donc pas une « fatalité », Monsieur Damien avait au départ espoir d'améliorer sa situation, et cet espoir s'amenuisait avec chaque semaine qui passait. C'est possiblement pour cette raison que la fréquence des renouvellements de demandes d'aide alimentaire, au cours desquels la situation était évaluée à l'aide du budget et des perspectives de changement, lui semblait excessive et démoralisante :

« [...] à la place que ce soit sur 4 semaines, qu'ils le basent genre sur 8 semaines. Parce que quand t'as fait la partie que c'est la St-Vincent de Paul qui s'occupe de toi puis que ça a pas débloqué, il y a des chances que ça reste pareil un bout de temps après là. Puis moi, bien dans mon cas j'aimerais bien ça être capable de dire, arriver demain matin puis dire, j'aurai plus besoin de rendez-vous... mais comme je te disais tout à l'heure, mes espoirs et mes espérances sont pas mal loin là. Puis tsé, ça peut arriver, mais j'pense pas que ça arrive. Fait que... si ça serait mis sur 8 semaines, me semble, ça serait plus agréable me semble, ça se prendrait mieux. » - Extrait de l'entretien de Monsieur Damien

Il était très clair dans le discours de Monsieur Damien qu'il considérait injuste sa situation et qu'il ne s'identifiait aucunement aux autres personnes faisant usage d'aide alimentaire ou participant à des programmes d'aide à l'emploi. Une simple erreur de parcours, dans son cas, son départ hâtif à la retraite des Forces, avait fait en sorte de détruire son plan de vie et la discrimination qu'il vivait maintenant en raison de son âge et de la non-reconnaissance de ces compétences de métier acquise dans les Forces armées l'empêchait de remédier à sa situation. Le fait de se résoudre à faire une demande d'aide alimentaire avait été une expérience éprouvante pour lui, le diminuant comme être humain. La distance sociale entre les milieux d'aide alimentaire et la narration qu'il se faisait de sa vie était insupportable :

« - Fait que ça me créait un 2^e préjugé pour pas me faire employer. Parce que c'est pareil comme si j'avais jamais travaillé, ou que j'aurais été sur le bien-être social puis qu'un jour j'avais décidé de travailler. Fait que c'est plate d'avoir un niveau de même, d'avoir fait des grandes choses, d'avoir eu des emplois très bien rémunérés, puis des conditions presque exceptionnelles, puis de tomber à zéro ça fait mal. Puis, c'est là que j'ai commencé à apprendre à... (silence gorge nouée) marcher sur mon orgueil. Euh... Oublier de dire que j'ai pas besoin d'aide... M'arranger tout seul, de commencer à chercher des solutions d'aide, mais c'est tellement ignoble dans ma tête que t'oses même pas faire le geste... » - Extrait de l'entretien de Monsieur Damien

4.1.3 Impact de l'usage d'aide alimentaire sur la vie sociale

Sabourin, Hurtubise et Lacourse (2000) relevaient dans leur étude plusieurs cas où l'usage d'aide alimentaire et la participation aux activités s'y rattachant permettaient à des personnes de développer ou d'élargir leur réseau social. Tel que mentionné dans le chapitre 1, ils désignaient ce type d'usage social de l'aide alimentaire une activité de re-socialisation au milieu et insistaient sur la manière dont ce modèle d'usage de l'aide alimentaire favorisait une appropriation sociale de l'économie autrement plus large et plus significative que l'usage social de l'aide alimentaire comme simple relation de service. Ils spécifiaient également la relative rareté des organismes d'aide alimentaire et des milieux sociaux qui favorisaient l'émergence de ce type de relation et d'usage social comme activité de re-socialisation au milieu.

Dans le cas de nos propres observations et des discussions avec les usagers d'aide alimentaire rencontrés à Drummondville, nous avons constaté l'écrasante prépondérance d'un usage social de l'aide alimentaire comme relation de service au sein des deux organismes d'aide alimentaire étudiés, et ce, en particulier en ce qui concerne l'organisme le plus important en termes de personnes servies dans la ville, soit l'Épicerie. Pour les personnes rencontrées, l'usage d'aide alimentaire avait souvent sur la vie sociale des effets négatifs lorsque l'usage ne se résumait qu'à la réception de colis d'aide alimentaire ou de repas. La solitude fut également mentionnée de nombreuses fois dans les entretiens, et ce chaque fois en lien avec le fait que leur appauvrissement avait réduit le nombre et la qualité de leurs relations sociales. Pour Madame St-Jean et Monsieur Damien, singulièrement, l'usage d'aide alimentaire sans implication plus profonde eut pour effet très net non seulement de ne pas étendre leur réseau social, mais bien de le réduire, et ce, parfois drastiquement.

En ce qui concerne Madame St-Jean, l'usage d'aide alimentaire était difficilement vécu en raison de la distance entre son inscription sociale précédente et les milieux d'aide alimentaire, et ce encore davantage en raison de la construction de son identité en tant que bénévole, tel qu'expliqué précédemment. Cette distance des milieux d'aide alimentaire, dans

son cas, était également doublée de représentations sociales de l'économie difficilement réconciliables avec la réception du don tel qu'il se présente dans les organismes utilisés ici et de la dépendance que la maladie dégénérative qu'elle vivait à ce moment lui imposait envers les autres. Elle devait, par exemple, demander de l'aide pour aller chercher les colis de nourriture lui étant donnés, puisqu'elle en était incapable elle-même. Il était difficile pour elle de demander de l'aide à sa famille et ses amis à cet effet, en raison de la perception qu'elle avait de la réaction de son entourage face à sa situation de santé :

« Parce que l'entourage c'est difficile. C'est très difficile. Premièrement d'exprimer ça. Qu'est-ce qui se passe dans ton corps, tu sais, tout le temps mal, tu sais, tu bouges, ça fait mal. C'est là, c'est là (pointe plusieurs parties du corps), c'est partout. Puis des fois ils me disent « Ah on est tannés de t'entendre, tu te plains tout le temps », oui, mais c'est parce que la personne à l'association elle dit que ces personnes-là, se retrouvent toutes seules parce que regarde, ils ne peuvent pas fonctionner comme les autres. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Quand nous lui avons demandé si elle exprimait cette difficulté à son entourage ou encore si elle leur parlait de son recours à l'aide alimentaire, elle nous répondit qu'elle préférerait éviter d'en discuter :

« Non. Non j'en parle pas. Bien, oui je vais le dire à certaines personnes, mais j'essaie de plus en plus de, tu sais, je sais que ça peut être fatigant pour les autres, fait que j'essaie de m'organiser. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Madame St-Jean, par exemple, refusait de demander de l'aide à sa fille qui, selon elle, en aurait eu les moyens. Elle évitait de parler de sa maladie et de son appauvrissement. Jamais elle n'aurait avoué faire usage d'aide alimentaire, mais elle acceptait avec plaisir les invitations à souper et les surplus de recettes offertes par sa fille :

« Tu sais ma fille, des fois, oui ça va arriver, tu sais. Ou si des fois je vais garder, elle va me donner un petit quelque chose, ou elle va me dire « Ah j'ai fait de la sauce à spaghetti, regarde t'en veux-tu? ». Elle, c'est sur elle a une grosse famille, fait qu'elle fait des grosses batch. « Bon bin là j'ai fait telle recette, t'en veux-tu ? ». Bon bien je pars, je pars avec. Tu sais. Elle ne me le donne pas aussi, elle est comme moi, elle me le donne pas monétairement, mais elle me le donne comme ça. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Une solution, pour elle, était de faire appel à un ami qu'elle avait rencontré à un organisme d'aide et de rencontres pour personnes ayant des problèmes de santé mentale où

elle avait été à quelques reprises suite à sa dépression. Cet homme vivait lui aussi une situation d'appauvrissement, et c'est pourquoi, selon Madame St-Jean, ils avaient rapidement créé des liens d'amitié et une entraide qu'elle ne pouvait avoir dans les relations sociales de sa vie « d'avant la maladie », comme elle le disait. Cet ami et elle pouvaient échanger et s'entraider moralement.

« J'vais dire comme mon ami dit, regarde ce que tu as, pas ce que t'as pas ». Fait que tu sais, des fois c'est lui, fait que là je dis « Eille, wake up, réveille ». On s'aide mutuellement à, dans nos faiblesses, je te dirais. Tu sais, fait que si une journée lui ça file moins, je lui dis regarde, bon bin là ça file pas. Tu viens-tu chez nous? Bon on va partir prendre une marche. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Les amitiés de cette usagère précédent son appauvrissement étaient maintenant difficiles à maintenir, selon ses dires, en raison de la différence de capacités économiques et des activités qu'elle avait l'habitude de faire avec ces personnes. Sans parler spécifiquement de son recours à l'aide alimentaire, elle affirmait toutefois que ses amies étaient conscientes de l'appauvrissement qu'elle vivait en raison de sa maladie et que, grâce à elles, elle maintenait, quoique dans une moindre mesure, la vie sociale qu'elle avait avant :

« Tu sais, je peux pas voyager, mais au moins j'en profite avec eux-autres. [...] Fait qu'elle va faire le tour des États-Unis en caravane. Mais tu sais, tant mieux! Tant mieux si eux-autres ils peuvent avoir la chance de faire ça. Puis moi je dis toujours que je profite (rires) je profite des... je profite pas des autres, mais je profite des biens des autres. Tu sais, ma chum elle a un spa, fait qu'elle me dit « T'as pas besoin d'invitation, tu viens si tu veux puis on va prendre un spa ensemble ». Tu sais. Moi je l'ai pas, mais eux-autres ils l'ont, fait que j'en profite. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Ainsi, on constate que pour Madame St-Jean, les effets de l'usage d'aide alimentaire sur sa vie sociale étaient négatifs, en partie en raison de sa gêne de discuter avec sa famille et ses amis de sa situation d'appauvrissement. Elle évitait également les contacts avec les autres usagers d'aide alimentaire à l'organisme de distribution de colis en raison de la distance sociale qu'elle percevait et de certains préjugés qu'elle entretenait envers ceux-ci, incluant de communs préjugés issus de la notion de « mauvais pauvres », telle qu'illustrée dans cet extrait qui nous ramène à la distance entre l'inscription sociale antérieure de Madame St-Jean et sa situation d'appauvrissement actuelle :

« Fait que, pour revenir à ce qu'on disait, moi je pense qu'il y a des consommateurs chroniques aussi. Tu sais qu'eux autres, ils veulent pas s'en sortir, ils font rien. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Quant à la possibilité de fréquenter l'autre organisme principal d'aide alimentaire de la ville, celui de type soupe populaire, elle l'excluait catégoriquement après y avoir eu recours une fois :

« J'étais pas bien avec ces gens-là. Parce que moi comme je te dis, je suis une personne qui ressent beaucoup, hein. Fait que, non.

- C'était tu la même clientèle qu'à la distribution de colis ou c'était différent?

- Ah non, je pense que c'était encore pire.

- Ouin?

- Parce que t'as vraiment les itinérants. T'as vraiment ceux qui sont dans rue, qui ont des problèmes d'alcool, puis que bon, eux-autres c'est leur consommation, c'est leur seule raison de vivre.

- Hum, hum.

- Tu sais. Fait que je trouve que c'est une clientèle différente de l'organisme de distribution de colis. Oui il y a certains gens qui se ressemblent, là, peut-être qu'ils font les deux, mais tu as beaucoup plus d'itinérance là.

- Ouin?

- Des personnes qui ont des gros problèmes de santé mentale, et qui vivent dans la rue. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Malgré l'isolement social accru occasionné à la fois par sa dépression, par sa maladie dégénérative et par sa situation d'appauvrissement et de recours à l'aide alimentaire, elle eut tout de même la chance de créer de nouveaux liens avec une personne rencontrée en raison de toutes ces circonstances.

Le cas de Monsieur Damien est quant à lui largement moins nuancé en matière de conséquences du recours à l'aide alimentaire sur sa vie sociale et constitue un bon exemple de la désaffiliation sociale occasionnée par une déqualification économique. Son inscription sociale précédente étant fortement distancée des milieux d'aide alimentaire et de pauvreté à Drummondville, cet homme considérait et exprimait très clairement au cours de l'entretien la manière dont sa situation d'appauvrissement nuisait à sa vie sociale :

« Là la manière que je suis amanché là, j'ai aucune activité sociale, j'ai rien dans ma vie. J'suis même pas capable d'avoir des amis, parce que t'es même pas capable d'aller prendre un café avec eux autres. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Damien

Par ailleurs, lorsque ce participant nous avait contactés dans le cadre de cette étude et que nous planifions notre entretien, il avait refusé la proposition de tenir l'entrevue dans un café tranquille du centre-ville, en raison du malaise qu'il ressentait à se présenter dans un endroit où il était dans l'obligation de consommer, car il n'en avait pas les moyens. Nous avons alors réitéré, comme lors de notre proposition initiale, que le café serait payé dans le cadre de l'étude à titre de remerciement. Il répondit que le simple fait de se trouver dans un endroit où il ne pouvait plus se permettre d'aller, alors qu'il le pouvait auparavant, l'indisposait et qu'il évitait tous ces endroits. Nous nous entendîmes donc pour un autre lieu public.

Tel qu'expliqué précédemment, la profonde peine qu'éprouvait Monsieur Damien à vivre sa situation d'appauvrissement économique était amplifiée entre autres par la sévère distance sociale qu'il observait entre son inscription précédente dans l'économie de marché et sa vie actuelle, presque qu'entièrement exclue de cette économie de marché et dépendante de l'aide alimentaire et d'autres systèmes de dons unilatéraux et d'échanges réciproques. S'ajoutant à ceci, toutefois, était également la description qu'il nous faisait de son sentiment de rejet par la société en général, de plusieurs angles et de façons différentes.

D'abord, il considérait nettement avoir été victime de discrimination en fonction de l'âge de la part d'employeurs potentiels, comme le démontre le segment suivant :

« Ce dernier emploi là que j'ai eu, c'est à ce moment-là que j'ai tapé mon 50 ans. Euh... pfff, c'est là que j'ai compris qu'à 50 ans on était considéré comme un rebus de société. Ça a été dur à prendre parce que je me sentais pas fini pantoute pis pas brulé pantoute là. [...] Fait que ça arrivais j'étais chez un employeur, j'arrivais pour une entrevue, ils demandaient mon âge... Ah 52, ah 54... Tu voyais que ça cliquait déjà dans leur face. Ils le disent pas, mais tu vois que ça clique dans leur face là. En voulant dire ah si j'ai pas le choix j'vais le prendre, mais si j'ai d'autres choix j'vais prendre quelqu'un de plus jeune tsé. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Damien

À ce sentiment de rejet du monde de l'emploi s'ajoutait la forte impression que son travail au sein des Forces armées non seulement n'était pas considéré comme une expérience

valable sur le marché du travail, mais qu'il s'agissait même d'un handicap et que la population reniait l'importance du travail qu'il avait effectué pendant toutes ces années :

« Moi ça fait au moins 8 mois que je me dis tout le temps, ok j'ai une étiquette pour avoir une job. À cause de mon âge, à cause que ce que j'ai fait dans les Forces ça compte pour nul cette période là, probablement aussi ma force physique, plein de préjugés. Mais c'est facile pour un employeur d'avoir des préjugés, y'en ont des tonnes. Tsé je pense qu'il n'y a rien de pire qu'un employeur pour avoir des préjugés. [...] Puis même des fois je me dis... qu'est-ce que j'ai fait de si mal pour arriver là ? Je suis pas fou, je suis pas innocent, je suis pas handicapé, pis... Tsé même le temps que j'ai fait dans les Forces, j'ai aucune reconnaissance nulle part pour ça. Tsé c'est quand même 18 ans que j'ai donné, parce que je suis allé dans des missions un peu partout là, je suis allé dans d'autres pays... dans le seul but de protéger nos... nos façons de vivre, de protéger notre pays de l'intrusion de d'autre chose qui est pas bon. Pis... il y a 75%... ah j'suis peut-être trop. J'dirais qu'il y a à peu près 50% de la population qui sont prêts à cracher sur des militaires au Canada parce qu'ils disent que ça sert à rien. Bin ça sert à rien, on enlève ça puis c'est pas la police provinciale qui va empêcher qu'on soit, qu'il y aille des intrus, puis qu'il y aille plein de monde qui viennent icitte puis changent nos modes de vie, qui changent nos valeurs, tsé. Fait que tsé... ça fait mal. »
- Extrait de l'entretien avec Monsieur Damien

En plus de son impression de ne pas avoir de valeur aux yeux de la société du point de vue de l'emploi et de sa contribution sociale comme vétéran, Monsieur Damien se voyait aussi réduit à un statut secondaire comme personne ayant recours aux services de redistribution sociale, tant dans le système gouvernemental dans le cas de sa demande de logement social que dans son recours à l'aide alimentaire :

« J'ai même demandé un loyer à prix modique, un HLM, mais j'suis une personne seule, pas d'enfant, donc c'est pas prioritaire. J'ai regardé dernièrement, là ça va faire un an passé que je suis sur la liste, puis je suis rendu, il y a 2 endroits possibles, 2 secteurs possibles que je peux aller, puis je suis encore dans les 60. »

« Puis tsé, c'est pareil, comme je te disais tout à l'heure pour les loyers, je ne suis pas prioritaire parce que je suis une personne seule, pas d'enfants... À l'(Épicerie) je suis traité de la même manière. C'est pas prioritaire que j'aie ce qu'il faut pour vivre dans maison, ou que j'aie ce qu'il faut pour me nourrir, comme du sel ou du beurre, de la margarine, du papier de toilette, c'est pas prioritaire là. Tsé. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Damien

Le discours de Monsieur Alphonse, lui, révéla un aspect tout à fait différent, mais au moins aussi important, de la manière dont l'exclusion du mode économique dominant réduit les relations sociales d'une personne à sa plus simple expression. Ayant rencontré une femme, il avait choisi de cohabiter avec elle. Ils n'avaient cependant pas déclaré leur cohabitation, n'étant pas encore réellement un couple selon leur perception et sachant que leur prestation

d'aide sociale respective serait réduite, de 625\$ chacun à 965\$ pour tous les deux, s'ils se déclareraient conjoints de fait. Une tierce personne avait toutefois dénoncé à l'agente d'aide sociale le fait que monsieur et madame cohabitaient. Cette dénonciation eut pour résultat non seulement la diminution de prestations prévues pour les personnes en couple, mais aussi une coupure supplémentaire pour une période de quelques mois, afin qu'ils remboursent directement sur leurs prestations les montants payés en trop. Ils devaient ainsi vivre, au moment de notre entretien, avec 740\$ par mois, pour deux adultes.

« - C'est qu'au début on était pas vraiment un couple elle et moi.

- Ah d'accord je vois.

- Ils nous ont comme pas donné le choix de le devenir, parce que ya du monde qui sont allés parler, pis ça... ça nous a coupé énormément. Ça nous a coupé les vivres ça... ça a pas de sens.

- Dans le fond ils vous ont mis ça à la même adresse

- Puis ils nous ont coupé beaucoup pour rembourser... Fait qu'on est à 740 par mois pour 2 adultes... c'est pas beaucoup. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Alphonse

Suite à ces circonstances, Monsieur Alphonse et sa compagne prirent la décision de vivre séparément :

« - Bin là de toute façon Camille pis moi on va se séparer. Elle va vivre de son côté je vais vivre du mien. C'est sur qu'on va être coupé un montant, mais on va avoir plus que... Parce que 740 pour 2 on peut pas s'en sortir. Si t'as l'électricité, le téléphone, le câble, j'avais même pas d'internet, je pouvais pas faire ça l'internet c'était trop cher.

- Puis l'internet c'est quand même très...

- C'est un must pour trouver une job. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Alphonse

À Drummondville, les loyers sont abordables dans une certaine mesure et il est encore possible de trouver un 2 et demi à 350\$ par mois (à condition, nous l'avons vu précédemment, d'habiter dans certains quartiers en particulier). Il est simple d'imaginer que, pour un couple ayant vécu la même situation, mais résidant dans la région métropolitaine, aucun choix n'aurait été gagnant du point de vue financier. Pour Monsieur Alphonse, le prix à payer, en plus de la coupe à sa prestation, fut celui d'une relation avortée avant même d'avoir pu s'approfondir.

Malgré les exemples présentés ici, il serait injuste de réduire la fonction sociale de l'Épicerie à la simple relation de service. En effet, des sept personnes rencontrées individuellement, quatre avaient à un moment ou un autre été impliquées dans l'organisme de manière bénévole ou sous l'égide d'un programme d'employabilité chapeauté par Emploi-Québec ou Emploi et développement social Canada. Dans le cas de ces situations, les personnes impliquées recevaient de l'aide alimentaire tout en participant activement aux activités de l'organisme et, dans ces cas, une profonde re-socialisation au milieu et une appropriation sociale de l'économie conséquente ont pu être observés.

Le cas de Monsieur Holmes est particulièrement marquant à cet effet. Après s'être complètement coupé de sa famille et de ses liens d'amitié pendant plus d'une dizaine d'années « d'errance », selon ses mots, en raison de sa toxicomanie, il lui fallait du temps pour se recréer une vie sociale loin de la consommation. C'est d'abord par l'entremise d'un groupe de rencontre des Alcooliques Anonymes que ce participant engagea son cheminement vers une re-socialisation au milieu. Il référerait à plusieurs reprises dans son discours à ce réseau d'entraide qu'il considérerait comme « une grande famille » grâce à laquelle il avait pu trouver de l'aide à plus d'une occasion :

« - C'est gros le réseau AA, c'est gros ce réseau là c'est énorme. Pis ce qui est le fun c'est que c'est ouvert à, t'as pas besoin d'être alcoolique, tsé tu peux juste aller voir c'est quoi un peu, tsé. Fait que c'est ça c'est une grosse famille. C'est une grosse famille. Mon téléphone est plein de gens que... que je peux appeler n'importe quand. C'est quelque chose de beau. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

C'est suite à son premier mois de sobriété qu'il avait décidé de reprendre contact avec sa famille. Les organismes d'aide alimentaire avaient toutefois aussi eu un effet important en ce qui concerne sa resocialisation au milieu. Monsieur Holmes avait commencé à se rendre au Restaurant de temps à autre, moins pour les repas que pour utiliser les quelques ordinateurs à la disposition des usagers pour prendre ses courriels. Plutôt solitaire au début, il restait à l'écart, mais fut graduellement abordé par une intervenante sociale avec laquelle il se mit à discuter de son parcours, puis avec deux autres intervenants. Au moment de notre rencontre, cet usagé était un participant au PAAS à l'organisme de distribution de colis et obtenait donc

son aide alimentaire principalement à cet endroit. Il continuait toutefois d'aller à la soupe populaire de temps à autre. Comme il nous avait antérieurement indiqué que, selon lui, la différence entre les deux organismes était principalement la prééminence des personnes en situation d'itinérance et de problèmes de maladie mentale à la soupe populaire, nous lui avons demandé les raisons pour lesquelles il y allait encore aujourd'hui, alors que sa situation s'était stabilisée et qu'il se considérait « ailleurs maintenant » :

« - Moi j'y vais... bonne question, pourquoi j'y vais ? Probablement parce que ça me pratique à sortir, j'suis bien dans ma bulle, j'suis bien dans ma p'tite bulle, fait que ça me permet, j'brise mon cycle un peu, j'vais aller là voir, puis en même temps je check sur le net, je vais checker mes emails, puis euh je parle un peu avec l'intervenante de temps en temps. Au début ils m'ont beaucoup aidé, au début j'avais besoin... n'importe qui qui voulait m'entendre j'allais y parler. J'avais besoin de tout sortir mes déchets si on veut là. À force de faire ça tu développes une confiance, des liens tsé. Avec Amélie, j'ai un bon rapport avec elle, elle est marginale elle. Elle a eu un vécu assez lourd aussi puis que, elle a fait comme un partage. Un partage ça développe une espèce de, un lien de confiance tsé ». – Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

On comprend ainsi de sa réponse le rôle principalement social de son usage d'aide alimentaire au Restaurant, même dès ses premières visites, alors que ce lieu en était un de rencontre avec quiconque pouvait l'écouter. Son usage du second organisme d'aide alimentaire, celui de type distribution de colis, avait quant à lui débuté, comme pour les autres participants, strictement comme une relation de service. Il s'y rendait à la suite d'une recommandation de son parrain AA, selon qui cet organisme pouvait l'aider s'il avait de la difficulté à se nourrir. Cet usage d'aide alimentaire de type relation de service ne fut cependant une fin en soi que peu de temps puisque, quelques mois après le début de son usage, il ressentit le besoin de s'impliquer bénévolement pour « redonner » un peu de ce qu'il avait reçu. C'est ainsi que, pendant trois mois, il travailla bénévolement au triage des aliments jusqu'à ce qu'une employée de l'organisme lui offre de participer au PAAS Action d'Emploi-Québec. Son travail bénévole serait ainsi récompensé par une petite bonification du montant de sa prestation d'aide sociale. C'est ce qu'il fit pendant près d'un an, formant de durables amitiés avec plusieurs autres participants au programme et avec des employés de l'organisme. Il nous informait lors de notre entretien du bien que sa participation active dans l'organisme avait fait pour son rétablissement et qu'alors que son programme achevait prochainement, il se désolait de la perte imminente de cette partie de sa vie :

« Le seul bémol, bin bémol... J'y ai pris goût de travailler avec eux-autres, j'y ai pris goût de travailler pour la communauté, puis c'est plate que ça arrête. C'est ça qui est *dull*, puis il n'y a pas de subvention pour engager quelqu'un. [...] Mais ça m'a vraiment donné la pique, puis ça m'a... (l'organisme) m'a nourri, m'a habillé, m'a appris à travailler, m'a appris à... Ils m'ont tellement donné là, j'ai tellement de redevance, j'ai de la gratitude... » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

4.2 Représentations sociales de l'économie de personnes **recourant à l'aide alimentaire : Appropriation sociale et** **transformation du rapport à l'économie**

Dans cette section, nous illustrerons de quelle manière les représentations sociales de l'économie de quelques participants aux entretiens ont pu influencer leur manière de vivre une situation d'appauvrissement et comment, dans certains cas, leur situation d'appauvrissement a pu avoir pour effet de modifier leurs représentations sociales de l'économie et la narration qu'ils faisaient de leur vie et de leur identité.

Comme décrit antérieurement, nos observations indiquent que le recours à l'aide alimentaire occasionne dans de nombreux cas une diminution de la densité des relations sociales des usagers, une rupture des régularités sociales de la vie et, dans certains cas, une exclusion quasi-totale de la vie en société. Il apparaît que la capacité à maintenir un réseau social et à faire appel à celui-ci fait partie des indices de l'appropriation sociale de l'économie que fait une personne. Dans certains cas, une transformation majeure des représentations sociales de l'économie doit avoir lieu pour permettre cette appropriation d'une situation d'appauvrissement, tandis que dans d'autres, la plus faible distance entre l'inscription sociale précédente de la personne et les milieux associés à la pauvreté et à l'aide alimentaire réduit la sévérité de la transformation requise pour cette appropriation. Les informations construites au fil de cette étude permettent également d'appuyer les conclusions de la recherche de Sabourin et al. (2000) selon lesquelles l'usage social de l'aide alimentaire comme activité de re-

socialisation au milieu favorisent l'appropriation sociale de l'économie, tandis qu'à l'opposé, un usage social de l'aide alimentaire strictement comme relation de service peut amplifier la distance sociale perçue et nuire à l'appropriation sociale d'une situation d'appauvrissement.

Nous avons pu corroborer à nouveau à cet effet l'impact des représentations sociales de l'économie des usagers d'aide alimentaire et de leur rapport aux normes socioéconomiques dominantes dans la manière dont les participants à l'étude ont su ou non maintenir et solliciter leurs réseaux sociaux dans leurs situations d'appauvrissement.

4.2.1 Appropriations sociales de l'économie et de l'aide alimentaire

Le discours du participant que nous désignons du nom de Monsieur Manseau offre un aperçu fort intéressant des représentations sociales de l'économie d'une personne à la fois plus âgée que les autres participants à l'étude, mais aussi dont l'inscription sociale n'a pas connu de changement drastique avec sa situation d'appauvrissement, qui restait en continuité avec ses relations sociales antérieures. La diversité des stratégies d'appropriation sociale de l'économie mobilisées par cet homme témoigne de représentations sociales de l'économie qui se distinguent de celles de participants comme Madame St-Jean, Monsieur Damien, et Monsieur Berol, d'une interprétation différente des normes socioéconomiques dominantes, sans toutefois faire fi des valeurs s'y rattachant. Tels que présentés dans le texte de Small, Harding & Lamont (2010), des individus peuvent partager une même valeur, mais leur répertoire d'action être tout à fait différent et donner lieu à des actions à l'opposé l'une de l'autre selon un schème de raisonnement similaire. La manière dont Monsieur Manseau perçoit l'importance du travail et de la débrouillardise, par exemple, ne se distingue pas de celle de participants comme Madame St-Jean, et Messieurs Damien, Berol, et Laurent. Sa notion de débrouillardise et d'esprit entrepreneur fut par ailleurs rapidement perceptible lors de cet entretien, alors que Monsieur Manseau me demandait, dès les premières minutes, si en plus de lire et écrire je savais compter et si j'étais intéressée à travailler pour lui comme assistante pour les communications et transactions avec ses clients.

« Moi j'vais passer, j'vas voir un tas de scrap en arrière de chez vous, j'vais passer j'vais aller te voir. J'vais dire madame, qu'est-ce que vous faites avec ça? Elle va dire ah tu le veux? Pars avec. J'vais le mettre dans le pickup, j'vais charger le pickup, puis j'vais le vendre. Fait que je fais toutes sortes d'ouvrage. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Manseau

« Mon père est mort, raide mort d'un infarctus. Fait que moi j'veux pas faire comme mon père. Si j'fais comme mon père, bin j'vais finir comme lui. Si j'arrête de travailler, j'vais faire comme lui. M'a virer raide mort de même. Fait que moi j'continue de travailler. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Manseau

Dans les extraits qui précèdent, il apparaît sans contredit que le travail, l'autonomie et la débrouillardise, valeurs on ne peut plus libérales et prônées par les normes socioéconomiques dominantes, sont non seulement présentes chez Monsieur Manseau, mais sont prioritaires pour lui. Il ne peut s'imaginer cesser de travailler et tout type de travail est bon tant qu'il lui permet de maintenir son autonomie. Toutefois, le besoin d'autonomie et d'auto-préservation de cet homme implique également, dans son cas, un répertoire d'actions s'apparentant à du « chacun pour soi », qui semble à première vue irréconciliable avec l'esprit d'entraide et de solidarité dont il faisait part en discutant de l'aide alimentaire ou de sa famille élargie :

« - Moi j'fais pas affaire avec les banques, aucune, à part que Banque nationale, déposer ma pension pis c'est la seule affaire que j'fais. Mon argent, toute en liquide, (tape sa poche), dans mes poches, ou tout chez nous.

- Pourquoi?

- Parce que le gouvernement sait pas comment t'as d'argent dans ton compte.

- C'est vrai. Puis c'est quoi l'avantage qu'ils savent pas?

- C'est parce que l'impôt elle, l'année suivante. Tu payes plus d'impôt. Ils disent pas pourquoi, mais tu payes plus d'impôt. Parce qu'eux autres ils voient quel (...) que t'as, pis ils voient les déclarations, pis ils voient ton compte. Fait qu'eux autres, que tu fasses réparer ton véhicule, que ça t'as coûté 300\$, ils veulent pas le savoir eux-autres [...] » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Manseau

Dans son discours, il devint évident que cet homme entretenait depuis longtemps une méfiance envers le gouvernement et les autres institutions. Ses représentations sociales de l'économie n'ont pour ainsi dire pas été largement modifiées par le recours à l'aide alimentaire. Les formes de réciprocité mises de l'avant chez ce participant se faisaient concrètement par le partage de biens d'usage, par l'échange de services et par le recours aux services d'aide

alimentaire, mais aussi par le don de vêtements ou d'autres items dont il ne se servait plus et qui pourraient éventuellement servir quelqu'un d'autre. Le partage et la redistribution se faisaient au sein du milieu social proche ; pas nécessairement par les modes officiels de redistribution de la richesse, tels les taxes et les impôts, qui apparaissent comme des outils de gouvernants lointains et peu fiables. Selon lui, et c'est un point qui fut abondamment soulevé par Sassier (1990) dans son ouvrage *Du Bon usage des pauvres*, le don, ou dans le cas qui nous occupe, l'aide alimentaire, existe et est importante afin de préserver la paix sociale et éviter les comportements criminels qui découlent de la faim et de la pauvreté :

- « - Bin c'est pour aider tout le monde. Tsé parce que si t'aides pas le monde qu'est-ce que tu vas faire ?
- Je ne sais pas.
- Tu vas te ramasser en prison. En prison t'es nourri, logé, lavé.
- Ouais (rires)
- Tu ressorts avec un casier judiciaire. Puis après ça oublie les jobs, tu en n'as plus. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Manseau

Les représentations de l'économie se retrouvaient dans le discours de Monsieur Manseau sous la forme de la débrouillardise et de la capacité à obtenir de l'argent ou des biens par tout type de travail, d'échange ou de services d'aide offerts tant par des particuliers, des paroisses, des organismes communautaires ou des paliers de gouvernement. L'essentiel était d'être en mesure de subvenir à ses besoins et de maintenir son autonomie. Il fallait simplement garder son réfrigérateur plein pour le lendemain, savoir calculer, être capable de faire son budget et être capable de se faire à manger. Dans les périodes plus difficiles, si cela requérait de faire usage d'aide alimentaire, auprès de l'un ou l'autre des organismes de Drummondville, ou d'ailleurs dans les environs, c'est ce qu'il faisait. Notons toutefois que si tous les moyens étaient bons pour garder le frigo plein, cet usage demeurait pertinent en fonction de ses besoins seulement et l'usage cessait du moment que suffisamment de travail était disponible pour les combler. Fait également important : ce participant était le seul des sept personnes interrogées qui n'avait démontré d'aucune manière dans son discours une expression de la division des personnes en situation de pauvreté entre « bons pauvres » et « mauvais pauvres ».

Monsieur Berol, au contraire, exprimait dans ses propos une nette intériorisation de cette notion du « mérite » des personnes en situation de pauvreté. La transformation du rapport à l'économie de cet homme, telle que traduite par son discours, en était d'autant plus digne de mention en raison du degré de satisfaction ressenti par le fait d'avoir « eut tort sur ce qui fait que t'es heureux dans la vie ». Lui qui s'était fait affubler par son frère du surnom « le capitaliste » en raison de l'importance qu'il accordait à la réussite économique et au confort matériel découlant du travail et qui, selon ses mots, « vivait comme un riche », insistait qu'il était plus heureux maintenant avec presque rien qu'il ne l'était il y a quelques années, alors qu'il achetait toutes les « bébelles » qui lui faisaient envie. La diminution rapide et drastique des éléments matériels et monétaires de son mode de vie, involontaire d'abord, puis acceptée et même adoptée, fut pour lui le début d'un nouveau départ. Le chemin menant à ce sentiment fut cependant sinueux et Monsieur Berol n'hésitait pas à dire qu'il lui avait fallu de l'aide psychologique pour l'aider à gérer la dépression qui avait résulté de la simultanéité de son divorce et de sa situation d'appauvrissement : « Il a fallu que je me ramasse complètement à terre pour me remonter pièce par pièce ».

Les représentations sociales de l'économie de ce participant se présentent ainsi par un avant/après, en quelque sorte. Un « avant » qui se présente par l'importance accordée aux objets, plus pour leur valeur en termes de distinction qu'en matière de valeur d'usage, par l'importance du travail presque exclusivement pour ce qu'il peut apporter du côté financier et matériel et par une perception acérée des « mauvais pauvres », qu'il considérait en grande partie responsables de leur situation et profitant des gens plus fortunés. Il s'incluait par ailleurs parmi les « bons pauvres » méritant l'aide leur étant accordée, en raison du fait qu'il avait toujours travaillé et qu'il n'était pas responsable des circonstances ayant occasionné son appauvrissement. Il était par ailleurs convaincu, avant d'y avoir recours lui-même, qu'il y avait certainement de l'abus et des excès au sein des organismes d'aide alimentaire. Le « après », quant à lui, se compose de commentaires quant à l'excès de biens matériels inutiles, la surprise qu'il éprouvait quant à la générosité des gens et des organismes d'aide alimentaire et son désir de désormais offrir ses services bénévolement à l'organisme de distribution de colis et de continuer à aller au Restaurant avec son frère, comme sortie plutôt que par nécessité.

C'est seulement à la toute fin de notre entretien avec ce participant que nous avons appris que la période d'appauvrissement qu'il vivait au moment de notre entretien n'était pas sa première expérience de pauvreté et, qu'en effet, il avait vécu des difficultés économiques toute son enfance. Il racontait ne pas se souvenir de beaucoup de choses de son enfance, mais se rappeler du sentiment d'être abandonné, et de manquer de ce dont il avait besoin, tant physiquement qu'émotionnellement. Selon ses dires, Monsieur Berol avait choisi sa profession à l'âge adulte de manière à faire beaucoup d'argent rapidement. Ces éléments sont importants, car ils permettent de constater que, si la distance sociale que ce participant percevait entre sa situation d'appauvrissement et son inscription sociale précédente était grande et qu'une transformation importante de ses représentations sociales de l'économie avait eu lieu suite à son appauvrissement et son recours à l'aide alimentaire, il s'agissait en fait d'une seconde transformation de ses représentations sociales. D'une situation de pauvreté au cours de son enfance s'était ensuite développée une adhérence particulièrement forte aux normes socioéconomiques dominantes de l'idéologie libérale, se manifestant dans son cas par une forte valorisation de la consommation matérielle. De cette première transformation des représentations sociales de l'économie de Monsieur Berol s'en est suivie une seconde transformation, plusieurs années plus tard, lorsqu'il fut malgré lui replongé dans une situation d'appauvrissement. D'abord en rupture avec la vie économique et sociale qu'il s'était construite, cette situation d'appauvrissement fut le déclencheur d'une nouvelle transformation de ces perspectives, et il fut en mesure de s'approprier socialement ses conditions de vie d'une manière sans pareille à celle de participants n'ayant pas eu d'expérience de pauvreté lors d'une autre période de leur vie, tel Monsieur Damien.

Un des participants à l'enquête qui, selon son discours lors de l'entretien, apparaît avoir eu moins de difficultés à vivre avec le fait de devoir faire usage d'aide alimentaire et s'être le mieux approprié cette situation d'appauvrissement économique est le participant nommé Monsieur Holmes. En effet, selon la narration que celui-ci faisait de son parcours jusqu'à sa situation actuelle, l'aide alimentaire et sa participation au programme PAAS Action au sein de l'organisme de distribution de colis avaient contribué à l'amélioration de sa

situation économique et sociale. Alors que la majorité des participants aux entretiens entretenaient avec l'aide alimentaire une relation quasi strictement de service qui, si elle constituait une aide importante d'un point de vue économique, contribuait également à leur sentiment de honte et d'exclusion sociale, Monsieur Holmes faisait plutôt un usage social de l'aide alimentaire comme activité de re-socialisation au milieu.

Il faut mentionner que ce participant avait débuté cet usage social de l'aide alimentaire à l'organisme de distribution de colis comme relation de service lui aussi, et que ce n'est que suite à une proposition de participation au programme PAAS Action au sein de l'organisme que cette relation a pu se transformer activité de re-socialisation au milieu. Comme pour de nombreuses personnes ayant fait usage d'aide alimentaire, Monsieur Holmes avait ressenti le besoin de redonner et de s'impliquer lui-même dans l'organisme :

« - Fait qu'après avoir reçu à peu près 1 année, euh pas une année, une dizaine, peut-être 2-3 mois, ils m'ont donné de la bouffe, ils m'ont donné de la bouffe. Puis là, je me rétablissais en même temps puis là je voulais redonner. Fait qu'un matin je me suis levé puis je suis allé voir Caroline, je la connaissais pas, j'ai dit « je peux tu, qu'est-ce que je peux faire ? Je peux tu faire du bénévolat ? ». Elle dit « quand est-ce que t'es prêt ? » je dis « aujourd'hui ». Fait qu'elle dit « ok, let's go ». Fait que j'ai fait 3 mois de bénévolat dans le triage en arrière. [...] J'ai fait ça pendant un bout, puis après 3 mois Sandra est venue me voir puis elle m'a dit « Tu sais tu que tu peux avoir un petit salaire qui soit rémunéré par l'aide sociale. Euh... pis en plus on aimerait t'avoir aux frigos. Parce qu'ils ont vu que j'étais apte, j'imagine là. Fait que j'ai embarqué sur un projet avec Emploi-Québec pis j'ai fait du frigo, un peu de camion même, tout le kit là. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

Toutefois, le PAAS ne fut pas l'unique cause de l'usage social que fit Monsieur Holmes de l'aide alimentaire, car, avant que ce participant ne fasse une première demande d'aide auprès de l'organisme de distribution de colis, il avait graduellement commencé à se rendre à l'autre organisme à l'étude, celui de type soupe populaire. Selon son récit, son usage au sein de cet organisme était principalement de type social plutôt que comme relation de service, puisqu'il y allait principalement pour vérifier ses courriels, faire usage d'Internet et discuter avec une intervenante de l'endroit :

« - Moi j'y vas... bonne question, pourquoi j'y vas? Probablement parce que ça me pratique à sortir, j'suis bin dans ma bulle, j'suis bin dans ma p'tite bulle, fait que ça me permet, j'brise mon cycle un peu, J'vais

aller là voir, pis en même temps je checke sur le net, je vais checker mes emails, puis euh je parle un peu avec l'intervenante de temps en temps. » -- Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

C'est suite à une rencontre inattendue à cette soupe populaire avec un homme qu'il connaissait de vue comme étant un membre, comme lui, des Alcooliques Anonymes, qu'il fit sa première demande à l'organisme de distribution de colis. Ce membre plus âgé des AA lui parla de l'organisme et des services qu'il offrait et lui offrit de l'y accompagner lors de son premier rendez-vous. Lorsque nous avons demandé à Monsieur Holmes ce que le Restaurant lui apportait, en comparaison avec le second organisme, celui de type distribution de colis, il répondit :

« - Au (Restaurant), il y a beaucoup plus de maladie mentale je pense. L'itinérance, euh, des gens qui errent, qui ont besoin d'une place pour passer la journée. Il y a plus ça au (Restaurant). À l'(Épicerie) c'est vraiment plus, on te donne la bouffe pis tu t'en vas, tu quittes.

- Ouais c'est ça. C'est pas un milieu, tsé, social. Pour ceux qui viennent, en tout cas. Pour ceux qui y travaillent, c'est autre chose.

- Ouin. Fait que ceux-là qui passent leur journée au (Restaurant) j'ai l'impression qu'ils n'ont pas d'itinéraire, ils sont dans l'itinérance si on veut.

- Une différence de structure. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

Il ne s'agit là que de l'une des occasions et des manières dont la re-socialisation de Monsieur Holmes fut influencée par son appartenance au réseau des AA. Le récit de ce participant était parsemé d'éléments indiquant sans équivoque l'importance qu'avait pris la philosophie et les membres de ce réseau non seulement dans son rétablissement quant à sa toxicomanie, mais dans sa réintégration sociale et dans son bonheur. Il est intéressant de constater à quel point les principes promus par les AA sont en forte opposition avec les valeurs de la société libérale énoncés et analysés précédemment. Tel que l'énonce Jacques T. Godbout (1994) dans son texte portant sur le don entre étrangers :

« Les AA sont fondés sur le principe du don. Une personne qui accepte de devenir membre doit reconnaître qu'elle est alcoolique et qu'elle ne peut s'en sortir seule, que sa capacité viendra d'ailleurs [...]. Une telle reconnaissance signifie que la personne rompt avec le narcissisme de l'individu moderne qui entraîne une confiance sans limite en ses capacités personnelles d'individu "indépendant et autonome" et une crainte également sans limite "d'être absorbé par l'autre". [...] Reconnaître que la solution viendra d'ailleurs est la première étape à franchir. Suit un certain nombre d'étapes que traverse un membre, et la dernière consiste à transmettre à un autre alcoolique ce don qu'on a reçu. La transformation des personnes

qui adhèrent aux AA est souvent spectaculaire et profonde. Elle va bien au-delà de la maladie qu'est l'alcoolisme. » (p. 15)

La renonciation que doit faire un membre des AA des principes de responsabilité individuelle et d'autonomie promus si fortement par la société libérale, et si évidents dans les publications et politiques d'aide de dernier recours, fait inévitablement réfléchir quant à la pertinence de publications et de politiques sous-entendant, de manière à peine dissimulée, la nécessité de développer la responsabilisation individuelle des personnes en situation de pauvreté. Pour Monsieur Holmes, la renonciation à l'idée selon laquelle il pouvait ne compter que sur lui-même pour s'en sortir fut en effet un élément central de son discours :

« Après avoir fait affaire avec l'Épicerie), c'est drôle j'ai commencé à vraiment me rétablir, j'ai commencé à... à plus avoir peur de demander de l'aide. C'est ça la grosse étape pour moi c'est demander, i need help, j'ai besoin d'aide, je souffre. Eum...

- As-tu attendu longtemps avant de demander de l'aide?

- J'ai eu faim. J'ai eu faim, ouin. J'ai eu faim, le frigidaire était vide... C'est surtout, c'est une expérience personnelle hein. C'est de s'avouer vaincu, à quelque part, c'est de s'avouer qu'on a besoin. Moi c'est ça le... le pivot ou est-ce que c'était plus facile la prochaine fois d'y retourner. » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

Dans le cas d'un individu tel que le Monsieur Holmes, qui avait passé une longue période de sa vie de manière extrêmement indépendante, isolé de sa famille et des réseaux officiels d'aide, le rétablissement de sa toxicomanie et le retour à une vie de citoyen actif passait plutôt par l'acceptation de *ne pas* être autonome dans l'immédiat, de se laisser aider. Pour lui, l'autonomie économique avait longtemps été synonyme de criminalité, et l'atteinte d'un réel rétablissement et d'une réinsertion sociale à long terme exigeait l'abandon de cette autonomie pour se tourner vers l'aide sociale, le réseau des AA, et l'aide alimentaire. :

« -Euh...j'ai pas été sur l'aide sociale énormément dans ma vie. Moi j'ai vendu de la drogue dans ma vie adulte là. C'est vraiment dans le rétablissement où ce que je voulais plus... *didn't want to resort to crime*. Je voulais pu avoir... Fait que je me suis dit ok, j'ai essayé de travailler, en arrivant à Drummondville, j'ai essayé de travailler dans une usine, pis euh... c'était trop intense. Ils m'en demandaient trop pis ça m'a mené à une rechute. Fait que j'me suis dit Aaron, faut tout que tu mettes en pause. Faut tout que, t'as un centre d'achat à construire en dedans.

- Ouin c'est ça. J'imagine que tu peux pas juste passer de un à l'autre.

- Tu peux pas passer, faut que tu passes à l'action tranquillement et doucement. Pis les meetings des AA, le rétablissement prenait une grosse place dans ma vie. Fait que là j'ai un parrain des AA, qui est, puis il est passé par où j'ai passé, fait que regarde, abandonne-toi là, on va te faire vivre pendant un bout, puis on va t'aimer jusqu'à temps que tu t'aimes. Fait qu'il est venu avec moi, moi il y a beaucoup de monde qui m'ont tenu la main. Viens on va y aller, on va faire ta demande, puis c'est ça. L'aide sociale j'ai commencé en 2014. Ça va faire à peu près 2 ans, 2 ans et demi là. Fait que j'ai été probablement un an à rien faire, à juste faire des meetings, à rechuter, à me relever. Pis des rechutes d'un mois, j'étais pas apte, là. Pis dans la dernière année, avec Emploi-Québec, c'est là, là, ça fait 10 mois que je suis à l'(Épicerie), ça fait 10 mois que j'suis à jeun. À quelque part il y a un lien. Tsé, mes avant midi étaient occupés, euh... Fait que c'est ça, grosso modo avec l'aide sociale j'ai pas un osto de mot à dire contre eux. Ils me payent pour aller à l'école, tsé là ils m'en donnent plus même là tsé là. Euh... bravo, chapeau, tsé pour ceux-là qui en ont besoin pour des bonnes raisons, là, j'en suis un je pense.» - Extrait de l'entretien avec Monsieur Holmes

Malgré sa reconnaissance de l'importance de l'aide reçue et des nombreuses difficultés parsemant le parcours d'une personne appauvrie économiquement, cet homme, comme bon nombre d'autre participants, exprimait dans le langage de cette dernière phrase l'idée mentionnée à quelques reprises dans ce texte selon laquelle certaines personnes mériteraient davantage que d'autres l'aide qu'il leur est accordée. Cette représentation sociale du « bon pauvre », en opposition avec le « mauvais pauvre », se retrouvait dans quelques extraits de l'entretien de Monsieur Holmes, et ce, malgré son expérience personnelle des causes du besoin d'aide alimentaire et sa sensibilité face au fait d'aider son prochain. Toutefois, il est certes un des participants en faisant le moins état.

4.2.1 Déqualification sociale et expropriation du mode économique dominant

En contraste avec Messieurs Manseau et Laurent, Madame St-Jean détenait des représentations sociales des normes économiques plus en phase avec le discours institutionnel dominant et, par conséquent, celles-là se sont vues modifiées par sa situation d'appauvrissement et de recours à l'aide alimentaire. Cette femme qui avait adhéré toute sa vie à la norme sociale de l'économie de marché, qui avait travaillé en comptabilité et qui faisait tout ce qu'on attend d'une citoyenne autonome et responsable, par exemple en économisant, en tenant ses comptes à jour et en travaillant, se retrouvait malgré tout dans une situation d'appauvrissement. Toute sa bonne volonté et ses pratiques économiques correspondant à la norme sociale ne l'avaient pas protégée de l'épuisement de ses économies, puis de son

assurance-emploi pour maladie. La précarité qui caractérisait son emploi, avec la fermeture imminente de la compagnie pour laquelle elle travaillait, exempte de régime collectif d'assurance salaire, rappelle la situation d'un nombre exponentiel de travailleurs depuis les années 1980 (Déniger, 1996; Fligstein, 1997). Pourtant, ce n'est pas cette précarisation des emplois qui est visée par les différentes politiques d'activation mises en place par Emploi-Québec, que l'on parle des programmes d'aide à l'employabilité que des restrictions appliquées à l'aide sociale dans les réformes récentes. Comme mentionné dans la section 1.3, ce sont sur les lacunes socioprofessionnelles des individus que l'on insiste, laissant largement dans l'ombre les causes structurelles du non-emploi et l'affaiblissement des protections sociales et on note, comme le notaient Sabourin et al. (2000), cette « [...] *intérieurisation chez les personnes rencontrées d'un schème d'explication individualisant [...]* » (Sabourin et al., 2000, p. 117).

Dans le cas de Madame St-Jean, un changement de ses représentations sociales de l'économie commença par le désenchantement qu'elle avait vécu en lien avec l'assurance-emploi, puis de l'aide sociale :

« Fait que, mais tu sais, je trouve ça un petit peu, je trouve ça un petit peu ridicule le chômage parce qu'ils disent que c'est une assurance.

- Ouais.

- Que si t'as plus de travail... Mais comment ça se fait qu'on a tellement de difficulté à en avoir quand on en a besoin?

- Ouais.

- Tu sais, moi, ma sœur, elle travaillait. Quand elle a eu sa maladie, elle a été comme moi, 14 semaines puis après ça débrouille-toi. »

- [...] Puis là après le bien-être, tu sais c'est sûr que j'avais un petit peu d'économies, mais tu sais un moment donné bon, tu étires, t'étires, jusqu'à temps qu'un moment donné là, comme l'année passée là, les assurances sont arrivées, puis là un moment donné j'ai eu un montant, j'ai emprunté, j'avais mis sur ma carte de crédit en pensant tout le temps... J'ai jamais fait ça de ma vie, j'avais travaillé en comptabilité (rires), tu sais c'était tout comme euh... Puis j'ai eu un commerce avec mon mari pendant des années et là je me suis sentie comme pris, puis bon il y avait des choses que bon, j'avais le mettre sur ma carte, sur ma carte, puis finalement la carte elle s'est loadée. Jusqu'au, puis un moment donné je me suis dit ça n'a plus de sens-là que je fasse un paiement. Fait que là je me suis dit « Ouin, c'est parce que... il en reste plus. » (rires). » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Nous pouvons voir dans cet extrait à quel point le mode de vie de Madame St-Jean fut affecté par sa situation d'appauvrissement, mais aussi dans la manière dont elle concevait l'économique. Après avoir passé sa vie à protéger son autonomie économique et à adhérer

strictement aux normes socioéconomiques dominantes, elle devait maintenant faire l'apprentissage de la vie sur le mode du « manque », tel que décrit Moreau de Bellaing (2000). Un exemple éloquent était l'une de ses dernières phrases au sujet de la pauvreté. Vers la fin de l'entretien, nous avons demandé à cette dame comment elle définissait la pauvreté. Après un long silence et un regard qui indiquait qu'elle ne savait que répondre, nous lui avons demandé si elle-même se considérait pauvre :

- « - Hum, j'aurais une question aussi. Si vous pouviez définir la pauvreté, ce serait quoi ?
- (*silence*) Hum... eille... (*silence*)
- Premièrement, est-ce que vous vous considérez pauvre ?
- (*rires*)
- T'sé !
- (*rires*) Pauvre... au niveau financier, oui. Mais pas au niveau personnel. Non, parce que les expériences que j'ai, que j'ai eues, que j'aurai, regarde-moi ça m'a formée, là. Ça m'a vraiment formée. Mais moi je pense que la pauvreté, euh... ça devient... une absence de moyens pour des personnes. Parce que comme je te dis, il y en a qui n'ont pas choisi. Il y en a oui, il y en a que c'est peut-être dû à la famille... Mais, les expériences de vie, hein, c'est sûr que moi si j'étais venue au monde dans la ouate, mettons là je sais pas, la fille du premier ministre, on s'entend tu que je serais pas assise avec toi, puis toi non plus, hein. Mais, regarde, c'est parce que je suis pas venue au monde... c'est ça. On dit, on l'a pas choisi, fait que c'est sûr que l'être humain... tu sais regarde je m'en ai sorti. J'ai fait ce que j'ai pu avec les expériences que j'avais, mais un jour il y a quelque chose qui a fait une expérience. C'est un manque d'emploi à l'âge que j'avais, puis la dépression a fait que là, l'entonnoir s'est en venu, là, j'avais pas d'autres choix là. C'est soit que, regarde, je me suicide, bonjour, salut, elle est partie, ou que j'essaie de m'en sortir puis c'est ça que j'ai essayé de faire. Tout simplement. C'est un manque de moyens, parce que si j'avais eu les moyens de dire, de me rétablir complètement, de pas avoir ça... Oui, c'est sûr que je serais retourné sur le marché du travail. Regarde, j'suis, j'ai bien de la misère à accepter... J'ai bien de la misère à rester à rien faire.
- Ouais, je remarque ça! (*rires*) » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Cet extrait exprimait une perception de la pauvreté qui dépendrait de la volonté de continuer à vivre et à améliorer sa vie. Lorsque plus aucune option n'est envisageable, lorsque l'on n'a plus de raison de vivre, alors seulement est-on pauvre, selon le point de vue présenté. À quelques reprises dans l'entretien, il y avait décalage entre la situation vécue par Madame St-Jean et la manière dont elle se représentait les gens en situation de pauvreté, dont les gens faisant usage d'aide alimentaire, tel que le témoigne l'extrait suivant, dans lequel madame St-Jean répondait à une question lui demandant qui étaient les gens qu'elle voyait faire usage d'aide alimentaire à l'organisme de distribution de colis qu'elle fréquentait :

- « - Fait que, pour revenir à ce qu'on disait, moi je pense qu'il y a des consommateurs chroniques aussi. Tu sais qu'eux autres, ils veulent pas s'en sortir, ils font rien. Puis j'aime dont pas ça, regarde j'parle de ça puis je suis pas bien (*rires*). Mais je sais que ça existe. Tu sais, eux-autres c'est leur mode de vie. C'est comme ça. Parce que moi, oui j'ai beau recevoir de l'aide sociale, mais je redonne à la société. Moi je veux faire, je veux faire ce que j'aime, mais je veux donner à la société ce que je reçois d'un autre bord. Je peux pas prendre mon portefeuille moi, puis dire « J'vais te donner de l'argent ». Je suis capable de te

donner du temps, par exemple. Ça, je suis capable de le faire. C'est peut-être pour ça que je me sens un peu moins coupable. Tu sais, je reçois là, mais je vais redonner à d'autres personnes tu sais. Je vais aller mettons, c'est rare que j'y vais là, mais au centre d'achat, puis quelqu'un va commencer à me parler, bien je vais l'écouter, 15, 20 minutes, une demi-heure. » -- Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Il semble que l'interviewée basait largement son identité ou ses représentations d'elle-même sur son travail bénévole dans divers aspects de sa vie, ou même simplement dans ses valeurs de générosité et de don aux autres. Selon notre analyse, la distance que tentait d'établir cette personne entre ses représentations sociales de la pauvreté et sa situation personnelle a à voir avec le fait de passer d'un statut de « donneuse », tant comme bénévole qu'aidante naturelle auprès de sa sœur, par exemple, à un statut de « receveuse », de l'aide sociale comme de l'aide alimentaire. Toute l'ambiguïté de ce sentiment était perceptible dans un extrait comme celui-ci. Il illustre comment cette personne qui concevait que la situation d'un individu était essentiellement due à ses actions en était venue à remettre en question cette vision et considérer qu'une situation personnelle peut être due à des événements hors de son contrôle :

« - Comment tu as, bien j'allais demander comment tu as eu le lien vers l'(Épicerie), mais tu m'as dit avant l'entrevue que tu as déjà été bénévole là?

- Oui, quand je suis arrivée ici en 95, parce que je ne demeurais pas ici. Quand je me suis séparée bon, j'avais un commerce avec mon mari, tout ça, puis j'avais fait oui du bénévolat. J'ai jamais eu besoin. Puis même, tu peux tu te le dire que j'y ai pensé longtemps avant de d'aller faire, de me rendre au presbytère, faire ma demande. Mais un moment donné c'est, regarde j'avais plus le choix. Je l'avais plus le choix. Tu sais regarde, arrête, pile sur ton orgueil, t'as besoin, t'as besoin. Parce que moi je suis une personne qui donne beaucoup, j'ai bien de la misère de l'inverse. Tu sais (rires). Fait que, mais, c'est ça, je me dis qu'advienne que pourra, regarde, tu peux pas rester comme ça. Puis c'est pas... t'es pas une mauvaise, une meilleure ou une plus mauvaise personne parce que tu demandes l'aide. Mais oui, j'ai toujours eu dans mon idée « Ah, je vais m'organiser, je vais m'organiser ». Bin oui, mais un moment donné la vie m'a organisé aussi là (rires).

Elle m'a donné cette maladie-là. C'est à des fois je dis à mes amis j'aurais jamais pensé ma fin de vie que j'aurais eu ça. » - Extrait de l'entretien avec Madame St-Jean

Dans le regroupement thématique qui amorça la pré-analyse de nos entretiens avec les usagers, une section entière fut dédiée à ce qui est devenu la « question du pain tranché ». Cet élément, d'apparence banale, s'avéra se retrouver dans le discours de plusieurs participants aux entretiens individuels ainsi qu'à quelques reprises dans notre observation participante dans le rôle d'évaluatrice aux besoins :

« Comme moi, un moment donné il y a un intervenant, tu ne pouvais pas avoir du pain, je me souviens pas pourquoi. Tu pouvais pas avoir du pain tranché. Puis il me dit, bin du pain tu peux venir en chercher n'importe quand que tu veux. Bin ouais, mais qu'est-ce que tu veux que je foute avec des câlics de

baguettes ? Tsé j'ai rien pour déjeuner, j'ai rien que ça des toasts pour déjeuner, j'peux tu avoir du pain tranché au moins ? J'me fous de la couleur là, brun ou blanc, je m'en foutais, juste qu'il soit tranché, puis il vient me dire ça, tu peux avoir du pain tant que tu veux... Bin oui, mais des baguettes, essaie donc de foutre une tranche de baguette dans le toaster... » - Extrait de l'entretien avec Monsieur Damien

Pour les personnes dont la distance sociale était faible entre l'inscription sociale précédant leur situation d'appauvrissement et les milieux d'aide alimentaire, la restriction d'accès au pain tranché dans leur dépannage alimentaire, de temps à autre, ne représentait généralement qu'un inconvénient mineur de plus dans une vie quotidienne comportant des manques plus importants. Pour d'autres, et c'est le cas de Monsieur Damien, ce manque représentait quelque chose comme l'ultime symbole de son appauvrissement, le bien d'usage de base qu'il ne pouvait plus s'offrir alors qu'il avait vécu dans un confort matériel supérieur à celui de la moyenne auparavant. Pour lui, c'était le sacrifice de trop. Après avoir emménagé dans un appartement plus petit, après avoir coupé toutes ses sorties, même celles offertes par d'autres personnes, après avoir vendu sa voiture fiable pour acheter une « minoune », après avoir participé à divers programmes d'employabilité peu adaptés à sa situation « [...] *pareil comme si j'avais toujours vécu sur le bien-être social puis que j'avais jamais travaillé avant* », et après avoir « pilé » sur son orgueil pour faire face à sa réalité et ultimement fait une demande d'aide alimentaire, d'autres sacrifices l'attendaient apparemment encore. Dans le cas de ce participant, les sentiments d'injustice, d'invisibilité sociale et d'absence de reconnaissance de la part de la société pour le travail qu'il avait effectué, tant dans les Forces armées que dans sa vie d'après, comme simple travailleur et contribuable, étaient très marqués et teintaient sa manière de vivre avec le fait de dépendre du don alimentaire. Un an après sa première demande d'aide auprès de l'organisme de distribution d'aide alimentaire, l'adaptation à cet état était vécue de plus en plus difficilement et l'espoir s'amoindrissait de voir une amélioration de son niveau de vie. Monsieur Damien fut également l'une des personnes rencontrées qui avaient vécu ce qui est décrit dans le chapitre 2 concernant la diminution graduelle de l'aide alimentaire offerte aux usagers après un certain temps, lorsque la situation économique de la personne stagne et que des changements positifs ne semblent pas à l'horizon.

Il faut spécifier que si Monsieur Damien se permettait envers nous ce commentaire concernant le pain tranché, révélant du coup son insatisfaction vis-à-vis de l'aide alimentaire et, plus généralement, de la vie sur le mode du « manque » que lui imposait l'économie de la pauvreté, il ne se permettait aucune critique lors de ses visites à l'organisme de distribution de colis. Comme bien d'autres, il se conformait à l'idée qu'il se faisait du « bon » pauvre : celui qui « mérite » de l'aide et qui la reçoit avec gratitude :

« Au départ là, ma vision de l'Épicerie, c'est que c'est mieux avoir ça qu'un coup de pied dans le cul. Même si y a pas grand-chose, j'ai quelque chose. Fait que tsé, tu prends pour acquis qu'en avoir un peu, c'est mieux que rien avoir du tout. Fait que c'est pour ça que j'aime bien divulguer les faits, mais pas avoir l'air de me plaindre de ça. Fait que c'est pour ça, j'hais ça le plus possible de chialer contre ça, parce que j'ai même vu des gens, moi-même j'ai rencontré des gens à l'Épicerie qu'aussitôt qu'ils passaient la porte, t'as pas eu telle affaire, telle affaire... t'as rien payé pour ça au départ là. Tu devrais être content de l'avoir là, puis le reste, essaie te t'arranger avec, tout simplement. C'est ce que je vois dans ma tête moi. »
- Extrait de l'entretien avec Monsieur Damien

Conclusion

Au cours de cette recherche, nous avons étudié le recours à l'aide alimentaire de type traditionnel à Drummondville afin d'observer comment se transforme l'existence des personnes en faisant usage, et ce, en prenant pour appui la question du rapport à l'économie. Nous désirions comprendre dans quelle mesure l'usage social de l'aide alimentaire permettait une appropriation sociale de l'économie favorisant l'adaptation à une situation d'appauvrissement ou, à l'opposé, renforçait l'expropriation de l'individu hors de la sphère économique et plus généralement de leur vie sociale. Pour ce faire, nous avons entrepris une description socio-historique et économique de Drummondville afin de mettre au jour la morphologie sociale de la ville et de mieux en comprendre les milieux d'aide alimentaire. L'observation participante au sein de deux de ces lieux, ainsi que la réalisation d'entretiens à structure ouverte avec des usagers ont ensuite fourni l'essentiel du matériel analysé.

Plusieurs constats résultent de nos observations, mais bon nombre de questions restent également sans réponses vu la nature circonscrite de cette recherche et des moyens limités lui étant alloués. Nous n'avons pas pu par le biais de cette recherche constater les effets positifs ou négatifs de cette capacité d'appropriation sociale de l'économie sur la résilience des personnes en situation de pauvreté. Il aurait été intéressant de pouvoir effectuer un suivi une année plus tard auprès des participants aux entretiens afin d'observer l'évolution de leurs représentations sociales de l'économie et la manière dont l'usage d'aide alimentaire, particulièrement dans le cas des personnes en ayant fait un usage social de type re-socialisation au milieu, avait pu favoriser sur une plus longue période leur appropriation sociale de cet appauvrissement

Ce travail de recherche a cependant su illustrer que pour certaines personnes adhérant plus strictement aux normes sociales libérales d'autonomie et de centralité de l'économie de marché, une situation d'appauvrissement peut s'avérer encore plus rude. Ces représentations sociales tendent à nuire à leur capacité de s'approprier leur situation d'appauvrissement,

contribuant à leur expropriation sociale de l'économie. Dans le cas de ces personnes ne faisant de l'aide alimentaire qu'un usage social purement marchand, un isolement social accru fait malheureusement partie des régularités sociales de l'aide alimentaire dans les cas observés. L'inévitable choc dans les représentations sociales, chez ces personnes, s'accompagne parfois d'une redéfinition du rapport à l'économie et, éventuellement, d'une transformation de leurs représentations sociales. Dans le cas d'une situation d'appauvrissement économique, l'approche explicative individualisante et la logique de responsabilité individuelle mise de l'avant par les politiques sociales d'activation peuvent assurément avoir l'effet opposé de celui recherché en ce qu'elles attisent le repli sur soi-même et l'isolement social. Si toutefois l'usage social marchand de l'aide alimentaire s'accompagne ou se remplace graduellement par une re-socialisation au milieu, le recours à l'aide alimentaire peut favoriser le développement d'un nouveau réseau social et de stratégies d'adaptation précieuses dans une situation d'appauvrissement. Les représentations sociales de l'économie précédant la situation d'appauvrissement et le rapport aux normes socioéconomiques dominantes (trialoge implicite entre « productifs » et « improductifs ») ont un impact sur la transformation du rapport à l'économie et sur le degré de stigmatisation ressenti.

Malgré l'intériorisation de presque tous les usagers d'aide alimentaire rencontrés du schème d'explication individualisant de la pauvreté, une déconstruction de cette approche pourrait être avantageuse pour la capacité des individus de gérer une situation d'appauvrissement et de s'approprier l'aide alimentaire. Cela pourrait éviter des situations désastreuses comme celle de Monsieur Damien, pour qui le sentiment de honte et de déqualification sociale fut si fort que toute possibilité d'améliorations de ses conditions de vie lui semblait désormais irréalisable :

« Bin des espoirs... j'ai beau vouloir me mentir, mais...j'suis rendu que mes menteries que je me fais à moi-même passent plus. C'est beau te mentir, y'a plein de monde qui probablement qui font ça, se mentir, pour réussir à atteindre un but. Mais... moi ça marche plus. Puis on parle, je dis but... Mon seul but dans vie là, c'est de survivre. J'ai pas de projet j'ai pas rien là.

Bibliographie

Adam, C., Bisset, S., Potvin, L., & Roncarolo, F. “Traditional and Alternative Community Food Security in Montréal, Québec: Different Practices, Different People”, *J Community Health*, 2015, p. 199-207.

Bédard, M. & P. Fortin, « Onze propositions pour un meilleur régime d’assurance-emploi », *Repères IRPP*, No 7 (juillet 2015), Montréal, Institut de recherche en politiques publiques.

Berner, M., Ozer, T. & S. Paynter. “A portrait of hunger, the social safety net, and the working poor”, *Policy Studies Journal*, Vol. 36 (3), 2008, pp. 403-420.

Bhattaral, G.D., Duffy, P.A. & J. Raymond. “Use of Food Pantries and Food Stamps in Low-Income Households in the United States”, *The Journal of Consumer Affairs*, 2005, Vol.39, No.2, pp. 276-298.

Bosa, B. « Se tenir au plus près ou reculer pour mieux voir? » Le réglage de la focale dans les sciences sociales », *International Review of Sociology*, Vol. 23, No 3, 2013, p. 657-670.

Bourdieu, Pierre, « L’objectivation participante », dans *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2008, p. 323-339.

Baril, H. « Des investissements record pour la région », *La Presse*, 2015.

Becker, H. (2004). *Écrire les sciences sociales*. Paris : Economica, 180 p.

Bezille, H. « Les Interviewés parlent » in A. Blanchet et al. *L’Entretien dans les Sciences Sociales*, Paris, Dunod, 1985, pp. 117-142.

Boisvert, R., Lemay, F, Pépin, Y. & Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, « Les inégalités de santé et de bien-être en Mauricie et au Centre-du-Québec : Une analyse écologique (phase IV), Direction de santé publique de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2015.

Carson, E. A. “Canadian Food Banks and the Depoliticization of Food Insecurity”, *Canadian Review of Social Policy*, 2014/2014, No. 70, 2013, pp. 7-21.

Curtis, K.A. & McClellan, S. “Falling Through the Safety Net: Poverty, Food Assistance and Shopping Constraints in an American City” *Urban Anthropology and Studies of Cultural Systems and World Economic Development*, Vol. 24. No ½, 1995, p. 93-135.

Dang, A. & H. Zajdela, « Fondements normatifs des politiques d’activation : un éclairage à partir des théories de la justice », *Recherches économiques de Louvain*, Vol. 75, No. 3, 2009, p. 313-352.

Déniger, M. « Crise de la jeunesse et transformations des politiques sociales en contexte de mutation structurale », *Sociologie et Sociétés*, Vol. XXVIII, No. 1, 1996, p. 73-88.

De Shutter, O. & Nations Unies. « Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l’alimentation, Olivier de Shutter » Promotion et protection de tous les droits de l’homme, civils, politiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement, 2012.

Desmarteaux, R. « Drummondville au Québec : moribonde un jour, vibrante aujourd’hui », *Radio-Canada international*, 2015.

Dostaler, G. *Valeur et prix*, Paris : L’Harmattan, 2003.

Dumont, F. *Genèse de la société québécoise*, Montréal : Les éditions Boréal, 1996.

Emploi-Québec, « Manuel d’interprétation normative des mesures et des services d’emploi : 5.13.1 Programme d’aide et d’accompagnement social PAAS Action », Québec, Direction des mesures et des services aux individus, 2014.

Emploi-Québec, « Obtenir une aide financière, Programmes d’aide et de solidarité sociale », Québec, 2017

Esping-Anderson, G. *Les trois mondes de l’État-providence*, Paris : PUF, 1999.

Feeding America, *Hunger in America 2014: Executive Summary*, Chicago: Feeding America, 2014.

Fligstein, N. « Rhétorique et réalités de la "mondialisation" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, p. 119, 1997. p. 36-47.

Food Banks Canada. *Hunger Count 2014: A Comprehensive Report on Hunger and Food Bank Use in Canada, and Recommendations for Change*, Toronto, Food Banks Canada, 2014.

Houle, G. « L'idéologie comme mode de connaissance », *Sociologie et Sociétés*, Volume 11, No 1, avril 1979, pp. 123-145.

Godbout, L. & S. St-Cerny. « Le point sur le soutien minimal de l'État : Que reçoivent les ménages québécois ? », Chaire en fiscalité et en finances publiques, Université de Sherbrooke, 2016.

Godelier, M. *L'idéal et le matériel*, Paris : Fayard, 1984.

Goldberg, M. & D.A. Green. "Understanding the Link Between Welfare Policy and the Use of Food Banks: An Economic Security Project Report", Ottawa: Canadian Center for Policy Alternatives, 2009.

Halbwachs, M. *La morphologie sociale*, Paris: Armand Colin, 1970 [1938].

Hughes, E.C. *Rencontre de deux mondes : la crise d'industrialisation du Canada français*, Montréal, Éditions Boréal, 2014 [1972].

Institut de la statistique Québec, « Répartition de la clientèle prestataire des programmes d'aide financière de dernier recours selon le programme, Centre-du-Québec et ensemble du Québec, 2012-2016 », Gouvernement du Québec, 2015.

Institut national de santé publique du Québec, « L'insécurité alimentaire dans les ménages québécois : mise à jour et évolution de 2005 à 2012 », Gouvernement du Québec, 2014.

LeBlanc, M., Kuhn, B. & J. Blaylock. "Poverty Amidst Plenty: Food Insecurity in the United States". *Agricultural Economics*. Vol.32. Issue Supplement s1, 2005, p.159–173.

Lejeune, C., « Qu'est-ce que la recherche qualitative ? », dans *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*, Bruxelles, Éditions de Boeck, 2014, p. 19-39.

Les Banques alimentaires du Québec, *Bilan-faim 2014*, Montréal : Les Banques alimentaires du Québec, 2014.

Loopstra, R & V. Tarasuk, “Perspectives on Community Gardens, Community Kitchens and the Good Food Box Program in a Community-based Sample of Low-income Families”, *Canadian Journal of Public Health*, Vol.104, No.1, 2013, pp. 55-59.

Loopstra, R. & V. Tarasuk, “The Relationship between Food Banks and Household Food Insecurity among Low-income Toronto Families”, *Canadian Public Policy / Analyse de Politiques*, Vol. 38, No. 4, 2012, pp. 497-514.

Louvel, S. & J. Bozonnet. « Préparer un plan d'enquête », dans Pierre Bréchon (dir.), *Enquêtes qualitatives / Enquêtes quantitatives*, Grenoble, Presses de l'Université de Grenoble, 2011, pp. 31-45.

Martin, K.S. & al. “Public versus Private Food Assistance: Barriers to Participation Differ by Age and Ethnicity. *Journal of Nutrition, Education, and Behavior*, Vol. 35, 2003, pp. 249-254.

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, « La mobilisation des personnes éloignées du marché du travail : Entrevue avec des spécialistes et recension d'écrits », Gouvernement du Québec, Direction de la recherche, 2008.

Moreau de Bellaing, L. « Économie de la pauvreté et économie de la misère », *Socio-anthropologie*, 7, Interpellations de l'économie, 2000.

Paillé, P. « Les conditions de l'analyse qualitative », *SociologieS*, La recherche en actes, Champs de recherche et enjeux de terrain, 2011.

Papinot, C. « Appariers enquêteurs et enquêtés : la délégation de l'enquête comme tactique », dans *La relation d'enquête comme relation sociale*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, pp. 69-87.

Polanyi Levitt, K. *From the Great Transformation to the Great Financialization: On Karl Polanyi and Other Essays*. Black Point, Nova Scotia: Fernwood Publishing, 2013.

Racine, L. « Les formes élémentaires de la réciprocité », *L'Homme*, tome 26, n°99, 1986, pp. 97-118.

Ramognino, N. « De la consistance du discours », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 54, 2013, pp.183-202.

Rideout, K. & al. “Bringing Home the Right to Food in Canada: Challenges and Possibilities for Achieving Food Security”, *Public Health Nutrition*, 10(6), 2007, pp. 566-573

Sabourin, P. & P. Brochu, « Fragmentation des économies nationales : l'économie des personnes recourant au “don” alimentaire au Québec comme observatoire », *Anthropologies et Sociétés*, Vol.34, no. 2, 2010, pp. 143-162.

Sabourin, P., Hurthubise, R. & J. Lacourse, « Citoyens, bénéficiaires et exclus : usages sociaux et modes de distribution de l'aide alimentaire dans deux régions du Québec : la Mauricie et l'Estrie ». Québec, CQRS, 2000.

Sabourin, P. « L'analyse de contenu », dans *La recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, sous la direction de Gauthier, Benoit, Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec. 619, 2016, pp. 367-384.

Sabourin, P., « Perspective sur la mémoire sociale de Maurice Halbwachs », *Sociologie et sociétés*, Vol. 29, No 2, 1997, pp. 139-161.

Sassier, P. *Du bon usage des pauvres : Histoire d'un thème politique (XVIe - XXe siècle)*, Paris : Fayard. 1990.

Savoie-Zajc, L., « Comment peut-on construire un échantillonnage scientifiquement valide », *Recherches qualitatives*, Hors-Série n° 5, 2007, pp. 99-111.

Small, M., D. Hardin & M. Lamont. “Reconsidering culture and poverty”. *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 629(1), 2010, pp. 6-27.

Statistique Canada, « Profil de l'ENM, Drummondville, AR, Québec, 2011 », Gouvernement du Canada, 2015.

Statistique Canada, « Agglomération de recensement de Drummondville, Québec », Gouvernement du Canada, 2015.

Tarasuk, V. M. Eakin. “Charitable food assistance as symbolic gesture: an ethnographic study of food banks in Ontario “, *Social Science & Medecine*, Vol. 56, 2002, pp. 1505-1515.

Van Bavel, R., & Licata, L., « Une approche théorique des représentations sociales de l'économie : au-delà de la science et du sens commun », dans *Les représentations sociales : balisage du domaine d'études*, 2002, Montréal: Les Éditions Nouvelles, pp. 81-105.

Vézina, R. « Drummondville, de l'agonie à la prospérité », *Les Affaires*, 2017.

York, E. B. “How Feeding America became the go-to cause for marketers”, *Advertising Age*, Vol. 81 Issue 18, 2010, pp. 1-116.

Annexes

Annexe I : Schéma d'entretiens

Représentations sociales de l'économie : Perceptions d'usagers d'aide alimentaire

Chercheure: Karine Perron, étudiante à la maîtrise en sociologie

Directeur de recherche : Paul Sabourin, PhD

Type de schéma d'entretien : Structure ouverte

Objet de recherche : Les représentations sociales de l'aide alimentaire

Question de recherche : De quelle manière les usagers d'aide alimentaire se représentent-ils l'économie et de quelle manière ces représentations sociales impactent-elles ou sont-elles impactées par la réception du don alimentaire ?

Observatoire : Le discours d'usagers d'aide alimentaire de type traditionnel (distribution de colis et soupe populaire)

Interlocuteurs visés : Usagers d'aide alimentaire

Préambule : Telle que mentionnée dans le feuillet d'information remis au moment de notre rencontre, cette entrevue se situe dans le cadre de mon projet de recherche de maîtrise en sociologie à l'Université de Montréal. Celui-ci porte en effet sur l'aide alimentaire à Drummondville et, en particulier, sur les perceptions des usagers de cette aide alimentaire

Il s'agit d'une recherche n'ayant aucune affiliation gouvernementale ni de partenariat avec quelque organisme que ce soit. Votre anonymat est bien sûr garanti, tout comme les informations de nature confidentielles vous concernant. Aucun participant ne sera identifiable dans le rapport de recherche.

L'entretien portera sur le cheminement vous ayant mené à recourir aux services d'aide alimentaire, sur vos opinions concernant les services offerts par les organismes fréquentés, sur la charité en général et sur la charité à Drummondville. L'entretien durera entre 45 minutes et 1 heure et demie, selon le déroulement de la discussion et celui-là sera enregistré, avec votre permission. Nous pouvons arrêter l'entretien à n'importe quel moment si vous le désirez.

1. Cheminement ayant mené le participant à faire usage d'aide alimentaire

(Pouvez-vous me parler des circonstances vous ayant amené à demander de l'aide à (nom de l'organisme)?

- 1.1. Éducation ou qualifications
- 1.2. Travail
- 1.3. Évènement particulier (maladie, blessure, catastrophe, problème familial, dépendance, etc.)
- 1.4. Lien vers l'aide alimentaire
- 1.5. Chômage, assistance sociale, programme d'employabilité, etc.
- 1.6. Source principale de revenu

2. Gouvernement et politiques

(Quelle a été votre expérience avec l'aide gouvernementale ?)

(Que pensez-vous de l'aide gouvernementale offerte aux personnes à faibles revenus ?)

(Chômage, assistance sociale, prestations pour enfants, programmes d'insertion, etc.)

- 2.1. Accessibilité (Formulaires de demande, suivi, emplacement, etc.)
- 2.2. Aide suffisante?
- 2.3. Aide du gouvernement vs aide privée

3. Types d'aide alimentaire utilisés et aide d'autres organismes de charité

(Avez-vous fait usage des services d'autres organismes qui offrent de l'aide?)

- 3.1. Service de colis, soupe populaire, cuisines collectives, p'tits déjeuners et boîtes à lunch, etc.
Préférence pour l'un ou l'autre des types d'aide alimentaire et pourquoi
- 3.2. Autres types d'aide (budget, impôts, économie familiale, santé, alphabétisme, déplacement, employabilité, procure scolaire, etc.)
- 3.3. Qu'est-ce qui manque? Quels types d'aide ne sont pas disponibles, mais seraient utiles pour vous?

4. Administration/gestion de l'aide alimentaire et des organismes d'aide alimentaire

(Par rapport à la manière dont (organisme d'aide alimentaire utilisé) fonctionne, comment trouvez-vous ça? Est-ce qu'il y a des choses qui pourraient être différentes?)

- 4.1. Fonctionnement général : politique d'aide/critères d'admissibilité, etc.
- 4.2. Quantité et qualité de ce qui est donné
- 4.3. Manière dont les usagers sont traités
- 4.4. Personnel de l'organisme (Évaluateurs, coordonnatrice, gestionnaires, bénévoles, etc.)

4.5. Qui sont les gens qui travaillent dans l'organisme? (Profil sociodémographique, impressions, etc.)

4.6. Qui sont les gens qui sont bénévoles dans l'organisme? (Profil sociodémographique, impressions, etc.)

5. Impacts de la situation d'appauvrissement sur les relations avec les autres

(Qu'est-ce qui a changé dans vos relations personnelles depuis les circonstances ayant mené à faire usage d'aide alimentaire?)

5.1 Relations avec la famille

5.2 Relations avec les amis

5.3 Relations avec le monde du travail

6. Économie

(Au plan économique, comment vos habitudes ont-elles changé?)

6.1 Choisir un logement

6.2 Faire l'épicerie et la faire durer

6.3 Comblent les autres besoins

6.4 Faire un budget

7. Usagers d'aide alimentaire

(Qui sont les personnes qui font usage des services d'aide alimentaire, selon vous, d'après votre expérience?)

7.1 Profil sociodémographique (ressemblances/différences avec l'interviewé)

7.2 Causes de leur usage d'aide alimentaire

7.3 Leur source principale de revenus

Annexe II : Typologie

<http://aisbe-mcq.ca/sites/aisbe-mcq.ca/files/cartes/mrc-drummond-tyf.pdf>

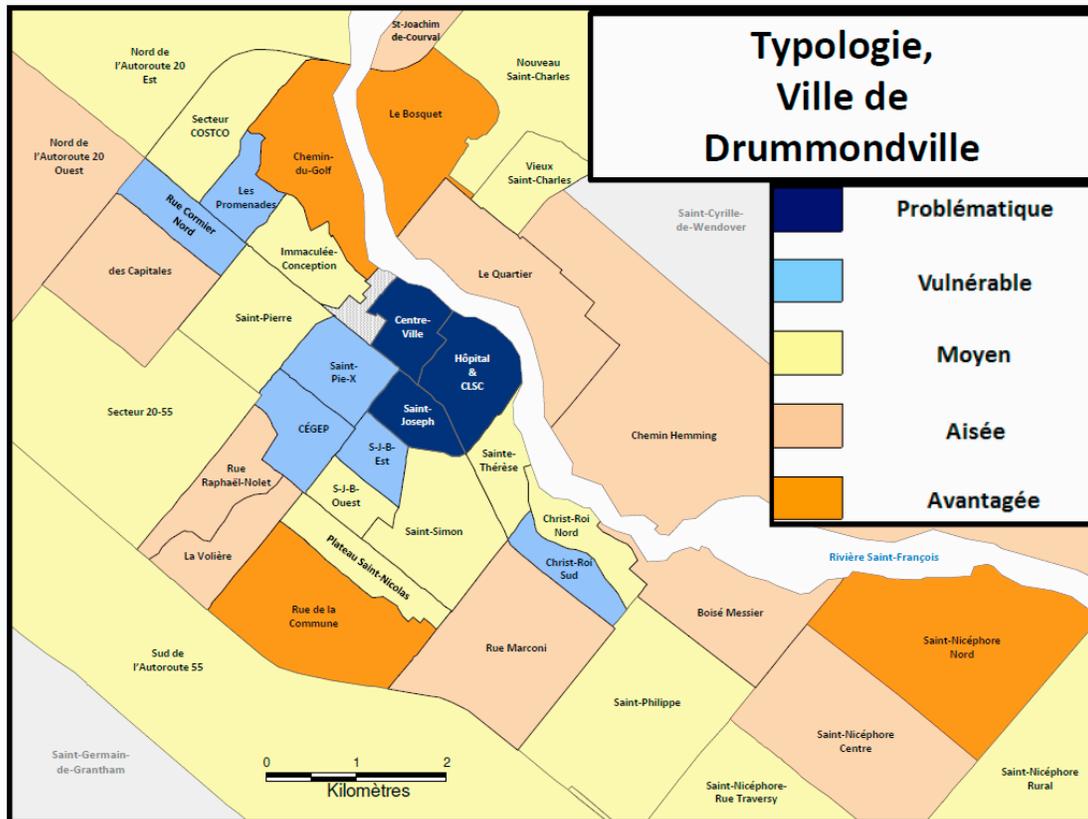


Figure 1- Typologie, Ville de Drummondville

Annexe III : Indice de défavorisation

<http://aisbe-mcq.ca/sites/aisbe-mcq.ca/files/cartes/mrc-drummond-def.pdf>

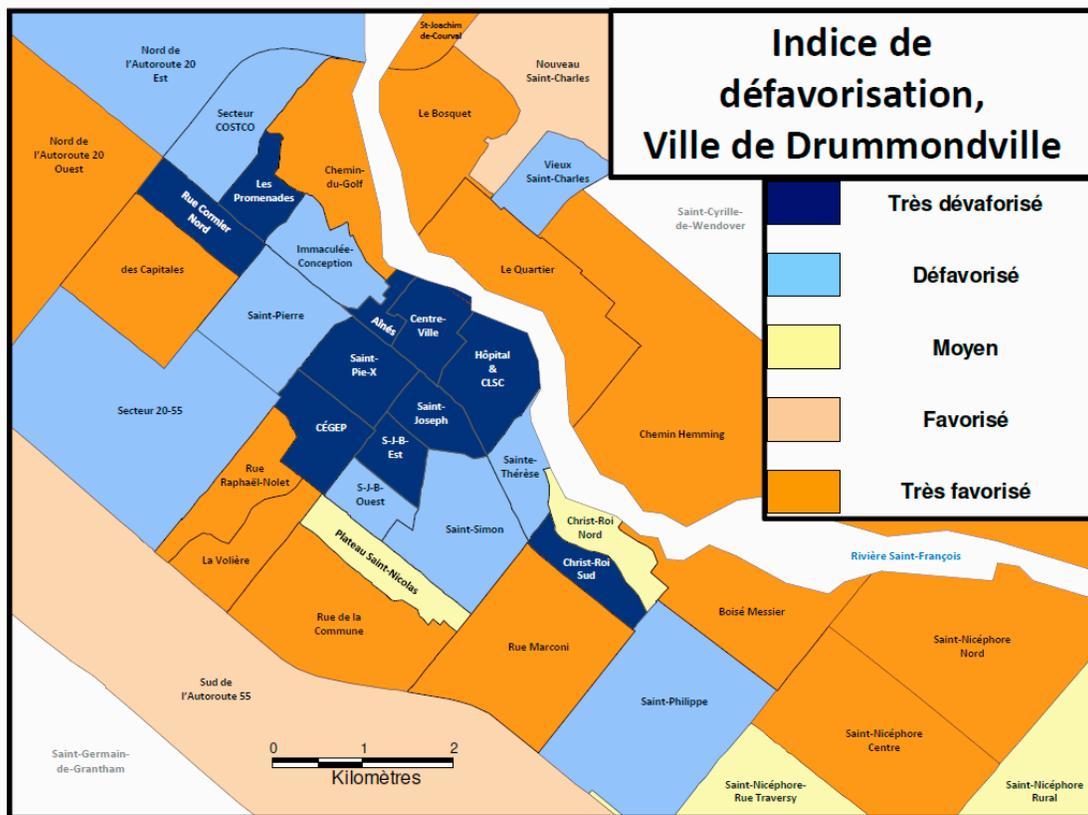


Figure 2- Indice de défavorisation, Ville de Drummondville.